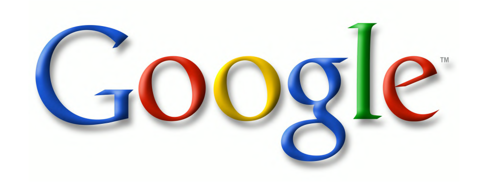






MÉMOIRES

DE L'ABBÉ

DE CHOISY

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

LOUIS XIV

PUBLIÉS AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

M. DE LESCURE

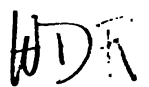


PARIS

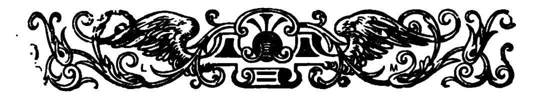
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

M DCCC LXXXVIII







L'ABBÉ DE CHOISY

ET SES ŒUVRES

I



'ABBÉ de Choisy est un personnage excentrique, singulier, comme on disait de son temps; original, comme on dit du nôtre; dont l'exception attire et amuse d'autant plus les yeux qu'elle tranche et jure presque avec son milieu, qu'elle éclate sur le fond sévère du siècle de Louis XIV, à l'heure la plus solennelle du triomphe de la société monarchique et de la littérature classique.

Il y eut beaucoup de grands hommes sous Louis XIV. Il n'y eut guère d'originaux, c'est-à-dire d'hommes échappant, par la conduite, le caractère, le talent, au joug d'une noble uniformité dans

la vie, d'une austère discipline dans les mœurs. La sagesse et l'habileté consistaient alors à se conformer le plus possible au modèle, au type vivant de l'honnête homme, — *dans le sens de politesse et de dignité que le mot avait alors, — c'est-à-dire à imiter le roi, à le copier ostensiblement dans ses qualités, et discrètement dans ses défauts, de façon à lui plaire par cette adulation muette, la plus éloquente de toutes, et, en tout cas, à ne pas lui déplaire par le scandale. Imiter le roi, et lui plaire, c'était là en deux mots l'unique moyen de parvenir dans un temps où l'avis du roi était tout, et celui de l'opinion publique rien ; où cette opinion publique n'était d'ailleurs que le reflet, que l'écho de l'opinion royale; où, non seulement à la cour, mais encore à la ville, tout le monde était plus ou moins courtisan. Et cela à ce point que ceux-là mêmes qui affectaient le plus l'indépendance dans leurs idées et dans leur conduite, qui agissaient et parlaient en désabusés, en révoltés, en relaps de ce culte superstitieux, idolâtrique, de la personne et de l'exemple du roi, n'étaient encore que des courtisans, mécontents, boudeurs, frondeurs, il est vrai, mais des courtisans prêts à revenir de leur dépit d'amoureux, de leur colère de jaloux, sur un mot, sur un sourire du roi, et à convenir, s'il daignait se montrer aimable à leur endroit, que Louis XIV était le plus grand souverain du passé, du présent et de l'avenir.*



C'est là un contraste, une contradiction qu'on peut remarquer et signaler chez tous ces excentriques, ces originaux, ces frondeurs, ces critiques, ces libertins *dans le double sens de l'émancipation d'esprit et de l'irrégularité de mœurs, ces aînés des* roués *de la Régence, les Lauzun, les Vardes, les Bussy, les La Fare, les Lassay, et, se tenant à l'écart de leurs intrigues, de leurs orgies, de leurs chansons, les Saint-Simon taillant dans l'ombre leur plume-burin d'historien pamphlétaire, ou les Tréville s'enfonçant dans le mysticisme, la dévotion, la retraite, par suite du désespoir inconsolable d'un amour trahi par la mort.*

*Pour l'abbé de Choisy, s'il fut un libertin de mœurs, il ne le fut point d'idées. Rien de plus orthodoxe que la foi et le zèle religieux de ce voluptueux dépravé. De même, en compensation des écarts de sa conduite privée, rien de plus régulier, de plus décent, de plus exemplaire, que la conduite publique de ce prêtre courtisan qui ne s'inquiétait pas d'offenser Dieu, mais qui ne se fût pas pardonné d'offenser le roi; qui traduisait l'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, *mais pratiquait l'imitation de Louis XIV; qui passa trente ans de sa vie à se déguiser en femme, en usant et même en abusant des bonnes fortunes coupables d'un tel travestissement, mais qui ne se déguisa jamais en athée, ou simplement en janséniste, encore moins en révolutionnaire ou seulement en frondeur. C'est peut-*

être là d'ailleurs l'explication, — car le dédain n'y suffirait pas, — de l'impunité, aussi étonnante que leur audace, de ses débordements, et de cette inviolabilité de la robe de l'hermaphrodite, par laquelle il préluda à celle de la robe de prêtre, quand il jugea à propos de se convertir et d'échapper par le repentir, sinon par la pénitence, aux conséquences de ses péchés.

Nous venons d'indiquer sommairement en quoi et comment cet étrange abbé, — qui, après avoir vécu quinze ans en mascarade et en goguette, hors de son sexe, sous les rubans, les diamants et les mouches de la comtesse de Sancy et de la comtesse des Barres, n'en devint pas moins coadjuteur religieux de l'ambassade française à Siam, dignitaire et bénéficiaire ecclésiastique important, presque épiscopable, — est un des personnages les plus curieux, les plus extravagants, les plus étourdissants, de l'histoire des mœurs en France au XVIIe siècle.

Pour achever l'esquisse de ce personnage, il convient d'ajouter que, par un dernier trait de singularité qui ressemble aussi, — ce n'est pas notre faute, — à un trait de satire, il trouva le temps d'écrire de nombreux ouvrages, de façon à conquérir le fauteuil à l'Académie française, dans lequel il mourut, et que de ces ouvrages [illegible] seul, celui, il est vrai, qu'il n'avait écrit [illegible] lui, et qui ne fut pas publié de son [illegible] ité de lui survivre et constitue

presque un chef-d'œuvre dans ce genre des Mémoires, *un des honneurs et un des triomphes du génie français et de la littérature française.*

Après avoir, par cette esquisse, attiré, et, nous l'espérons, obtenu l'attention de nos lecteurs, nous allons la retoucher de façon à essayer d'en faire un portrait de l'homme et de l'écrivain, et de justifier le choix raisonné en vertu duquel nous avons placé les MÉMOIRES *de l'abbé de* Choisy *en tête de notre série de Mémoires historiques.*

II

L'abbé de Choisy *appartenait à une de ces familles parvenues dont les ancêtres s'étaient haussés peu à peu par le travail, l'adresse, le succès, et aussi par la bonne chance, sans laquelle nul effort ne mûrit, nul succès ne profite, du commerce au négoce, des petites affaires aux grandes, de la maltôte à la finance, des menus offices administratifs ou judiciaires aux charges de parlement et de cour. Jehan de* Choisy *était, en juin* 1555, *un des vingt-quatre marchands de vin suivant la cour, et il s'honorait d'épouser* Opportune *Bazannier, fille d'un procureur au Châtelet. Son fils, Jean II du nom, avait continué ce creusement de mine souterraine, ce travail de taupe s'élevant vers la lumière lunaire et la proie nocturne par les spirales*

furtives de sa galerie. Il avait vécu quatre-vingt-dix ans, et, par l'heur d'une rencontre d'auberge, largement profité de la faveur, gagnée au jeu des échecs, de son partenaire le marquis d'O, surintendant des finances. Il avait épousé Magdelaine Le Charron d'Ormelles, de bonne maison de robe, et il était mort conseiller d'État, seigneur de Balleroy.

Son fils Jean III, né le 16 *juillet* 1598, *maître des requêtes en* 1622, *avait épousé, en* 1628, *Jeanne-Olympe de Belesbat. En* 1639, *il avait eu une mission en Allemagne qui l'avait mis en relief. Il devenait intendant de Languedoc, puis conseiller d'État de semestre* (1643), *et enfin chancelier de Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII, oncle du roi Louis XIV. La coquette beauté, l'ambitieuse intrigue, l'activité épistolaire, l'esprit de conduite et de conversation, le crédit en cour de sa femme, n'avaient pas nui à la fortune du chancelier de Monsieur, que nous laisserons là, après cette brève présentation, pour ne plus nous occuper que de cette Mme de Choisy, mère de notre abbé, qui le fut doublement, physiquement et moralement, par la profonde et tour à tour heureuse et néfaste influence qu'elle exerça sur l'esprit, le caractère et les mœurs de ce fils. S'il n'hé-*

judicieux et circonspect de son

trop de l'esprit capricieux, insi-

x, d'une femme douée de tout ce

q... ussir dans l'intrigue politique et

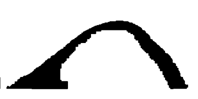
galante, pour s'attirer les grâces et aussi les disgrâces de cour, pour se rendre utile et parfois importune aux grands, pour arriver enfin à la considération sans estime et au crédit sans pouvoir.

Mme de Choisy était la fille aînée de M. de Belesbat, de l'illustre maison de Hurault, et petite-fille du chancelier de L'Hospital. Elle ressemblait plus à son père, un des héros de Tallemant des Réaux, qu'à son aïeul, qui ne se fût guère reconnu dans cette descendante pleine de manège et d'artifice, tour à tour avide et prodigue, voilant d'amabilité son égoïsme, positive sous l'air du romanesque, sérieusement frivole et frivolement sérieuse, dissimulant un perpétuel calcul sous les apparences de l'étourderie, paraissant ne songer qu'à plaire aux gens ou à les servir, et ne pensant en réalité qu'à se servir d'eux et à profiter pour son intérêt de son don de séduction, de son art d'enjôlement.

Cette « maîtresse femme », comme Choisy le dit de sa mère, assez coquette pour ne décourager personne, mais trop habile pour ne pas rester honnête et ne pas garder à la fois les profits du vice et ceux de la vertu, ne vit dans la maternité tardive qui la chargea, vers ses quarante ans, de l'éducation et de la destinée d'un troisième fils, François-Timoléon, né à Paris le 16 août 1644, qu'une dernière avance de la fortune, qu'une suprême occasion pour son ambition fatiguée, mais non rassasiée. Elle prit plaisir à le

former à son image et à pétrir en vue de ses desseins la cire molle de son caractère, comptant bien achever par lui sa carrière, consommer par lui son programme, c'est-à-dire se servir de lui quand elle ne pourrait plus se servir d'elle-même. L'abbé ne fut jamais dupe des motifs de cette prédilection dont l'honora une mère qui l'admirait sans l'aimer. C'est lui-même qui, rendant à la bonne dame la monnaie de sa pièce, en homme qui avait bien profité des leçons d'égoïsme et de frivolité qu'il en avait reçues, nous apprend que sa mère l'aima surtout, non comme la plupart des mères, parce qu'il était le dernier-né, le dernier fruit de l'union conjugale, mais parce qu'il lui était une vivante flatterie. « Comme elle vouloit absolument encore être belle, dit-il, un enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit partout, la faisoit paroître encore jeune. »

Une femme telle que nous avons essayé de la dépeindre, ambitieuse, intrigante, coquette, positivement romanesque et sérieusement frivole, devait destiner son fils à être d'église, mais surtout à être de cour, et à arriver par ce monde en attendant l'autre. Il est toujours temps de s'occuper de Dieu quand on n'a plus rien à espérer des hommes. Dieu, patient en sa qualité d'éternel, peut attendre. Les hommes, qui passent, n'attendent pas. Il n'y a que les sots qui manquent leur salut. Tel fut sans doute le raisonnement de Mme de Choisy, car sa conduite y fut



conforme. Elle fit de son fils une poupée vivante, l'habilla en femme et lui donna aussi l'esprit et le caractère d'une femme. En se flattant ainsi elle-même, elle ne manquait pas de faire sa cour à la fois à ce roi jaloux de posséder seul les vertus et les grâces viriles, qui trouvait un plaisir d'amour-propre et une raison d'État à ce que son frère fût efféminé, et à Monsieur, qui se résignait fort bien à ce rôle d'Achille à Scyros dans le gynécée de Lycomède, et se plaisait à parer d'ajustements féminins la mollesse de sa beauté et la gracilité de son corps. Et le futur abbé de Choisy et le fils de Louis XIII, en qui le machiavélisme de Mazarin, avec la faiblesse d'Anne d'Autriche pour complice, laissait l'orgueil viril tomber en quenouille, échangeaient les œillades, les minauderies, et se complaisaient aux jeux innocents (pas toujours) de leur travestissement.

« On m'habilloit en fille, nous dit Choisy, toutes les fois que le petit Monsieur venoit au logis, et il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine. J'avois les oreilles percées, des diamants, des mouches, et toutes les autres petites afféteries auxquelles on s'accoutume fort aisément, et dont on se défait aussi difficilement. Monsieur, qui aimoit tout cela, me faisoit toujours cent amitiés. Dès qu'il arrivoit, suivi des nièces du cardinal Mazarin et de quelques filles de la reine, on le mettoit à sa toilette, on le coiffoit. Il avoit un corps pour conserver

sa taille (ce corps étoit en broderie) : on lui ôtoit son justaucorps pour lui mettre des manteaux de femme et des jupes, et tout cela se faisoit, dit-on, par l'ordre du cardinal, qui vouloit le rendre efféminé, de peur qu'il ne fît de la peine au roi, comme Gaston avoit fait à Louis XIII. Quand Monsieur étoit habillé et paré, on jouoit à la petite prime (c'étoit le jeu à la mode), et sur les sept heures on apportoit la collation ; mais il ne paroissoit point de valets : j'allois à la porte de la chambre querir les plats, et les mettre sur des guéridons autour de la table. Je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelques baisers au front dont ces dames m'honoroient. Mme de Brancas y amenoit souvent sa fille, qui a été depuis la princesse d'Harcourt. Elle m'aidoit à faire ce petit ménage; mais, quoiqu'elle fût fort belle, les filles de la reine m'aimoient mieux qu'elle : sans doute que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentoient en moi quelque chose de masculin. »

Ce que ces habitudes de mignonnage, ces ébats de sérail, cette éducation de ruelle d'un enfant, puis d'un adolescent toujours occupé à s'habiller ou à se déshabiller, ou à écrire au chevet ou sur la toilette de sa mère les billets de cour et les poulets d'intrigue qu'elle lui dictait d'une voix tour à tour indolente ou fiévreuse, firent du joli petit Choisy, on n'aurait pas de peine à le deviner, quand même il n'aurait pas

pris le soin de nous l'apprendre lui-même. Il l'a fait, en effet, et avec une liberté de détails qui n'a d'égale que la licence du sujet, dans ces révélations autobiographiques, dans ces confessions sans repentir, écrites par lui pour le divertissement de Mme de Lambert (les honnêtes femmes de ce temps-là n'étaient point bégueules), léguées par lui au marquis d'Argenson, et qui figurent dans ses papiers conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Nous n'avons pas à les reproduire ici, comme l'ont fait avec cette gravité des blasés d'histoire qui ne s'étonnent, ne s'indignent, ne se scandalisent plus de rien, les éditeurs de la collection Michaud et Poujoulat. Nous réservons pour une autre série, pour un rayon plus discret de la Librairie des Bibliophiles, la reproduction fidèle de ce récit des aventures incroyables et pourtant authentiques, sous la robe et les coïffes de la comtesse de Sancy ou de la comtesse des Barres, de l'abbé de Choisy. Il n'avait d'ailleurs à cette époque, n'ayant que plus tard, pendant son voyage de Siam, été improvisé, bâclé *prêtre par un évêque missionnaire dont l'ignorance excuse la complaisance, d'un abbé que le titre, le petit collet et les bénéfices. Il ne déshonorait donc que lui et la police par ce roman équivoque de ses bonnes fortunes féminines, dont il se plaît à raviver le souvenir et à savourer les restes dans ce testament de vanité et de volupté, un des plus étonnants monuments d'aber-*

ration morale et d'idolâtrie de soi-même qui existent au monde. Nous publierons autre part ce document, plus piquant d'ailleurs que grivois, en raison de son intérêt pour l'histoire des mœurs et de la société au XVIIe siècle, et nous le ferons précéder d'une étude détaillée sur ce libertinage d'esprit plus encore que de mœurs, sur cette mode dépravée du travesti qui multiplie, sous le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV, les épisodes les plus aventureux et les plus romanesques, et crée toute une famille de personnages hybrides, toute une galerie d'hommes-femmes, de l'abbé-abbesse de Choisy au chevalier-chevalière d'Éon.

Nous laisserons pour le moment l'abbé se mirer dans le récit de ses victoires et conquêtes de lascif quiproquo, *et nous arrivons sans autre transition à ces* MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV, *par lesquels il a mérité de prendre place parmi nos historiens intimes et nos écrivains familiers.*

III

Ces MÉMOIRES, *dont il ne faudrait ni surfaire ni déprécier la valeur, sont tels qu'on pouvait les attendre de ce prêtre sans ouailles, qui ne prit guère la soutane que comme un dernier costume; de cet écri-*

vain sans lettres, qui se sauva de tout, de l'odieux et même du ridicule, à force d'esprit et de bonne grâce ; à qui le prestige de cette langue, exquise jusque dans ses corruptions et charmante jusque dans ses négligences, que parlait la société polie au grand siècle, tient lieu de talent ; qui rencontre enfin parfois, par une dernière faveur de cette destinée dont il fut l'enfant gâté, jusqu'aux bonnes fortunes du style.

Certes il n'y a ni les considérations magistrales, ni les grandes vues, ni les jugements burinés, à attendre d'un homme qui déclare « qu'il seroit content d'eux (de ses Mémoires*), pourvu qu'ils lui fassent passer quelques quarts d'heure sur ses vieux jours, et qu'ils puissent réjouir ses amis à qui il se fera un petit plaisir d'en faire la confidence ».*

Voilà dans quelles conditions modestes et familières, insouciantes, à ce qu'il semble, de la postérité, s'est fait historien, pour se divertir et divertir ses amis de ses souvenirs, cet abbé galant qui a trouvé une dernière volupté à caresser l'histoire. Que demander de plus que d'être aimable, spirituel, amusant, à cet homme qui fit toute sa vie profession de plaire, qui batifola même avec la mort en digne aîné, en digne ancêtre de cette famille d'abbés de cour, d'abbés de ruelle, de prêtres si peu prêtres, qui constituent, dans l'histoire de la société et de la littérature, un groupe à part animé par plus d'une sémillante et piquante figure ?

Les voyez-vous s'avancer, coqueter, caqueter, derrière l'abbé Têtu, l'abbé Esprit, et l'abbé Godeau et l'abbé Fléchier eux-mêmes, qui ne renoncèrent que pour être évêques aux pompes et aux œuvres de la littérature la plus profane? Ceux-là ouvrent la marche avec une certaine gravité que déride le minois pimpant de l'abbé de Choisy, troussant sa soutane comme une robe, marchant avec des grâces de menuet et se mirant dans la glace cachée dans son bréviaire. A côté de ces musqués, de ces poudrés, de ces réguliers dans l'irrégulier, de ces rangés dans le désordre, voici le groupe des indépendants (trop indépendants), qu'éclaire de sa lanterne en plein jour la figure émerillonnée, empourprée comme un pampre après la vendange, de l'abbé Genest, l'abbé Nez, comme on disait en riant à Sceaux, par allusion à l'immense promontoire nasal barbouillé de tabac d'Espagne, qui s'avance et s'enfle hors de son visage, flairant et humant d'avance les fumets du dîner qui s'engouffrera tout à l'heure dans le four rabelaisien ouvert jusqu'à ses oreilles. A côté de lui sautille et pétille ce petit abbé de Vaubrun, dont le sang est mêlé de salpêtre. L'abbé de Chaulieu, octogénaire toujours galant, courtisan tenace de la Muse et qui fait aussi la cour à la Nature, crayonne sur ses tablettes un billet d'invitation à souper pour Mme de Staal, sa dernière passion, dans ce Luxembourg où habite, et où il se moquera avec elle de l'abbé

de Choisy, qui s'y moque de lui avec Mme de Caylus.

Derrière eux se tient à l'écart un homme au visage passionné, à l'œil ardent, à l'air rêveur et mélancolique, qui porte la soutane avec la vivacité de l'ancien mousquetaire et l'humilité du moine défroqué. C'est l'abbé Prévost, le futur aumônier du prince de Conti, où, comme chez le Régent, les aumôniers disent leur messe à table, et n'ont souci que d'Épicure. Il se déplaît à Paris, dont les infidélités de Manon et les tricheries du chevalier Des Grieux lui rendent le séjour importun malgré l'amitié tendre et sensée de l'abbé Tiberge, et il va s'aller mettre au service des libraires de Hollande, pour traîner vingt ans au pied le boulet de la littérature mercenaire ou clandestine...

Non loin de lui l'abbé de Grécourt récite à la maîtresse invisible qui l'inspire ses contes polissons, l'abbé de Margon chuchote à l'abbé de Vertot, qui vient de recevoir trop tard des documents sur le siège de Malte dont il n'usera pas, son siège étant fait, une de ces malignes satires appelées calottes *qui provoquèrent plus d'une vengeance brutale, plus d'un de ces soufflets nommés aussi* calottes *parce qu'ils faisaient tomber la calotte de la tête de qui les recevait.*

Voici enfin, car il faut rompre le cortège qui n'en finirait plus si nous dépassions le milieu du siècle, l'abbé de Voisenon qui dîne de l'autel et soupe du théâtre, comme l'abbé Pellegrin et l'abbé Arnaud, l'abbé de Voisenon occupé de sa dernière pièce avec

M. et Mme Favart, suivi d'un laquais chargé de lire son bréviaire, et l'abbé de Bernis, l'abbé Babet-la-Bouquetière, qui se poussera dans le monde jusqu'au fauteuil cardinalice des Richelieu, des Mazarin, des Dubois, des Tencin, des Fleury, et, après avoir écrit les lettres de Mme d'Étiolles à Louis XV, écrira en qualité de ministre les dépêches du roi et de Mme de Pompadour.

Vous le voyez, l'abbé de Choisy a, dans le XVIIe et le XVIIIe siècle, qu'il traversa tous deux, l'un dans sa fin, l'autre dans son commencement, une compagnie, digne de lui, de confrères qui eurent autant d'esprit, et n'eurent guère meilleures mœurs que lui. Aucun d'eux toutefois n'avait brûlé dans leur racine comme lui les pilosités viriles, au moyen d'une eau ad hoc, *et ne s'était ainsi assuré la complicité d'un visage imberbe pour favoriser les entreprises équivoques de cette duplicité de sexe dont il devait si étrangement tirer parti en s'amusant à piper les hommes et à leurrer les femmes, alouettes étourdies prises à son miroir. Aucun d'eux n'avait comme lui provoqué, par le resserrement de l'étau de son corset, les bouffissures et les renflures qui, sous le voile frémissant d'un bavolet de dentelles, donnaient aux plus perspicaces l'illusion des convexités mammaires. (Que le lait* Mamilla *n'était-il déjà inventé!) Aucun d'eux, disons-nous, sauf un seul que nous n'avons pas nommé parce qu'il n'y a rien de littéraire*

dans son cas, et qu'il appartient aux bizarreries morales ou immorales et aux excentricités de névrose, aux curiosités hystériques, qui relèvent aujourd'hui de la médecine et de la police. L'abbé d'Entragues, qui recevait les visites dans son lit, en coiffe de dentelle, en gorgerette à échelle de rubans, en rouge, en mouches, en pendeloques, et formait ainsi le pendant ecclésiastique de cet autre type laïque de la même dépravation, le duc de Gesvres (le même dont le mariage avec Mlle Mascranni fut cassé faute d'avoir jamais été consommé), l'abbé d'Entragues est, avec l'abbé de Choisy, le seul qui ait jeté pour prendre la coiffe son bonnet carré par-dessus les moulins, et qui ait pour plus de liberté remplacé la soutane par la robe à paniers. Nous nous bornerons à le tirer un moment de sa ruelle et à l'y replonger sans le moindre respect, car il n'a pas droit aux égards que mérite à l'abbé de Choisy plus d'une circonstance atténuante.

Et d'abord l'abbé de Choisy, sur la quarantaine, à la suite de pertes au jeu qui l'avaient, avec ses dettes de dissipation, presque ruiné, et qui lui avaient fait entrevoir, sur le seuil de sa porte, la noire mine de la pauvreté, à la suite aussi d'une maladie qui lui avait montré, entre ses rideaux, la pâle figure de la mort, n'avait pas résisté à ce double argument de la Providence pour regretter ses erreurs et ses débordements. La peur de l'enfer est une éloquente convertisseuse. L'abbé s'était donc allé jeter au séminaire

des Missions étrangères, dont il ne sortit que pour donner à son retour à la vertu le gage d'une campagne diplomatique et apostolique à Siam. Ce voyage fit du bien à son âme, et en fit aussi à sa réputation. Il chercha à faire oublier l'ancien et scandaleux abbé de Choisy par les services et les exemples d'un abbé de Choisy tout nouveau, un Choisy épuré, assagi, rangé, revenu du jeu, des ballets, des festins, des travestissements, un Choisy toujours habile et souvent agréable courtisan, un Choisy que l'évêque de Meaux considère et qui a ensorcelé jusqu'à Mme de Maintenon, un Choisy auteur de la RELATION DU VOYAGE A SIAM, *de la traduction de* L'IMITATION *et des* PSAUMES, *de l'*HISTOIRE DE DAVID, *de l'*HISTOIRE DE CHARLES V, *de l'*HISTOIRE DE L'ÉGLISE, *et de bien d'autres qui ne lui coûtaient que la peine d'écrire sur son sujet en attendant de l'apprendre, un Choisy académisable (il fut de l'Académie), un Choisy épiscopable (il faillit être évêque comme l'abbé Daniel de Cosnac, autre prêtre improvisé comme lui, courtisan et intrigant comme lui, mais d'esprit mâle, il est vrai, et de passions viriles).*

IV

C'est cet abbé de Choisy (le nouveau, le dernier), cet abbé désabusé, non détaché, de ce théâtre dont

il connaissait mieux que personne les coulisses et les machines, qui a écrit les Mémoires pour servir a l'histoire du règne de Louis XIV, *dont il nous reste à apprécier la valeur historique et littéraire. Il les a écrits pour lui et pour quelques-uns, pour son plaisir et le leur, en se jouant, attristé mais non aigri par l'expérience, adressant au passé dont il avait été témoin le sourire légèrement mélancolique d'un homme qui ne regrette que d'avoir vieilli, mais qui demeure, en dépit de tout, content des autres et de lui-même. Il échappait ainsi au souci de ses créanciers, car, tout en se rangeant, il n'avait pu renoncer aux dettes qui avaient englouti les cent cinquante mille livres de son patrimoine, les cinquante mille écus de l'héritage de son frère, et qui rongeaient les vingt mille livres de rente de ses bénéfices. Il faut croire qu'il trouvait aussi une dernière volupté, philosophique celle-là, à se dédommager un peu de ses déboires de courtisan, à* dégorger, *comme eût dit Saint-Simon, le trop-plein de son idolâtrie de la royauté et du roi. Ce n'est pas qu'il aille jamais jusqu'à la satire. Il n'est pas assez repenti pour faire porter aux autres la peine de ses déceptions et de ses remords. Remords! Le mot est bien fort pour un homme qui, tout en convenant des fautes de son passé, ne se sent pas la force de les blâmer et se borne à dire, non sans une dernière pointe de vanité : « Une femme qui a tout l'esprit du monde a dit que j'avais*

vécu trois ou quatre vies différentes : homme, femme, toujours dans les extrémités; abîmé ou dans l'étude ou dans les bagatelles, estimable par un courage qui mène au bout du monde, méprisable par une coquetterie de petite fille, et, dans tous ces états différents, toujours gouverné par le plaisir. »

Ce plaisir qui mène Choisy, qui l'agite comme un oiseau, qui lui fait prendre à tout ce qu'il fait un plaisir extrême, il en communique un peu au lecteur des MÉMOIRES. *Il y a du plaisir, en effet, à trouver un auteur toujours égal, rarement supérieur à son sujet.*

Ce sujet, l'abbé de Choisy le sait à merveille par le menu détail, et jusqu'au tuf. Né à Paris le 16 *août* 1644, *en plein et orageux prélude de la Fronde, mort à Paris dans sa quatre-vingt-unième année, le* 20 *octobre* 1724, *au début de la seconde régence, celle de M. le duc de Bourbon, succédant à celle de M. le duc d'Orléans, l'abbé de Choisy remplissait à souhait cette première condition d'une longue vie, imposée à un auteur de* MÉMOIRES, *genre familier et piquant où il est plus question des gens que des choses, qui comporte toutes les libertés de la conversation, et où de tout temps ont excellé les Français, et surtout les Françaises.*

En dehors de Saint-Simon et de Retz, en effet, ce sont les Françaises qui ont écrit les meilleurs MÉMOIRES *sur ce XVII*[e] *et ce XVIII*[e] *siècle où les femmes ont*

eu tant d'influence, dans le bon et le mauvais sens du mot. Ce sont elles qui ont écrit le plus virilement. Lorsqu'on compare les MÉMOIRES *de l'abbé de Choisy à ceux de Mme de Motteville, à ceux de Mlle de Montpensier, de Mme de Caylus, de Mme de Staal, aux écrits et aux lettres de Mme de Maintenon, de Mme des Ursins, de Mme de Grignan, de Mme de Sévigné, de Mme de La Fayette, de Mme de Lambert, de Mme de Tencin, on s'aperçoit que, si Choisy a souvent écrit avec une grâce féminine, ce sont les femmes qui ont plus souvent encore pensé et écrit en hommes. C'est cet homme qui est le plus femme. Ses* MÉMOIRES *sont d'une caillette, mais d'une caillette bel esprit, d'une caillette de cour, écrivant comme elle parlait cette langue exquise de la conversation dans la bonne compagnie de son temps, la meilleure qui ait jamais existé.*

Voilà pour l'agrément de la broderie dans ces récits d'une si fine et si charmante aisance. Quant à la solidité de la trame, elle est incontestable, ayant résisté aux épreuves de la critique historique depuis un siècle et demi. Il faut bien se souvenir, à l'appui du crédit de l'abbé de Choisy comme historien, qu'il ne raconte que ce dont il a été témoin oculaire ou auriculaire, qu'il ne parle que de ce qu'il a vu ou entendu dire par les acteurs eux-mêmes qui ont joué un rôle dans la tragi-comédie du règne de Louis XIV. Cet accent particulier de l'homme qui a vu, qui a

entendu, qui a vécu ses Mémoires, *leur donne une autorité que n'infirment pas certaines lacunes volontaires ou involontaires, certaines infidélités de mémoire ou erreurs de détail.*

Sur ces divers points nous aimons à abriter notre opinion derrière le jugement de notre maître Sainte-Beuve, qui demeure, en cette matière comme en tant d'autres, décisif et définitif.

« *De ses nombreux écrits, que je ne songe même pas à énumérer, il n'en est qu'un seul qui mérite aujourd'hui d'être relu : ce sont ses* Mémoires. *Ils se composent d'une série de morceaux qui ne sont pas toujours terminés. L'abbé de Choisy écrit comme il cause, comme il entend causer; il aime à ouvrir des parenthèses, et, quand un nouveau sujet l'intéresse, il interrompt et laisse le premier... Tels quels, ses* Mémoires *sont très vifs, très amusants, et, sauf les inexactitudes de faits et de dates qu'on y peut relever, très fidèles quant au ton et à l'esprit des choses et des gens qu'il y représente. L'abbé de Choisy avait l'art de faire causer les personnages bien informés, ceux qu'il appelait de* vieux répertoires... *On comprend que des* Mémoires, *ainsi écrits au sortir des conversations, peuvent offrir des inexactitudes de détail, et cependant être très vrais par l'impression de l'ensemble. Anecdotes, bons mots, de ces choses qui se content en société, et qui y plaisent, ils en abondent. Comme la plupart des écrivains d'alors, Choisy excelle à*

faire des portraits. Ceux de Fouquet, de Le Tellier, de Lionne et de Colbert, sont admirablement saisis et passent même la portée ordinaire de l'écrivain : Choisy a eu affaire à de bons causeurs les jours où il les a peints d'une main si sûre. Si Choisy trace si bien les portraits d'hommes, à plus forte raison il excelle à ceux des femmes. Il en a fait un délicieux de Mme de La Vallière : ici Choisy a vu et senti, il parle de source, et n'a eu besoin de personne pour s'inspirer. Tels étaient les écrivains qui passaient presque pour médiocres du temps de Louis XIV. Mais quelle agréable langue, familière, fine, légère, pleine de ces tours inachevés et de ces négligences qui sont dans le génie même de la conversation! [1] »

Tels sont les motifs pour lesquels, de tant d'ouvrages composés par l'abbé de Choisy, les MÉMOIRES *ont seuls « mérité de lui survivre et de prendre rang dans la série respectable des témoignages historiques ». Une fois de plus ce sont les gros vaisseaux qui ont sombré, et c'est le léger esquif, la coque de noix, qui a abordé au port de la postérité, protégée contre le naufrage de l'oubli par sa légèreté même. Qu'on ne fasse pas fi de cette légèreté, qu'on ne dise pas « simple recueil d'anecdotes ». Les* MÉMOIRES *sont plus que cela. Parfois leur auteur a touché au style et parlé le langage de l'histoire. Mais ne fussent-ils que cela qu'il ne faudrait pas les*

---

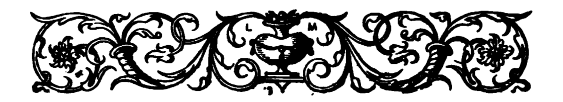
1. *Causeries du lundi*, t. III, p. 449-458.

mépriser. C'est avec les anecdotes, les chroniques, c'est avec la petite histoire qu'on fait la grande, comme c'est avec de la menue monnaie qu'on arrive à la valeur de la pièce d'or.

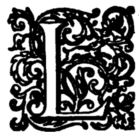
Nous donnons le texte des MÉMOIRES *sur l'édition d'Utrecht* (1727), *attribuée à juste raison, croyons-nous, à l'abbé d'Olivet. Nous en avons comblé les lacunes et corrigé les fautes d'après les deux collections de* MÉMOIRES *publiées sous les noms de MM. Petitot et Monmerqué et sous ceux de MM. Michaud et Poujoulat, l'une et l'autre revues sur les manuscrits.*

M. DE LESCURE.





PRÉFACE



LA malignité ou la flatterie conduisent nécessairement la plume de ceux qui écrivent l'histoire d'un prince pendant sa vie, ou aussitôt après sa mort, que les motifs de haine et de crainte sont encore récens. Et, d'ailleurs, comment pénétrer dans les secrets de l'État, en un temps où il est si important d'en dérober la connoissance à l'étranger, quelquefois même au sujet? Il est cependant impossible qu'un historien ignorant ou partial puisse faire un ouvrage utile, et rempli de ces grands traits de vérité, de ces détails de négociations, de ces portraits naïfs et fidèles des mœurs du siècle, sans quoi l'histoire la mieux écrite, la plus parfaitement disposée, n'aura jamais que le mérite du roman.

Si ces principes sont vrais, comme on n'en sauroit douter, quelle opinion peut-on avoir de tous les livres qui ont paru jusqu'ici sous le titre spécieux d'*Histoire de Louis XIV?* Ceux qui l'ont écrite, dans le temps que toute l'Europe retentissoit de la gloire de ce prince, ont plutôt fait des panégyriques qu'un récit exact des événemens de son règne. Depuis sa mort même, l'un de ses historiens n'a fait qu'orner les gazettes de quelques fleurs de rhétorique, et l'on s'aperçoit aisément que, sans des bienséances d'état, qui ne lui permettoient pas d'approuver les violences dont on avoit usé envers ses frères, il n'auroit jamais quitté le ton flatteur. On n'a pas même trouvé, dans ce dernier ouvrage de

M. de Larrey, les grâces du style qui avoient mis à la mode son *Histoire d'Angleterre,* et qui l'ont soutenue dans quelque sorte de réputation, jusqu'à ce que celle de M. Rapin-Thoiras ait ouvert les yeux du public, qui préférera toujours une histoire pleine de sens et de liberté à une informe rapsodie qui n'aura d'autre prix que d'être écrite avec élégance.

Au moins une histoire où l'auteur sacrifie la vérité à des motifs purement humains est rarement une histoire dangereuse, et l'on n'en voit pas qui ait produit d'autre effet que de déshonorer l'historien, sans que le mérite du héros en ait imposé à la postérité. Mais il n'en est pas ainsi d'une histoire satirique. La malignité naturelle lui donne toujours quelque vogue, et la plupart des lecteurs charmés ne refusent guère leur approbation à un homme qui les délivre de la cruelle nécessité d'applaudir à des qualités brillantes dont l'éclat les blesse.

Je ne crois pas qu'il faille chercher ailleurs la cause du bruit qu'a fait l'*Histoire de Louis XIII*, par Le Vassor, et celle de *Louis XIV*, par M. de Limiers. Ce n'est pas que je veuille comparer ces deux auteurs, dont le premier entendoit au moins sa matière et l'eût bien traitée sans les préjugés de religion; au lieu que son successeur ne connoissoit que le nom de Louis XIV, lorsqu'il entreprit son histoire. Aussi ne l'a-t-il composée qu'à l'aide de quelques gazettes, et du plus grand nombre de libelles qu'il a recouvrés. Sans choix, sans ménagement, sans preuves, il a compilé tout ce qui a jamais paru de plus odieux contre la gloire de Louis XIV, et de ceux qui ont eu le plus de part à sa confiance. Peut-être pourtant que tant de traits flétrissans mis bout à bout auroient acquis quelque autorité, si l'art de les mettre en œuvre eût égalé dans l'auteur l'avidité à les recueillir. Heureusement, le piège est grossier, et il n'y a que les ennemis de la France qui puissent y être trompés.

Sera-t-il donc défendu d'instruire la postérité et des foiblesses des rois et des fautes de leurs ministres? Non sans doute, et la crainte bien fondée que l'on a eue que MM. Pellisson, Racine et Despréaux ne couvrissent d'un voile épais

les défauts de Louis XIV et ceux de ses favoris, empêche que l'on ne regrette leur histoire, qui d'ailleurs auroit été un chef-d'œuvre et à laquelle, selon toutes les apparences, on n'auroit pu reprocher que les déguisemens ordinaires à ceux qui transmettent à la postérité les actions de leurs bienfaiteurs.

Mais l'amour de la vérité n'exclut pas le respect envers les puissances, et surtout il proscrit l'aigreur : ménagement délicat, milieu presque impossible à tenir dans la composition d'une histoire, à moins que celui qui en est l'objet ne soit plus en état de récompenser ou de punir. Alors un auteur n'ayant aucune animosité, aucune espérance, il raconte hardiment, mais sans fiel, ce qu'il y a eu de trop humain dans le caractère de son héros; il peint avec force, il expose avec plaisir ses vertus.

J'ajouterai que l'on n'a guère de bons mémoires sur le règne d'un prince qu'après sa mort. Les particuliers ne voient aucun inconvénient à communiquer les manuscrits qu'ils conservent dans leurs cabinets; ils deviennent enfin publics, et un homme habile découvre bientôt la vérité, en comparant avec soin ces divers morceaux.

Combien en a-t-il paru depuis 1715 qui répandent un grand jour sur le règne de Louis XIV? qui n'a pas lu les *Mémoires* de Retz, de Joli, de Nemours, de Gourville? Tous ces écrivains, témoins oculaires de la plupart des faits dont ils parlent, nous ont laissé des matériaux précieux, qu'il est à souhaiter qu'une bonne main mette en œuvre. Avec le secours que l'on peut tirer de ces livres et de quelques autres, tant imprimés que manuscrits, il est aisé d'écrire dès à présent l'histoire de la minorité.

Il est vrai que la suite du règne du feu roi n'est pas encore si connue; mais c'est l'affaire d'un petit nombre d'années d'en apprendre davantage, et il faut croire qu'on ne laissera pas périr un grand nombre de négociations importantes et de relations originales, où elle est fidèlement conservée : tels sont les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, ceux de M. le duc de Lauzun, les *Dépêches* de M. d'Avaux, les *Lettres* du cardinal de Janson, et tant d'autres manu-

scrits qui sont communs dans les bons cabinets de Paris.

En attendant que l'on mette au jour des morceaux si curieux, nous croyons que le public nous saura gré des *Mémoires* que nous lui communiquons aujourd'hui. M. l'abbé de Choisy les avoit faits pour sa satisfaction particulière, et ne croyoit pas autrement qu'ils dussent jamais être imprimés : de sorte qu'il y a laissé bien des négligences de style, et quelques répétitions qu'il auroit sans doute rectifiées, s'il eût prévu ce qui arrive. Mais ce que l'on perd de ce côté-là, on en est bien dédommagé par les traits vifs et hardis dont il a étoffé des mémoires qu'il écrivoit pour son seul usage, et qu'il eût peut-être sacrifiés à la crainte de déplaire aux courtisans qu'ils intéressent.

Ce qui fera le plus de plaisir aux lecteurs qui savent penser, ce sont les particularités que M. l'abbé de Choisy rapporte sur la personne du feu roi. Elles développent parfaitement toute la grandeur d'âme de ce prince, et montrent que ce qu'il y a eu de répréhensible dans son gouvernement et dans sa conduite doit être en grande partie attribué aux vues secrètes de ses ministres et aux flatteries de ses courtisans. Pour lui, il a toujours voulu le bien de son peuple, il n'avoit point d'autre but dans les démarches mêmes qui ont causé le plus de dommage au royaume.

C'est ce que M. l'abbé de Choisy développe en bon François qui aime son prince, et qui sent à quel degré de splendeur le feu roi avoit porté son État. Il ne faut pas croire pourtant qu'il ait écrit un froid panégyrique : il dit la vérité, et nous croyons ne pouvoir mieux caractériser ses *Mémoires* qu'en disant qu'il loue souvent Louis XIV, qu'il le blâme quelquefois, et qu'il peint ordinairement les ministres et les favoris avec ces traits délicats et malins qui coulent sans peine de la plume d'un homme qui vit à la cour, et qui en a pris le style.



MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

LOUIS XIV





LIVRE PREMIER

Ce n'est point un vain désir de gloire historique qui me met la plume à la main. Je n'attends de mon ouvrage ni honneur ni profit; j'écris pour ma propre satisfaction, ou, si vous voulez des idées plus hautes et des motifs plus nobles, je regarde uniquement l'instruction du prochain, et crois que l'histoire est la meilleure et la plus sûre manière d'apprendre aux princes de la terre des vérités quelquefois dures, qu'on n'oseroit leur dire autrement. Ils voient dans ce miroir des choses passées, que la vérité développe tout entières, que les plus puissans rois n'y sont pas plus épargnés que les moindres de leurs sujets, et que, si on y célèbre leurs vertus, leurs vices et même leurs moindres défauts

n'y sont pas oubliés. Ces exemples peuvent les toucher, et, lorsqu'ils remarquent la manière libre et hardie dont les historiens traitent les plus grands princes quand ils sont morts, ils doivent s'attendre que, quand on ne les craindra plus, ils n'y seront pas traités plus favorablement s'ils y donnent lieu par des actions indignes d'eux. Cela me fait souvenir que, pendant que je travaillois à l'*Histoire de Charles VI*, M. le duc de Bourgogne, à peine sorti de l'enfance, me dit un jour ces paroles : « Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce roi étoit fou? — Monseigneur, lui répondis-je sans hésiter, je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts. » M. le duc de Beauvilliers, qui passe dans le monde pour un homme de bien et pour avoir l'esprit droit, m'a dit plusieurs fois qu'en insinuant, comme je fais dans mes histoires, des maximes de religion, de piété, de tendresse pour le peuple, et les écrivant d'une manière qui force à lire les moins adonnés à la lecture (prenez garde au moins que c'est M. de Beauvilliers qui parle), je faisois un plus grand bien et rendois à Dieu un service plus agréable qu'en faisant douze missions. « Il y a, me disoit-il, beaucoup de gens propres à faire le catéchisme, et fort peu, ou presque point, de capables de faire des livres qui se fassent lire. » Il me a [illegible] le duc de Bourgogne avoit lu

quatre fois l'*Histoire de Charles V*. Quel bonheur pour la France, et quelle consolation intérieure pour un pauvre auteur, de penser qu'un si grand prince pourra peut-être, dans la suite de sa vie, mettre à profit l'exemple d'un roi si sage?

Après ce préambule, dont je me serois peut-être bien passé, il faut annoncer mon dessein, que je crois assez étendu pour y employer le reste de mes jours. J'entreprends d'écrire des *Mémoires* sur la plus belle de toutes les vies, la plus remplie d'événemens extraordinaires, la plus digne de passer à la postérité. On n'y verra que villes prises, batailles gagnées, États conquis, et toutes les horreurs de la guerre, suivies plus d'une fois de la paix, mère de l'abondance et des plaisirs; et, pour tout dire en peu de paroles, j'entreprends d'écrire la vie de Louis XIV, roi de France, à qui ses peuples ont donné le surnom de *Grand,* nom glorieux que ses vertus et ses actions lui ont acquis avec justice, et que l'équitable avenir lui confirmera, si ses grandes destinées se soutiennent jusqu'à la fin, et qu'après avoir fait la gloire de ses sujets il en puisse faire le bonheur.

Au reste, mon dessein n'est pas d'écrire la grande histoire de son règne, je ne sais point aller sur le marché des autres; et, puisque deux beaux esprits [1],

1. M. Racine et M. Despréaux. (*Note de l'abbé de Choisy.*)

connus et admirés dans le monde, l'un pour ses tragédies et l'autre pour ses satires, sont chargés d'un si grand travail, je me fais justice, et suis persuadé qu'ils nous donneront une histoire meilleure que celle que je pourrois faire : d'autant plus qu'ils ont en main tous les *Mémoires* les plus secrets, et qu'ils y travaillent depuis quinze ans. Je ne m'attache donc qu'aux particularités de la vie du roi : je tâcherai de le suivre dans ses conseils avec ses ministres, dans son cabinet avec ses amis. En dépouillant le faste de la royauté, il est plus aimable, et n'est peut-être pas moins grand qu'à la tête de ses armées. Je ne le perdrai point de vue dans ses jeux, dans ses plaisirs, dans ses exercices les plus communs; et je ne laisserai rien perdre de tout ce qui échappera de son esprit et de son cœur, sans pourtant négliger ses actions de héros; mais je ne ferai point une gazette, et ne marquerai exactement que ce qu'il a fait en personne. On le verra dans la tranchée de Lille attirer par son courage cette belle parole d'un soldat, qui, le voyant exposé aux coups de mousquet, et un page de la grande écurie tué derrière lui, le prit rudement par le bras, en lui disant : « Otez-vous, est-ce là votre place ? » Il est vrai que son courage pensa se laisser aller aux continuelles instances de ses courtisans empressés et flatteurs. Le vieux Charost, qui étoit alors capitaine des gardes du corps en quartier,



lui ôta de dessus la tête son chapeau et son bouquet de plumes, et lui donna le sien; mais, le voyant un moment après un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit à l'oreille : « Il est tiré, Sire, il le faut boire. » Le roi le crut, demeura dans la tranchée, et lui en sut tant de gré que dès le même soir il rappela à la cour le marquis de Charost, qui étoit exilé je ne sais où. Mais à propos du siège de Lille, le comte de Brouai en étoit gouverneur pour le roi d'Espagne, et tous les matins il envoyoit de la glace au roi, parce qu'il avoit appris qu'il n'y en avoit pas dans le camp. Un jour le roi dit au gentilhomme qui venoit de sa part : « Je vous prie, dites à M. le comte de Brouai que je lui suis bien obligé de sa glace, mais qu'il m'en devroit envoyer un peu davantage. — Sire, repartit l'Espagnol sans hésiter, il croit que le siège sera long, et craint qu'elle ne vienne à lui manquer. » Il fit aussitôt une révérence et s'en alla. Mais le vieux Charost, qui étoit derrière le roi, lui cria tout haut : « Dites à M. de Brouai qu'il n'aille pas faire comme le gouverneur de Douai, qui s'est rendu comme un coquin. » Le roi se retourna, et lui dit en riant : « Charost, êtes-vous fou? — Comment! Sire, répliqua-t-il, le comte de Brouai est mon cousin. » Enfin, on verra le roi céder à peine aux instances de M. de Turenne, qui le menaça bien sérieusement de quitter l'armée, s'il con-

tinuoit de venir à la tranchée sur un grand cheval blanc, avec un plumet blanc, comme pour se faire mieux remarquer, dans le même temps qu'il avoit répondu aux assiégés que son quartier étoit partout, ne voulant pas que le respect les empêchât de tirer. Je le suivrai à la campagne de Hollande, à Maëstricht, à Valenciennes, à Cambrai, à Mons, à Namur, et partout où sa présence s'est bien fait sentir à ses ennemis. Je n'oublierai, s'il m'est possible, aucune de ses vertus; mais aussi je n'oublierai pas ses défauts. Pétri du même limon que César et Alexandre, il aura ses foiblesses aussi bien qu'eux, et quelquefois le héros laissera paroître l'homme.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer que ce ne sont que des paroles et que je n'oserois faire ce que je promets avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'insolence. Je déclare d'abord que ce que je vais écrire demeurera pendant ma vie dans l'obscurité de mon cabinet. Comment oserois-je parler librement du prince et de ses ministres? Le pas seroit glissant; et, si je me fais des affaires avec eux, ou avec leurs enfans, ce ne sera du moins qu'après avoir pris mes mesures pour une séparation éternelle : ainsi, malgré la flatterie, vice dominant de tous les siècles, je mettrai sur le papier tout ce que je saurai de plus secret et de plus vrai, et je me vante d'en savoir beaucoup.

J'avois près de dix-sept ans à la mort du cardi-

nal Mazarin; et, par l'éducation qu'on m'avoit donnée, j'étois mieux instruit des affaires qu'on ne l'est ordinairement à cet âge-là. Ma mère, qui étoit de la maison de Hurault de L'Hôpital, me disoit souvent : « Écoutez, mon fils, ne soyez point glorieux, et songez que vous n'êtes qu'un bourgeois. Je sais bien que vos pères, que vos grands-pères, ont été maîtres des requêtes, conseillers d'État; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnoît de noblesse que celle d'épée. La nation guerrière a mis la gloire dans les armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité. Allez passer l'après-dînée avec les petits de Lesdiguières, le marquis de Villeroi, le comte de Guiche, Louvigny; vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, et il vous en restera toute votre vie un air de civilité, qui vous fera aimer de tout le monde. » Elle me faisoit pratiquer ces leçons; et il est arrivé qu'à la réserve de mes parens, qu'il faut bien voir malgré qu'on en ait, je ne vois pas un homme de robe; il faut que je passe ma vie à la cour avec mes amis ou dans mon cabinet avec mes livres.

J'avois donc assez d'âge et de connoissance à la mort du cardinal Mazarin pour remarquer toutes choses. Ma mère, plus par son esprit que par l'état de sa fortune, étoit fort avant dans les secrets de la cour : la reine Anne d'Autriche l'avoit fort

aimée; et le roi lui-même la distinguoit de toutes les femmes de son âge par ses bienfaits et par des marques de son amitié, jusqu'à lui donner des audiences réglées toutes les semaines. J'étois le dernier de ses enfans, et par conséquent le plus aimé; à l'âge de dix ans, elle me faisoit écrire tous les matins deux ou trois heures au chevet de son lit, et toutes ses lettres parloient d'affaires et de nouvelles; elle avoit un commerce réglé avec la reine de Pologne, Marie de Gonzague; avec Madame Royale de Savoie, Christine de France; avec la fameuse reine de Suède, et avec plusieurs princesses d'Allemagne, qui toutes l'honoroient d'une amitié particulière : et par là j'ai été initié de bonne heure aux mystères de la politique.

Au reste, j'avertis le lecteur qu'en écrivant la vie du roi, j'écrirai aussi la mienne, à mesure que je me souviendrai de ce qui m'est arrivé. Ce sera un beau contraste, mais cela me réjouira; et je veux bien courre le risque qu'on dise : « Il joint à tous propos les louanges d'un fat à celles d'un héros [1].» Ce n'est pas que j'aie envie de me louer, mais, en parlant de soi, on y tombe sans y penser.

1. Allusion à ces vers de Boileau dans le *Discours au roi :*



L'un, en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Nos vertus nous paroissent plus grandes, et nos fautes plus légères ; et, s'il m'arrive de mettre toutes les badineries de mon enfance, on ne les excusera peut-être pas. On rira de me voir habillé en fille jusqu'à l'âge de dix-huit ans; on n'excusera pas ma mère de l'avoir voulu. Le voyage de Bordeaux ne laissera pas de divertir[1]. Enfin, je suis résolu de laisser courir ma plume tant qu'elle voudra; et, pour dire des choses assez nouvelles et assez plaisantes, je n'aurai qu'à dire simplement ce qui m'est arrivé. Une dame, qui a tout l'esprit du monde, a dit que j'avois vécu trois ou quatre vies différentes : homme, femme, toujours dans les extrémités; abîmé ou dans l'étude, ou dans les bagatelles; estimable par un courage qui mène au bout du monde, méprisable par une coquetterie de petite fille; et, dans ces états différens, toujours gouverné par le plaisir.

Quand le roi, en 1661, prit la conduite de ses affaires, j'avois des yeux, et j'eus de l'attention comme toute l'Europe; mais je fus moins surpris qu'un autre. Ma mère, qui le connoissoit à fond,

---

1. Cette partie des *Mémoires* de Choisy est perdue. Il dit, dans des fragments retrouvés, qu'il a joué la comédie sur le théâtre d'une grande ville pendant cinq mois, sous des habits de fille; on voit par ce passage de ses *Mémoires* que c'est de la ville de Bordeaux qu'il a parlé. (*Note de l'édit. Michaud.*)

m'avoit dit cent fois que c'étoit un génie extraordinaire, et que son cœur faisoit tort à son esprit dans la reconnoissance sans mesure qu'il témoignoit au cardinal Mazarin. Il croyoit lui avoir les dernières obligations, et, le voyant prêt à mourir, il ne pouvoit se résoudre à lui donner du chagrin, et peut-être la mort, en lui ôtant le pouvoir absolu. La suite a bien fait connoître que ma mère ne se trompoit pas, et que ce prince, si doux et si endurant jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, étoit le plus habile et le plus fier de tous les hommes. Je l'ai suivi à plusieurs de ses campagnes. Ma profession me dispensoit de faire la guerre, mon inclination me portoit au moins à la voir; j'ai vu par moi-même la plupart des merveilles de notre siècle; j'étois au passage du Rhin, et à la conquête des quatre provinces hollandoises. Le cardinal de Bouillon, mon ami particulier depuis l'enfance, m'avoit donné une place dans son carrosse; j'aurai bien des choses à dire de lui dans la suite de ces *Mémoires*, et je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre : je l'aime, mais j'aime encore mieux la vérité. Il a fait un grand personnage, et il est bon de le faire connoître tel qu'il est. Jamais jeune homme n'entra dans le monde si agréablement : il étoit beau comme un ange, beaucoup d'esprit, de finesse et de vivacité, qui le menoit quelquefois au delà du but. Dans l'enfance, il passoit tous les

autres écoliers dans ses études, et se distinguoit par une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut au collège avec l'abbé d'Harcourt, qu'il soutint vigoureusement. On le nommoit alors le duc d'Albret. Le lendemain ma mère me demanda si je l'avois été voir; je lui dis que non, et que l'abbé d'Harcourt étoit de mes amis : elle me pensa manger. « Comment! dit-elle, le neveu de M. de Turenne! Courez vite chez lui, ou sortez de chez moi. » C'étoit une maîtresse femme qui vouloit être obéie et qui faisoit ma fortune. J'y allai, et depuis ce jour-là j'ai toujours été attaché à lui. J'ai su la manière dont il fut fait cardinal.

Ce fut en 1668. Il venoit de recevoir le bonnet de la Maison et Société de Sorbonne; il logeoit dans le cloître Notre-Dame. Il avoit si bien gagné l'estime et l'amitié du bon homme Péréfixe, archevêque de Paris, qu'il le vouloit faire son coadjuteur. Lorsque l'abbé Le Tellier, fils du ministre, fut déclaré coadjuteur de Langres, le duc d'Albret apprit par une voie secrète que, non content de Langres, l'abbé Le Tellier alloit être coadjuteur de Reims. Cette nouvelle éveilla son ambition ; il l'alla dire à M. de Turenne, qui vouloit en aller parler au roi pour l'empêcher. « Gardez-vous-en bien, Monsieur, lui dit le duc d'Albret, vous perdriez ma fortune : si le roi met l'abbé Le Tellier dans un

des grands postes de l'Église de France, il ne pourra jamais me refuser la coadjutorerie de Paris, ou la nomination au cardinalat. » M. de Turenne avoua qu'il avoit raison, et ne dit mot; mais, dès que l'abbé Le Tellier eut été nommé coadjuteur de Reims, il alla voir monsieur l'archevêque de Paris, qui l'assura qu'il auroit la plus grande joie du monde si le roi vouloit bien lui donner M. le duc d'Albret pour son coadjuteur. Il ne perdit point de temps, et dès le soir même il demanda au roi la coadjutorerie de Paris pour son neveu. Le roi, qui se ressouvenoit des guerres civiles et de la peine qu'un évêque de Paris[1] lui avoit faite, ne voulut point mettre dans une place si importante un homme si jeune et d'une si grande naissance : il refusa avec des promesses magnifiques pour toutes autres choses. M. de Turenne lui demanda aussitôt la nomination au cardinalat, que Sa Majesté lui accorda, à condition que la chose demeureroit secrète. M. de Turenne, si fier dans un combat, étoit fort timide dans le cabinet; il avoit eu besoin de toute la vivacité du duc d'Albret pour se résoudre de demander au roi ce qu'il obtint à la première parole. Il avoit fait la pluie et le beau temps à la campagne de Lille; mais depuis la paix sa faveur étoit fort baissée, et les courti-



1. Le cardinal de Retz.

sans, qui s'en étoient aperçus, n'étoient plus dans son antichambre. Il arriva quelques jours après que le nouveau coadjuteur de Reims, revenant de Saint-Germain avec le duc d'Albret, lui dit en voyant les tours de Notre-Dame : « Voilà deux tours qui vous siéroient bien. » Il avoit su par son père que le roi avoit refusé la coadjutorerie de Paris à M. de Turenne, mais il ne savoit pas qu'il lui avoit accordé la nomination au cardinalat. Le duc d'Albret, qui se sentoit dans son cœur amplement dédommagé, le remercia avec la tendresse d'un vieux courtisan. Cinq mois après, l'abbé Le Tellier fut sacré coadjuteur de Reims avec une magnificence extraordinaire, et une si grande foule que ce jour-là le roi se trouva presque seul à Saint-Germain. Il en témoigna quelque chagrin : le duc d'Albret s'étoit trouvé à la cérémonie en habit simple de docteur, et les nouvelles à la main en firent mention. Cela fâcha M. de Turenne, qui, pour se dépiquer, alla prier le roi de rendre publique la nomination de son neveu au cardinalat. Le roi, qui se souvenoit des grandes obligations qu'il lui avoit, et qui l'aimoit dans le fond, n'osa le refuser. Il fut fait véritablement cardinal l'année suivante.

Le roi, à la prière du pape, avoit envoyé un grand secours à Candie, sous la conduite de M. de Beaufort ; ce prince fut tué dans une sortie, et il en revint peu de François. Le pape, pour consoler

le roi en quelque façon, fit le duc d'Albret cardinal, quoiqu'il n'eût encore fait aucune promotion ni pour ses créatures, ni pour les têtes couronnées; et, de peur de fâcher les Espagnols, il déclara qu'il donneroit aussi un chapeau hors du rang à celui que la reine régente d'Espagne lui nommeroit. Ce fut le cardinal Portocarrero. Je raconterai dans la suite les manières adroites dont le cardinal de Bouillon se servit pour être grand aumônier de France et abbé de Cluny; je n'oublierai pas ses malheurs, ses deux exils, ce qui lui a fait manquer l'évêché de Liége et celui de Strasbourg, et sans l'épargner je dirai ses fautes et ses défauts, aussi bien que ses vertus. En un mot, sa vie est si fort mêlée avec celle du roi qu'il me faudra souvent parler de lui, et j'en dirai la vérité, parce que je la sais. Je l'ai accompagné dans plusieurs de ses voyages, j'ai été conclaviste à l'exaltation du pape Innocent XI, et, sans vanité, il a eu peu de choses cachées pour moi.

Mais je reviens à mes *Mémoires*, où je me flatte de fourrer bien des choses importantes et secrètes. J'ai passé plusieurs années de ma vie avec M. le Prince et M. de Turenne, héros qui tous deux savoient s'humaniser, et ne dédaignoient la conversation de personne, persuadés que, tout habiles qu'il[illegible] ils pouvoient encore apprendre. Je me [illegible] par hasard ami intime de plusieurs

ministres. Il est vrai que ces messieurs ne m'ont jamais révélé les secrets de l'État; mais il est difficile et presque impossible que, dans une familiarité continuelle, dans la chaleur de la conversation, il ne leur échappe une infinité de choses; ils n'ont point dessein de nous en instruire, mais nous les révèlent souvent sans y penser. Leur cœur est fait comme les autres cœurs, et il faut bien qu'il s'ouvre de temps en temps. Celui de tous qui parle le plus aisément, c'est M. de Croissy, sans qu'il lui échappe rien qui puisse nuire au service du roi. On peut aussi arracher quelque chose de M. de Pomponne; mais, pour M. de Pontchartrain, on tireroit plutôt de l'huile d'un mur : il fait mystère de tout, c'est un vrai Bontemps. Enfin, je crois être assez bien instruit de la matière que j'ai à traiter, et je la traiterai sans aucune attention ni à la naissance, ni aux dignités : je me flatte même que l'amitié ne pourra rien sur moi, et qu'ayant toujours devant les yeux mon devoir et l'utilité du prochain, nulle considération humaine ne sera capable de me faire prendre à gauche.

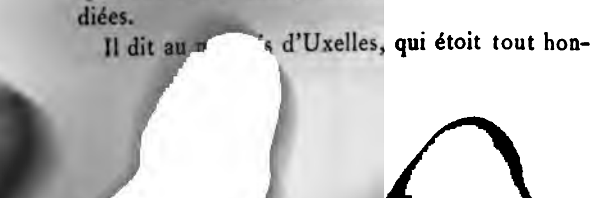
Louis lui-même, tout grand qu'il est, ne me tentera pas. Quelque foible que j'aie à son égard, la vérité me soutiendra, l'amour du vrai triomphera en moi de tous les autres amours. J'avoue que ce prince m'a fait du bien, mais je ne l'avois pas mérité par mes services; tout va sur le compte de mes

parens : car, pour moi, je le dis à ma confusion, jamais il ne m'a écouté favorablement; et, lorsque je lui ai demandé quelques grâces assez légères, il me les a toutes refusées. Je veux pourtant lui rendre justice, il n'a pas eu grand tort. Je m'étois donné l'exclusion à moi-même, et ma conduite cachée et irrégulière ne le justifie que trop à mon égard.

Mais aussi, s'il m'a fait justice, je suis en droit de la lui faire à mon tour, et de peser son mérite dans la balance de la vérité. Oui, je proteste que je l'y pèserai, et que j'écrirai sans rien craindre tout ce qui est venu à ma connoissance : car je suis persuadé qu'en parlant d'un aussi grand prince, il faut descendre quelquefois jusqu'aux moindres circonstances. C'est dans ces occasions que les plus petites choses deviennent grandes, et qu'on ne sauroit jamais trop entrer dans le détail. Les jeux et les amusemens des héros doivent faire l'instruction et l'entretien perpétuel des hommes.

Je rapporterai, par exemple, jusqu'à ses moindres paroles, parce qu'elles ont toujours eu un certain sel qui leur donne la force et l'agrément. Il est véritablement roi de la langue, et peut servir de modèle à l'éloquence françoise. Les réponses qu'il fait sur-le-champ effacent les harangues étudiées.

Il dit au m[illegible]s d'Uxelles, qui étoit tout hon-



teux d'avoir rendu Mayence, après plus de cinquante jours de tranchée ouverte: « Marquis, vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. »

Il écrivit à M. de La Rochefoucauld après l'avoir fait grand maître de la garde-robe : « Je me réjouis comme votre ami du présent que je vous ai fait comme votre maître. » Et le même se plaignant, selon sa bonne coutume, de la dureté de ses créanciers : « Est-ce ma faute? lui dit le roi; que n'en parlez-vous à vos amis! » Et deux heures après il lui envoya cinquante mille écus.

Le bonhomme Bontemps, toujours obligeant et désintéressé, lui demandoit une charge vacante de gentilhomme ordinaire pour la famille du mort. « Hé! Bontemps, lui dit le roi, demanderez-vous toujours pour les autres? Je donne la charge à votre fils. »

Je ne finirois pas, si je mettois ici tout ce qui me revient à la mémoire sur un si beau sujet. Le roi aime tendrement ceux qui servent auprès de Sa Majesté, et, s'il leur promet quelque grâce, il s'en souvient pour la faire, et l'oublie après l'avoir faite. Il les accable de bienfaits, comme s'ils étoient toujours dans le besoin. S'ils font des fautes, il les regarde comme des hommes, et, lorsqu'il en est bien servi, il les traite comme ses amis.

Un jour qu'il s'habilloit, après avoir mis lui-

même ses bas, il ne se trouva point de souliers. Celui qui en étoit chargé courut les chercher, et fut une demi-heure à revenir. Les courtisans s'impatientoient, le roi seul paroissoit tranquille. M. de Montausier, en colère, voulut gronder le valet de garde-robe. « Hé! laissez-le en paix, dit le roi, il est assez fâché. »

Une autre fois un de ses valets de chambre lui renversa sur sa jambe toute nue la cire brûlante d'une grosse bougie. « Au moins, lui dit-il, donnez-moi de l'eau de la reine de Hongrie. »

Pequilain, depuis Lauzun, emporté par une folle passion, lui manqua de respect, et lui dit insolemment, lui montrant le poing fermé, qu'il ne le serviroit jamais. Le roi, qui sent venir sa colère, jette brusquement par la fenêtre une canne qu'il avoit à la main : « Je serois au désespoir, dit-il à M. Le Tellier qui étoit présent, si j'avois frappé un gentilhomme. »

Une autre fois le même Lauzun lui répondit fort insolemment. « Ah! s'écria-t-il, si je n'étois pas roi, je me mettrois en colère. »

Le musicien Gaye dans une débauche avoit dit les sottises de l'archevêque de Reims, maître de la musique et de la chapelle : il se crut perdu et alla mander pardon au roi. Quelques jours après, hevêque, à qui on avoit rapporté fidèlement le vais discours du musicien, dit à demi-haut en

l'entendant chanter à la messe : « C'est dommage, le pauvre Gaye perd sa voix. — Vous vous trompez, reprit le roi, il chante bien, mais il parle mal. »

Un de ses valets de chambre le prioit un soir de faire recommander à M. le Premier Président un procès qu'il avoit contre son beau-père, et lui disoit en le pressant : « Hélas ! Sire, vous n'avez qu'à dire une parole. — Hé ! lui dit le roi, ce n'est pas de quoi je suis en peine ; mais dis-moi, si tu étois à la place de ton beau-père, serois-tu bien aise que je la dise, cette parole? »

Le roi est si grand qu'on peut dire, sans le flatter, qu'il est grand jusque dans la plus petite chose.

Il se vit au comble de la gloire humaine, lorsqu'il alla dîner à l'Hôtel de ville après sa maladie[1] ; il se vit aimé de son peuple ; jamais on ne témoigna tant de joie, les acclamations ne finissoient point. Il étoit dans son carrosse avec Monseigneur et la famille royale. Cent mille voix crioient : *Vive le roi !* « J'ai grand'peur, dit-il en riant, que quelque mauvais plaisant ne crie aussi : *Et Béchameil son favori !*[2] » Il faut se souvenir que le peuple étoit alors acharné à faire des couplets sur

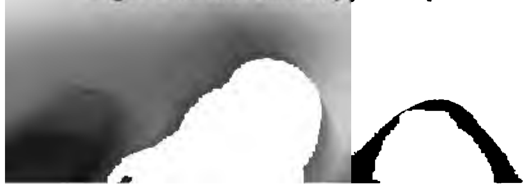
1. Le 30 janvier 1687.

2. Refrain d'une chanson du temps faite à l'occasion de l'entrée de M. de Béchameil dans sa terre de Nointel. (*Anc. note.*)

Béchameil, qu'on qualifioit toujours de favori du roi.

Le roi est peut-être l'homme de son royaume qui pense le plus juste, et qui s'explique le plus agréablement. Il avoit remarqué que Cavoye et Racine se promenoient toujours ensemble. Il les voyoit un jour passer sur la terrasse. « Cavoye, dit-il à ceux qui étoient auprès de lui, croit devenir bel esprit, et Racine se croira bientôt un fin courtisan. »

Mais je m'arrête tout court, et je trouverai dans la suite de ces *Mémoires* assez d'occasions de rapporter les dits mémorables de mon héros, que j'estime tel, malgré les fautes qu'il a faites, et qu'il s'est reprochées à lui-même. Ce sont des ombres et des taches dans le soleil, qui ne l'empêchent pas d'être le grand astre de lumière. Par exemple, il a fait deux fautes considérables et irréparables. La première, de n'avoir pas passé le Rhin à la nage après le comte de Guiche, à la tête de ses gardes du corps. Il y avoit peu de danger à courre, et une gloire infinie à acquérir. Alexandre et son Granique n'auroient eu qu'à se cacher. Il est vrai qu'il faut lui rendre justice ; il le vouloit, mais M. le Prince, qui n'osoit pas mettre le pied dans l'eau à cause de sa goutte, s'y opposa. Comment eût-il osé passer en bateau, le roi passant à la nage? J'en suis témoin, j'y étois présent, et même



j'eus le plaisir de faire ce jour-là une chose fort agréable au roi; je lui fis entendre la messe. Il étoit parti la veille à onze heures du soir : son armée étoit campée à six lieues de là; il avoit marché toute la nuit, et n'avoit pris que le détachement nécessaire pour son entreprise. J'étois le soir par hasard dans la tente de mon frère de Balleroy, lorsqu'il eut ordre de marcher avec son régiment. Je le suivis sans balancer et sans savoir où nous allions; mais on voyoit bien que de partir à onze heures du soir n'étoit pas pour aller faire une revue. Nous nous trouvâmes à trois heures du matin sur le bord du Rhin, vis-à-vis de Thollhus. Je vis le courage du comte de Guiche. J'étois à trois pas de Sa Majesté, quand elle apprit la blessure de M. le Prince et la mort de M. de Longueville. Elle parut plus touchée de l'une que de l'autre. Je vis aussi le petit triomphe de Cavoye : on l'avoit nommé parmi les morts, et le roi lui avoit donné une louange bien solide, en s'écriant : « Ah ! que M. de Turenne sera fâché ! » Mais une demi-heure après on vit un homme à cheval de l'autre côté du Rhin qui se mettoit à la nage. L'attention fut grande ; on attendoit à tous les momens des nouvelles de ce qui se foisoit de l'autre côté. Cet homme passa heureusement, et il se trouva que c'étoit Cavoye que M. le Prince envoyoit au roi. Sa Majesté fut fort aise de sa résurrection ;

mais les courtisans eussent bien voulu retenir les louanges qu'ils lui avoient données. Enfin, l'affaire étant finie vers les dix heures du matin, le roi, qui, par parenthèse, n'a jamais manqué qu'une fois en sa vie à entendre la messe, la demanda. Il n'y avoit ni aumônier, ni chapelain ; ils étoient en défaut. L'abbé de Dangeau et moi, nous nous trouvâmes les seuls ecclésiastiques de la cour ; nous allâmes chercher un aumônier de régiment. Il nous manquoit un missel, on en trouva un dans un portemanteau du comte d'Ayen ; on dressa un autel, et nous eûmes l'honneur de servir le roi à sa messe : ainsi je peux parler en cette occasion comme témoin oculaire.

Mais passerai-je si légèrement sur la chose de ma vie qui m'a le plus touché ? J'étois serviteur, que dis-je serviteur ? j'étois ami très particulier de M. de Longueville : je me garderai bien de faire ici son portrait, cela ne serviroit qu'à renouveler ma douleur. Enfin je le connoissois, comme tout le monde, pour le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique ; mais je savois de plus une partie de son secret. Nous attendions à tous momens des nouvelles de Pologne, et, selon les apparences, il en devoit être bientôt roi. J'étois tous les jours avec lui ; je lui avois donné au siège d'Orsoy une canne garnie d'or qu'il avoit trouvée à son gré : car il ne faisoit pas de façon de prendre de petits



présens de ses amis, bien sûr de leur en faire bientôt de grands. Il y avoit trente heures qu'il étoit allé en parti du côté de l'Isel, lorsqu'il arriva au camp fort fatigué. Il apprit que le roi étoit parti la nuit avec six mille chevaux ; son courage lui redonne de la vigueur, il pique à toute bride et arrive sur le bord du Rhin, dans l'instant que M. le Prince montoit dans un bateau pour passer de l'autre côté. J'étois sur le bord et sur son chemin ; il couroit, et ne laissa pas de me dire en passant : « Adieu, l'abbé, je n'ai pas votre canne aujourd'hui. » Il vit que le bateau de M. le Prince démarroit, il cria qu'on l'attendît, ou qu'il s'alloit mettre à la nage. M. le Prince, qui connoissoit son neveu, eut peur qu'il ne fît ce qu'il disoit et que son cheval presque rendu ne le fît noyer. Il fit retourner à terre et le prit dans son bateau. On sait trop la suite. L'émulation et la jalousie de gloire entre M. le Duc et M. de Longueville excitèrent leur témérité ; et deux heures après je vis de mes propres yeux le corps de M. de Longueville que l'on rapporta sur un cheval la tête d'un côté et les pieds de l'autre. Des soldats lui avoient coupé le petit doigt gauche pour avoir un diamant. Non, je ne crois pas avoir jamais été, ni pouvoir jamais être aussi touché que je le fus. Mais ce qui est fort singulier, j'étois encore jeune, grand joueur, assez peu attaché à mes devoirs ecclésiastiques ; à peine

étois-je tonsuré, et cependant j'allai m'enfermer dans une hutte de feuilles que mon frère de Balleroy avoit fait faire, et je priai Dieu pour M. de Longueville à genoux, avec des larmes et une contrition de cœur que je voudrois bien avoir pour mes péchés. Je ne pouvois pas me consoler en pensant qu'un jeune prince ambitieux, galant, sujet à ses passions, avoit été tué tout roide ; et les suites d'une éternité malheureuse me faisoient tourner la tête. Ces pensées funestes me tourmentèrent pendant toute la campagne, et je ne me remis l'esprit qu'en apprenant que M. de Longueville, avant que de partir pour l'armée, avoit fait une confession générale aux Chartreux, et s'étoit disposé à une mort véritablement chrétienne.

Mais revenons au roi. Une autre faute qu'il a faite, encore plus grande que la première, c'est de n'avoir pas attaqué le prince d'Orange sur la contrescarpe de Valenciennes lorsque ses troupes passoient l'Escaut et n'étoient qu'à demi passées. Le maréchal de Lorges ne demandoit que six mille chevaux pour commencer la déroute des ennemis. Le roi vouloit donner, il avoit pris ses armes à la tête de l'armée, qu'il avoit lui-même rangée en bataille ; mais le maréchal de Schomberg, gagné par M. de [illegible] qui n'aimoit que les actions décisives, [illegible]nnemens si longs qu'il laissa échappe[illegible] le la victoire en donnant le

temps au prince d'Orange de se fortifier sur la hauteur avec toute son armée. J'ai ouï dire à un ministre que le roi se reprochoit souvent d'avoir eu de la foiblesse dans ces deux occasions.

Je crois qu'il est assez à propos, avant que d'aller plus loin, d'avertir ceux qui s'amuseront à lire ces *Mémoires* qu'ils y trouveront une infinité de choses dont ils feront peut-être fort peu de cas.

Je laisserai tomber de ma plume tout ce qui me regardera personnellement, quelque petit qu'il soit, et mes amis y trouveront aussi leur place : car pour des ennemis, grâce à Dieu, je n'en ai point, et n'en eus jamais; et, si je savois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui. C'est donc ici un plaisir innocent que je me propose. Quand je serai bien vieux, je me ferai lire ces *Mémoires,* et me rajeunirai en quelque sorte en me rappelant ces temps heureux de la jeunesse, où l'on ne songe qu'à se réjouir. J'aurai de plus la consolation de repasser dans ma mémoire les actions héroïques d'un des plus grands rois qui ait jamais été en France : car, quoiqu'il ait des défauts comme les autres hommes et qu'il ait bien fait des fautes en sa vie, il a en lui tant de grandes qualités, des vertus si solides, et il a fait tant de belles choses, qu'à tout prendre je l'estime autant que Charlemagne ou Philippe-Auguste.

Nous ne voyons présentement tous ces héros que de bien loin, sur la parole des historiens, que l'amour ou la haine font souvent parler. Pour moi, voici comme je m'y prends pour écrire mes *Mémoires*. J'écris d'abord tout ce que je sais par moi-même et tout ce que ma mère m'a dit ; ensuite je fais des questions aux gens par les mains de qui les affaires ont passé, et les fais sans empressement, avec un air ingénu et de simple curiosité. Je fais parler M. Roze sur le temps du cardinal Mazarin. J'entretiens M. de Brienne, qui a été cinq ou six ans secrétaire d'État, et qui, malgré dix-huit ans de Saint-Lazare, a encore beaucoup d'esprit et de mémoire [1]. Je fais conter à M. de Pontchartrain ; j'en ai usé ainsi avec feu Pellisson. Je laisse jaser la bonne femme du Plessis-Bellière qui ne radote point. J'ai eu cent conversations avec le vieux maréchal de Villeroy et avec feu M. le Premier [2]. Je tire quelquefois une parole du bonhomme Bontemps ; j'en tire douze de Joyeuse et vingt-cinq de

---

1. Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, avait été enfermé, sous prétexte d'aliénation mentale, dans la maison de Saint-Lazare. Des documents publiés dans la collection Michaud et Poujoulat (t. III de la 3e série) prouvent qu'il fut victime d'une odieuse conspiration de famille, ayant eu l'imprudence d'[illegible]ner de son vivant sa fortune à cette famille. (*L.*)

2. M. d[illegible] premier écuyer.

Chamarante, qui est ravi qu'on lui aille tenir compagnie[1]. Il n'y a rien qui délie si bien la langue que la goutte aux pieds et aux mains. Je me sers de ce que me dit l'un pour faire parler l'autre. Je compare les diverses leçons, et, quand plusieurs s'accordent sans s'être concertés, je crois que c'est la vérité. Je m'aperçois tous les jours que cette manière d'apprendre les choses les plus secrètes est admirable. On ne se méfie point de moi ; je n'ai point arboré l'étendard d'historien du roi. Tout le monde croit que je travaille à l'histoire de Charles VII. Je viens de donner au public Charles VI. Je ferai filer son successeur cinq ou six ans après. Chacun me donne des mémoires sur le comte de Dunois et sur la belle Agnès, et je les mets dans le sac ; j'en parle exprès dans les assemblées de l'abbé de Dangeau ; mais, lorsque je tiens quelque bon auteur contemporain, quelque Roze, quelque Chamarante, qui peut me montrer ce que je cherche, j'en tire toujours quelque chose sans paroître m'en soucier. L'autre jour M. Roze me contoit les particularités de la mort de M. le cardinal Mazarin. Je l'interrompis pour lui parler de la Pucelle d'Orléans. « Ah ! me dit-il, M. Racine voudroit bien être ici ; il m'a mis plusieurs fois sur les

1. M. de Chamarante, premier valet de chambre du roi.

voies, mais je ne lui ai jamais rien voulu dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille citer à tort et à travers. » Je me mis à rire de lui et lui contai une aventure siamoise ; mais, dès que je fus sorti de chez lui, j'écrivis sur mes tablettes tout ce qu'il m'avoit dit du cardinal. Je n'écris jamais que les choses qui se sont passées il y a au moins quinze ans. Tous mes amis sont bons courtisans et n'oseroient rien dire du présent ni de ce qui en approche ; mais, dès que cela s'éloigne un peu, ils ne font plus un mystère de relever les choses les plus secrètes, persuadés qu'il n'y a plus de danger pour eux. Au reste, quand celui avec qui je cause sort de mon sujet et me conte quelque fait curieux, je ne laisse pas de l'enchâsser. Par exemple, M. l'abbé de Dangeau, qui sait le passé, le présent et l'avenir, me conta hier en trente paroles un trait de l'histoire du marquis d'Ancre, qui me parut digne d'être écrit ; le voici :

« Concini, gentilhomme florentin, étoit venu en France avec la reine Marie de Médicis. Il étoit amoureux ou feignoit de l'être de Mme Éléonor Galigaï, femme de chambre de la reine et sa confidente. La cour étoit à Fontainebleau après la mort de Henri IV. Concini en allant à Paris logea un soir à M[illegible] le procureur du roi nommé M. Barbin, [illegible] connoissance et amitié. Barbin lui [illegible]n et un beau jardin pour y

régaler Mme Éléonor. Il l'accepta, les amans se virent plusieurs fois; ils se marièrent ensuite au commencement de la Régence.

« Concini acheta le marquisat d'Ancre et devint premier ministre. Il se souvint dans sa gloire de son ami M. Barbin, et le proposa à la reine pour avoir soin des finances, sous le titre de contrôleur général. M. Barbin, maître des finances, se souvint de son ami Boutillier, avocat, qui, pendant qu'il n'étoit que procureur du roi de Melun, lui donnoit une chambre chez lui quand il alloit à Paris. L'avocat Boutillier avoit un fils habile qui vint à la cour sous la protection de M. Barbin. Il vola bientôt de ses propres ailes, et par son mérite devint secrétaire d'État. C'est le grand-père de l'évêque de Troyes. D'autre côté, cet avocat Boutillier avoit été clerc du vieux avocat de La Porte, qui l'avoit fort bien traité. Cet avocat de La Porte étoit fils d'un apothicaire de Parthenay en Poitou, à qui le peuple avoit donné le nom de La Porte à cause que sa boutique étoit sur la porte de la ville. Il étoit venu à Paris fort jeune, et, par son esprit et sa profonde capacité, il étoit devenu un des plus fameux avocats de son temps. Il avoit fait gagner une cause importante à MM. de Malte, qui par reconnoissance reçurent son fils chevalier sans faire de preuves, et ce fut le grand prieur de La Porte. Son fils aîné se nomma M. de La Meille-

raie, et son petit-fils fut le marquis, depuis maréchal de La Meilleraie. M. Boutillier contribua d'abord à l'avancement du marquis de La Meilleraie ; mais, ayant fait connoître à la reine le protonotaire du Plessis, fils d'une La Porte, ce petit protonotaire devint bientôt le plus puissant et fit la fortune des autres; c'est le cardinal de Richelieu. Il poussa dans la guerre le maréchal de La Meilleraie, son cousin germain, et M. Boutillier dans la finance. Le cardinal étoit ami intime de Mme Boutillier, et traitoit M. de Chavigni son fils comme s'il eût été le sien. »

Cela me fait souvenir d'une aventure presque semblable qui amena mon grand-père à la cour de Henri III. Il n'étoit pas fort riche, et revenoit d'une petite terre qu'il avoit en Basse-Normandie, nommée Balleroy. Étant arrivé à Meulan, le marquis d'O, alors surintendant des finances, arriva en même temps dans l'hôtellerie : ils font connoissance, soupent ensemble, jouent aux échecs; mon grand-père, qui n'étoit brin sot, se laisse donner mat. Le surintendant le trouve fort à son gré, et l'employa depuis dans les plus grandes affaires, sans que son nom parût jamais dans aucun traité. Ses ennemis l'attaquèrent à la chambre de justice de 1664, mais il fut déchargé absolument et ne paya aucune taxe. Les rois Henri III et Henri IV l'avoient fait conseiller d'État, [illegible] fort et l'admettoient à leurs



jeux et dans leurs divertissemens particuliers, à ce que dit M. de Bassompierre. Il a conté plusieurs fois cette aventure à M. de Caumartin, conseiller d'État, qui étoit son petit-fils, aussi bien que moi.

Après ce petit écart, qu'on me pardonnera si l'on veut, j'avertis que, si dans ces *Mémoires* je ne flatte point le roi, je ne me flatterai point non plus. Je ne dirai pas que je suis une bête, me croiroit-on ? mais j'avouerai que j'ai eu une fort mauvaise conduite, et qu'il n'a tenu qu'à moi de faire une fortune considérable. Dieu ne l'a pas permis, je me serois perdu dans les grandes élévations; et d'ailleurs à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurai à répondre que de moi. Je dirai seulement pour ma justification que ma mère, par une fausse tendresse, m'a élevé comme une demoiselle. Le moyen de faire après cela un grand homme ? Je vous avois averti, mon cher lecteur, que je parlerois de moi jusqu'au déboire. Tenez-vous-en là, n'allez pas plus loin, je suis un peu jaseur la plume à la main ; vous sentez bien que je ne fais pas grande façon, et que je ne songe guère à ce que j'ai à vous dire. Je vous promets pourtant bien sérieusement de vous entretenir presque toujours du roi, ce sera ma basse continue ; et, si de temps en temps vous me trouvez en quelque coin, passez par-dessus : comme je ne me

contrains pas pour vous, je vous conseille de ne vous pas contraindre pour moi.

Je vais donc peindre Louis dans son plus beau point de vue, et je commence son histoire à la mort du cardinal Mazarin, lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans il se chargea du gouvernement et n'en fut point embarrassé. Son esprit, caché jusque-là sous les dehors modestes d'une bonté ingénue, se déclara tout entier. Il changea l'ordre dans les affaires, se choisit des ministres, forma des conseils réglés, et se donna par là une capacité à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre. Il avoit passé son enfance dans les jeux et dans les plaisirs; la reine sa mère s'étoit peu mise en peine de son éducation. Ses gouverneurs, ses précepteurs, l'avoient presque abandonné à lui-même; il ne savoit, à proprement parler, que ce que la nature lui avoit appris. L'étude lui faisoit de la peine, comme elle en fait à tous les enfans; mais, au lieu de le contraindre comme les autres, on le flattoit dans toutes ses inclinations, qui, heureusement pour lui et pour nous, se sont trouvées bonnes, douces et bienfaisantes.

On voit pourtant une traduction d'une partie des *Commentaires de César*, imprimée au Louvre [1],

1. Ce livre est intitulé : *La Guerre des Suisses, traduite du premier livre des Commentaires de Jules César par*

par Louis XIV, roi de France. Il n'y avoit que sur le chapitre de la religion qu'on ne lui pardonnoit rien ; et parce qu'un jour la reine mère, alors régente, l'entendit jurer (le petit Manicamp, qui a soutenu toute sa vie le même caractère, lui avoit persuadé que c'étoit là le bon air), elle le fit mettre en prison dans sa chambre, où il fut deux jours sans voir personne ; et on lui fit tant d'horreur d'un crime qui va insulter Dieu jusque dans le ciel qu'il n'y est presque jamais retombé depuis, et qu'à son exemple le blasphème a été aboli parmi les courtisans qui en faisoient alors vanité. On lui avoit inspiré, dès ses premières années, ces principes solides de piété. Ils se placèrent, ils se gravèrent dans le fond de son cœur ; et si, dans la suite de sa vie, l'ardeur de l'âge l'a fait céder quelquefois à ses passions, ces premières impressions du bien sont demeurées inébranlablement dans son cœur. Il a toujours conservé du respect pour la religion, et plus d'une fois, au scandale du petit peuple, mais à l'édification des gens sages et éclairés, il a mieux aimé s'éloigner des saints et sacrés mystères, quoique la politique en murmurât, que de s'en approcher indignement.

Louis XIV Dieudonné, roi de France et de Navarre. Paris, de l'imprimerie royale, 1651, petit in-folio de 18 pages, avec trois vignettes et quatre plans gravés. (A. E.)

Mais, pour revenir au temps de l'enfance, le cardinal Mazarin l'avoit gouverné avec un pouvoir absolu.

Jules Mazarin, né à Rome, originaire de Sicile, étoit d'une naissance assez obscure, qu'il ne se soucia jamais de relever par des chimères généalogiques. Il avoit fait ses premières études à Rome, et son cours de philosophie, de théologie et de droit canon à Salamanque en Espagne. Il prit d'abord la profession des armes, et devint capitaine d'infanterie dans l'État de Milan. On fit la trêve de la Valteline, pendant laquelle il acquit aisément la familiarité des généraux françois et des espagnols. Également estimé et des uns et des autres, il fit amitié depuis avec M. Le Tellier, intendant de l'armée de France, qui lui prêta dix mille écus. Cet argent fut rendu au centuple.

M. de Caumartin, intendant des finances, m'a conté qu'il avoit ouï M. Le Tellier, depuis qu'il étoit chancelier, plaisanter sa femme sur ces dix mille écus qu'il avoit prêtés à M. de Mazarin contre son avis, et qu'elle avoit crus longtemps fort aventurés.

Mazarin quitta l'épée quelque temps après, prit l'habit ecclésiastique, et, se trouvant auprès de Pancirole, nonce du pape, il se rendit fort agréable aux François, en persuadant aux Espagnols de lever le siège de [illegible]. Il fit alors tout ce que l'on peut



attendre de la plus profonde capacité. Il suspendit, il charma la fureur des deux armées en présence et prêtes à combattre, et montra dans cette occasion célèbre jusqu'où peut aller la force de la parole. Il écrivoit encore plus agréablement qu'il ne parloit, à cause de l'accent italien, dont il ne put jamais se défaire, et mettoit en œuvre toute la délicatesse de la langue françoise : on le peut voir dans les lettres qu'il écrivoit au roi dans les conférences de la paix. Elles sont imprimées.

Après l'affaire de Casal, il fut vice-légat d'Avignon et nonce en France, où le cardinal de Richelieu, lui trouvant un beau génie, quoique fort au-dessous du sien, le fit cardinal. J'ai ouï conter à M. le Premier la manière bizarre dont cela se fit; voici comment :

Le père Joseph, capucin, qui avoit la nomination de France, étant mort, le cardinal de Richelieu demanda à M. de Chavigni, secrétaire d'État des affaires étrangères, sur qui il étoit d'avis qu'il fît tomber cette grâce. Chavigni lui proposa Jules Mazarin, son ami; mais le cardinal le rejeta d'abord, et même avec des paroles de mépris. Chavigni insista, et le cardinal pressé lui dit : « Nous verrons donc une autre fois. » Là-dessus, Chavigni fit toutes les dépêches au nom du roi en faveur de Mazarin, les envoya à Rome et engagea l'affaire. A quelques jours de là, le cardinal lui en parla,

mais Chavigni lui dit que c'étoit une affaire faite, qu'il en avoit écrit au pape, et soutint toujours que le cardinal lui en avoit donné l'ordre. Il prenoit de ces sortes de libertés-là avec Son Éminence, qui avoit pour lui une tendresse et une foiblesse de père. Le cardinal Mazarin fut bientôt premier ministre, et prit des manières fort différentes de celles de son prédécesseur.

Richelieu, né pour commander aux autres hommes, ami généreux, cruel ennemi, avoit sur la même table son bréviaire et son Machiavel. Il contribua par son argent et par ses conseils au soulèvement de Portugal; il fomenta les guerres d'Angleterre, moins par politique d'État que par animosité particulière. Il abaissa la Maison d'Autriche et la mit hors d'état d'aspirer à la monarchie universelle. Il triompha des huguenots par la prise de La Rochelle, et au milieu de tant d'affaires il eut moins à craindre les ennemis du dehors que ceux du dedans. Toujours en garde contre les favoris qui révoltoient l'esprit du roi contre lui: « Le petit coucher du roi, disoit-il, me fait plus de peine que toute l'Europe. » Il humilia les seigneurs, il fit obéir les parlemens, il emprisonna les princes, il fit exiler le frère du roi, héritier présomptif de la couronne; il vit mourir la reine mère, son ennemie, [illegible] étranger; il traita la reine régnante [illegible] et presque en criminelle. Enfin,

il domina l'esprit de son maître, qui l'estimoit, qui le craignoit et qui ne l'aimoit pas, par la terreur qu'il lui inspiroit : jusque-là qu'il fut le premier à chanter avec ses valets de chambre les vaudevilles que le peuple fit sur la mort de ce grand ministre.

Je m'aperçois que je viens de dire deux choses dans le portrait du cardinal de Richelieu qui méritent d'être prouvées : l'une, qu'il a fomenté les guerres civiles d'Angleterre; l'autre, que Louis XIII le craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Je prouve la première par une lettre du cardinal au comte d'Estrades, ambassadeur de France en Angleterre en 1637, où, après l'avoir remercié des soins inutiles qu'il avoit pris pour le raccommoder avec la reine, il ajoute ces mots : « On connoîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. » Et en effet, dans ce temps-là commencèrent les troubles d'Écosse, qui peu à peu conduisirent le roi d'Angleterre sur l'échafaud. Un autre fait marque les voies détournées dont le cardinal se servoit pour forcer le roi à le laisser dans le ministère :

Après que M. le Grand [1] eut été arrêté, le prince d'Orange, à la prière du cardinal, écrivit au roi qu'il alloit songer à faire son accommodement avec l'Espagne, puisque Sa Majesté alloit changer de ministre et mettre ses affaires entre les mains

1. Cinq-Mars, grand écuyer de France. (A. E.)

de gens qui ne seroient pas affectionnés à la cause commune, comme le cardinal l'avoit toujours été. Il ajouta que, si l'attentat de M. le Grand demeuroit impuni, les alliés de la France ne pouvoient plus prendre de liaisons avec un ministre méprisé.

Le roi eut peur, fit couper le cou à M. le Grand et rendit toute son autorité au cardinal.

Ma mère m'a dit que le bon homme La Vrillière, secrétaire d'État, lui avoit conté qu'étant allé porter au cardinal de Richelieu la nouvelle du combat de Castelnaudary et de la prise de Montmorency, le cardinal avoit fait un signe de la main comme voulant faire couper le cou au prisonnier; et que, s'étant aperçu que La Vrillière auroit pu le remarquer, il lui avoit dit : « M. de Montmorency est de mes amis, je lui laverai bien la tête. » Son premier signe avoit été fort naturel. Il avoit fait Puy-Laurent duc et lui avoit fait épouser sa nièce dans l'espérance qu'il porteroit feu M. Gaston à quitter la princesse Marguerite de Lorraine; mais, voyant qu'il ne le pouvoit, ou ne le vouloit pas, il l'envoya à Vincennes, où il mourut fort brusquement; et il remaria sa nièce au comte d'Harcourt.

Mazarin, qui prit la place de Richelieu, ne prit pas sa manière de gouverner. Étranger, sans appui et d'ailleurs d'un esprit plus doux, il crut se devoir servir de finesse et de dissimulation.

Le cardinal de Sainte-Cécile, son frère, disoit souvent : « *Il mio fratello è un coione; fate rumore, gli farete paura.* »

Il fit ouvrir les prisons; le duc d'Elbeuf et le duc de La Valette y étoient depuis dix ans entre la vie et la mort. Il réconcilia le duc d'Orléans avec le roi et s'appliqua sur toutes choses à gagner les bonnes grâces de la reine. Il crut même devoi céder au naturel impétueux du duc d'Enghien, qui a été depuis le grand Condé. Ce prince, fier de la bataille de Rocroy et de la prise de Thionville, ne vouloit plus céder aux cardinaux. Il se souvenoit avec chagrin que le prince de Condé, son père, voulant faire plaisir au cardinal de Richelieu, lui avoit fait faire deux cents lieues pour aller rendre une visite au cardinal de Lyon, qui, chez lui, ne lui donna pas la main. Il croyoit que les temps d'abaissement étoient passés et menaçoit hautement de faire une insulte au cardinal Mazarin, qui consentit enfin à n'avoir la préséance que dans les églises. Il traita le duc de Beaufort avec plus de hauteur, et, le voyant devenu insolent depuis que la reine, à la mort du roi, lui avoit confié la garde de ses enfans, ne craignant d'ailleurs ni son esprit ni sa capacité, il le fit mettre à Vincennes.

Il fit depuis une action encore plus hardie, quand il fit arrêter les princes de Condé et de Conti et M. de Longueville. Il concerta la chose

avec la reine mère longtemps avant que de l'exécuter et ne l'osa faire sans la participation de Monsieur. Mme de Chevreuse se chargea de l'y faire consentir. Monsieur promit même de n'en rien dire à l'abbé de La Rivière, son favori, parce que M. le Prince l'avoit gagné en lui promettant que M. le prince de Conti ne le troubleroit point à sa nomination au cardinalat.

Le cardinal, s'étant assuré de Monsieur, fit rendre un billet à M. le Prince, par lequel on l'avertissoit que le coadjuteur de Paris, le duc de Beaufort et les autres frondeurs le vouloient faire assassiner sur le Pont-Neuf. M. le Prince montra ce billet à la reine, et, par son conseil, envoya son carrosse sur le Pont-Neuf, les rideaux fermés. Aussitôt cinq ou six hommes à cheval tirèrent trois ou quatre coups de mousqueton dans le carrosse et blessèrent un laquais. M. le Prince, convaincu qu'on vouloit l'assassiner, rompit toutes les liaisons qu'il avoit avec les frondeurs et demanda justice au Parlement. Ce fut alors qu'on vit plusieurs jours, dans la grand' salle du palais, M. le Prince d'un côté, suivi de maréchaux de France et de lieutenans généraux, et, de l'autre, le coadjuteur entouré de ses braves. Ils faisoient une haie pour laisser passer les conseillers, et trois ou quatre fois ils furent prêts à mettre l'épée à la main, sur quelques paroles indiscrètes, et à s'entr'égor-

ger [1]. Un jour, entre autres, M. le Prince, en montant les degrés de la Sainte-Chapelle, reconnut un chevau-léger en habit gris; il lui demanda: « Que fais-tu là? » Le chevau-léger fit d'abord quelques difficultés de répondre, et puis, ne pouvant soutenir la présence d'un prince du sang, il lui avoua que toute la compagnie étoit là, qu'ils avoient ordre d'obéir à M. de Fosseuse, et que le mot de ralliement était *Sainte Marie.*

La reine ne vouloit pas que M. le Prince accablât les frondeurs. Il n'étoit déjà que trop insolent. M. le Prince poursuivit son chemin, entra à la grand' chambre, et, quand il eut pris place : « Messieurs, leur dit-il, j'ai vu des gens de guerre dans le palais, ils ont un mot de ralliement; je ne croyois pas, en venant ici, venir à l'occasion; mais, ajouta-t-il, y a-t-il donc ici quelqu'un qui m'ose disputer le haut du pavé? » A cette parole, le coadjuteur ôta son bonnet et dit tout haut : « Il n'y a personne qui dispute le pavé à M. le Prince; mais, quand on l'a, on le garde. » Alors M. le Prince dit : « Messieurs, je vais faire voir le respect que j'ai pour le Parlement. Je vais renvoyer tous ceux qui m'ont accompagné. Allez, Mon-

1. L'abbé de Choisy se trompe ici sur la date et les circonstances d'un fait, d'ailleurs exact, qu'il place en 1648, et qui se rapporte à l'année 1651, comme les faits suivants. (*Note de l'éd. Michaud.*)

sieur, dit-il à M. de La Rochefoucauld, allez dire à mes amis qu'ils s'en retournent tous à l'hôtel de Condé et qu'il ne reste avec moi que mes pages et mes laquais. » M. de La Rochefoucauld sortit aussitôt de sa place et passa dans la grand'salle, où il donna l'ordre de M. le Prince.

Le coadjuteur dit en même temps : « Je m'en vais renvoyer aussi tous mes amis », et il sortit aussi de la grand' salle. Mais, comme il voulut rentrer dans la grand' chambre et qu'il avoit avancé la tête et le bras pour passer par la porte, qui étoit entr'ouverte, M. de La Rochefoucauld, qui étoit déjà rentré, la poussa rudement et mit la barre derrière. Ainsi le coadjuteur se trouva pris et fort serré dans la porte, sans pouvoir avancer ni reculer. Il y demeura un *Miserere,* entendant de ses oreilles, dans la grand' salle, un tailleur, nommé Pêche, qui le menaçoit de lui donner cent coups de poignard. Mais, heureusement pour lui, un bourgeois se mit devant la porte et le cachoit avec son manteau. Il y seroit resté plus longtemps sans M. de Champlatreux, fils du premier président Molé, qui, étant venu par hasard à la porte pour sortir, le vit en cet état-là, leva vite la barre et le fit entrer.

Le coadjuteur, pâle comme la mort, se mit à sa place, conta son aventure et dit plusieurs fois : « Messieurs, il n'a pas tenu à M. de La Roche-

foucauld que je n'aie été assassiné. » Puis, se tournant vers le premier président : « C'est à monsieur votre fils, lui dit-il, que je dois la vie » ; et, depuis ce temps-là, le coadjuteur eut une grande reconnoissance pour M. de Champlatreux, dont l'action avoit été d'autant plus belle qu'il étoit alors absolument dans les intérêts de M. le Prince.

Le coadjuteur m'a conté toutes ces particularités à Rome, dans le conclave ; il avoit la goutte et je lui tenois compagnie, et, quoiqu'il exagérât souvent dans ses récits, ce fait est véritable et attesté par tout le monde. Les choses en étoient là lorsqu'on jugea, au Parlement, un petit incident pour l'instruction du procès entre M. le Prince et les frondeurs. L'affaire fut fort disputée et passa de cinq ou six voix à l'avantage de M. le Prince. Cela fit faire de grandes réflexions au cardinal Mazarin. Il étoit déjà fort fatigué des demandes éternelles de M. le Prince, qui ne croyoit pas que le cardinal osât lui rien disputer après le service important qu'il lui avoit rendu en le ramenant à Paris en triomphe. Il vouloit être connétable et faire donner à ses amis toutes les charges et tous les gouvernemens ; le cardinal n'y pouvoit suffire.

Mme de Chevreuse, s'en étant aperçue, lui fit comprendre qu'il seroit le maître absolu s'il se vouloit accommoder avec les frondeurs. Il lui donna pouvoir de traiter avec eux. Elle en parla

dès le même soir au coadjuteur et à Mlle de Chevreuse, sa fille, qui appelèrent M. de Caumartin à leur conseil. Ils arrêtèrent de n'en pas dire un mot à M. de Beaufort, de peur qu'il ne le dît à Mme de Montbazon, dont il étoit amoureux, et que par là la mine ne vînt à être éventée. La négociation dura trois semaines, et, cinq ou six jours de suite, le coadjuteur, accompagné du seul Caumartin, se rendit à minuit à la barrière des Sergens de la rue Saint-Honoré, où Gaboury, en manteau gris, les venoit prendre et les faisoit passer par une maison qui traversoit de la rue des Petits-Champs dans celle des Bons-Enfans. Ils entroient au Palais-Royal, et, par un petit degré, se trouvoient dans l'oratoire de la reine, où le cardinal ne manquoit pas de se rendre. Ils convinrent de leurs faits; le coadjuteur fit le généreux et ne demanda rien pour lui, mais il exigea qu'on donneroit à M. de Vendôme la charge d'amiral et la survivance à M. de Beaufort [1].

Le cardinal, s'étant assuré des frondeurs et de leurs amis, crut que rien ne s'opposeroit à son entreprise et résolut de l'exécuter. Les trois princes ne se trouvoient jamais ensemble en un même lieu, de peur qu'on ne les prît d'un coup de filet. Condé

---

1. Ces conférences dans l'oratoire de la reine se rapportent aussi à l'année 1651. (*Note de l'éd. Michaud.*)

et Conti étoient à Paris; Longueville étoit à Chaillot, sous prétexte d'y prendre les eaux. Il demandoit à la reine le Pont-de-l'Arche. Il envoya un marin, Priolo, pour presser monsieur le cardinal et lui demander quand la reine voudroit lui donner audience. Roze, secrétaire du cardinal, fit entrer Priolo. Le cardinal lui dit que la reine étoit fort incommodée, qu'elle ne tiendroit pas conseil ce jour-là, mais que M. de Longueville pourroit la venir voir et qu'elle étoit disposée à lui faire plaisir. Longueville vint l'après-dînée, et, dès qu'il fut au Louvre, la reine manda aux princes de Condé et de Conti qu'elle alloit tenir conseil sur-le-champ. Ils arrivèrent un moment après sans penser à M. de Longueville, qui y étoit déjà. Ils trouvèrent dans le grand cabinet de la reine le cardinal, qui leur dit qu'il alloit faire une petite dépêche et revenir aussitôt. Le chancelier Séguier, M. Le Tellier et M. Servien étoient dans le cabinet. Dès que le cardinal fut sorti, Guitaut, capitaine des gardes de la reine, Comminges, son neveu, et La Rallière, lieutenant des gardes de la reine, y entrèrent et allèrent faire à chacun des princes un compliment fort respectueux, en les arrêtant de la part du roi.

M. le Prince, fort ému, dit qu'au moins il vouloit dire un mot à la reine. Le chancelier entra dans le cabinet, et en sortit un moment après pour lui

dire que la reine ne pouvoit pas lui parler. Ainsi il dit à Guitaut : « Par où faut-il aller? » Guitaut ouvrit une petite porte au bout de la petite galerie et lui montra un escalier dérobé fort obscur, sur lequel il y avoit des gardes avec la carabine haute. M. le Prince, en les voyant, dit : « Guitaut, ceci a bien l'air des États de Blois. — Non, non, Monseigneur, lui répondit Guitaut ; si cela étoit, je ne m'en mêlerois pas. » Les trois princes descendirent, et montèrent tous trois dans le même carrosse, qui les conduisit à la porte de Richelieu, où le comte de Miossens, lieutenant des gendarmes, les attendoit avec sa compagnie. Il les mena à Vincennes, et en eut le bâton de maréchal de France : c'est le maréchal d'Albret. Le carrosse rompit en chemin, il n'y avoit pour les escorter que quatorze gendarmes. M. le Prince, pendant qu'on raccommodoit le carrosse, dit tout bas à Miossens : « Voici une belle occasion pour un cadet de Gascogne. » Il répondit : « Monseigneur, mon devoir... — Ah ! je ne vous en prie pas », interrompit M. le Prince.

Il avoit donné à souper quelques jours auparavant au cardinal. Son Éminence avoit été de fort bonne humeur, buvant et jouant comme les autres. Et a[illegible] veille M. le Prince le vint voir, et lui [illegible] l'avoit averti de plusieurs endroits qu[illegible]lques jours il avoit des conférences

avec le coadjuteur. Le cardinal lui répondit en riant : « Si vous saviez comme il a bonne mine, ce coadjuteur, avec un habit de velours vert en broderie d'or et un bouquet de plumes incarnat et blanc ! » et tourna toujours la chose en plaisanterie ; et, dans le vrai, le cardinal de Retz avoit un petit grain dans la tête.

Il aimoit, sur ses vieux jours, à conter les aventures de sa jeunesse, qu'il ornoit un peu de merveilleux. Il disoit, un jour, qu'il n'avoit fait la guerre de Paris que pour épouser la maréchale de La Meilleraie, dont il étoit amoureux. Le vieux maréchal vivoit encore; mais il devoit mourir bientôt. Il est vrai qu'il étoit coadjuteur de Paris, archevêque de Corinthe et prêtre ; mais il croyoit, en bouleversant l'État, se rendre si considérable que le pape n'eût osé lui refuser toutes dispenses. Cela est bien fou.

Il étoit à Rome, où il s'étoit sauvé après sa prison, lorsque le père du cardinal Mazarin y mourut. Il fit mettre dans la gazette de Rome : « Nous apprenons, par les avis de Paris, que le seigneur *Pietre Mazarin* est mort en cette ville. »

Cela me fait souvenir d'un mot de M. de Mortemart. Il n'étoit pas content du cardinal Mazarin, non plus que M. de Liancourt; et ils ne lui rendoient aucuns devoirs. Néanmoins, à la mort de son père, M. de Liancourt, plus poli que Morte-

mart, lui proposa d'aller rendre une visite au cardinal. « Il est fort affligé, lui disoit-il. — Il a raison, reprit Mortemart; c'est peut-être le seul homme qui pouvoit mourir sans qu'il en héritât. »

Mais, pour revenir à M. le Prince, il se laissa endormir par le cardinal Mazarin, et même lui dit qu'on l'avoit averti que la reine le vouloit arrêter. Le cardinal se mit encore à rire, et puis, prenant son sérieux, il lui dit qu'il vouloit lui donner une marque de confiance, en lui apprenant que les petits mouvemens dont on s'étoit aperçu à la cour ne se faisoient que pour prendre ceux qui l'avoient voulu assassiner; que Parrain des Coutures, soupçonné d'en être, étoit caché auprès de la porte Montmartre, et que, pour ne le pas manquer, les gendarmes avoient ordre de s'assembler le lendemain hors la porte de Richelieu, sous prétexte d'une revue. M. le Prince le crut bonnement, et répondit toute la journée aux donneurs d'avis qu'il savoit le dessous des cartes.

La veille que les princes furent arrêtés, la reine envoya Le Tellier dire à M. le Prince qu'elle le regardoit comme son troisième fils, et qu'après ce qu'il avoit fait pour l'État, la charge de connétable étoit due à ses services, mais qu'elle croyoit qu'il falloit attendre la majorité du roi pour faire la chose avec plus de sûreté.

Dès que les trois princes furent entrés dans le Pa-

lais-Royal, et qu'on en eut fermé toutes les portes, Mme de Chevreuse en fut avertie. Elle avoit donné à dîner à M. de Beaufort ; elle lui dit aussitôt en présence de sa fille et du coadjuteur : « Vous voyez, Monsieur, comme M. le Prince vous traite. Si le cardinal le mettoit dans la même cache où il vous a mis autrefois, lui pardonneriez-vous? — Je l'aimerois de tout mon cœur, s'écria M. de Beaufort. — Oh ! bien, Monsieur, lui dit le coadjuteur, aimez-le donc. M. le Prince est sur le chemin de Vincennes, et de plus vous êtes amiral. »

Feu M. le Premier m'a dit que les princes, pendant leur prison, vivoient d'une manière fort différente. M. de Longueville ne disoit mot ; le prince de Conti étoit presque toujours dans son lit ; M. le Prince chantoit, juroit, entendoit la messe tous les matins, jouoit au volant et lisoit beaucoup. On dit aussi que le prince de Conti ayant demandé à M. de Bar, qui le gardoit, l'*Imitation de Jésus-Christ* pour se consoler, M. le Prince lui dit en même temps : « Et moi je vous demande l'imitation de M. de Beaufort, afin que je me puisse sauver d'ici comme il fit il y a deux ans. »

Les choses changèrent de face encore plus d'une fois. Le coadjuteur, étant devenu cardinal de Retz, augmenta de pouvoir et d'insolence. J'en rapporterai seulement un petit trait.

Le roi étoit rentré dans Paris aux acclamations

du peuple, qui se lassoit de la guerre. Tout paroissoit tranquille et soumis. M. le Prince avoit pris la campagne, et Monsieur, cantonné dans son palais du Luxembourg, étoit résolu de se retirer à Blois, lorsque le cardinal de Retz le vint trouver à six heures du soir, et lui dit qu'au lieu de fuir devant le cardinal Mazarin, il pouvoit encore être le maître, s'il vouloit; qu'il n'avoit qu'à donner l'ordre publiquement à ses gendarmes et à ses chevau-légers de se trouver le lendemain à sept heures du matin à la porte du Luxembourg pour aller à Blois, et qu'au lieu d'en prendre le chemin il n'avoit qu'à venir entendre la messe à Saint-Eustache; qu'il lui répondoit qu'en un quart d'heure toute la ville prendroit les armes, feroit des barricades et assiégeroit la cour dans le Louvre. Monsieur, suivant son naturel timide et inquiet, étoit fort incertain de son parti; mais Madame, plus hardie, le détermina. Il promit d'aller le lendemain matin à la messe de Saint-Eustache, et de faire encore ce coup de vigueur. Aussitôt le cardinal de Retz partit de la main et courut toute la nuit chez ses amis disposer toutes choses pour commencer les barricades dans les halles, dès que Monsieur paroîtroit à Saint-Eustache. Les harengères donnèrent parole de faire beau bruit; mais à cinq heures du matin on lui vint dire que Monsieur étoit parti pour Blois, et, se voyant seul, il fut obligé de don-

ner un contre-ordre et de demeurer en repos. Il se douta bien qu'il y auroit quelque traître parmi ses amis, et que son entreprise avortée viendroit à la connoissance de la cour. Il hésita quelques momens s'il se retireroit; mais enfin, prenant courage, il alla à la messe du roi à l'ordinaire et se donna à l'extérieur un air de fermeté et d'innocence, qu'il croyoit capable de le sauver. Il se trompa, et trois jours après il fut arrêté et mis à Vincennes.

M. de Caumartin m'a conté que tous ses amis, craignant qu'on ne l'empoisonnât, tinrent un petit conseil pour imaginer les moyens de lui faire tenir du contre-poison. Mme de Lesdiguières se chargea de la commission; le marquis de Villequier, présentement duc d'Aumont, faisoit l'amoureux d'elle. Il étoit capitaine des gardes du corps. Elle s'adressa à lui et le pria de faire donner au cardinal un pot d'opiat pour les maux d'estomac, auxquels il étoit sujet. Villequier lui promit tout, croyant la chose innocente et faisable. Il en alla demander la permission à la reine : elle voulut voir le pot d'opiat et le fit voir au cardinal, qui reconnut d'abord que c'étoit du contre-poison. Il avoit un grand usage de ces sortes de compositions.

La reine fut fort en colère qu'on la crût capable de se servir de poison. Elle en parla aux ministres. M. Servien proposa d'ôter l'opiat et de faire donner le pot plein de véritable poison, pour punir

une défiance si mal fondée et si offensante. Mais M. Le Tellier s'y opposa fortement, et l'on se contenta de supprimer l'opiat.







LIVRE II

Les guerres civiles, qui plus d'une fois avoient mené le cardinal Mazarin à deux doigts de sa ruine, n'avoient servi qu'à faire voir la grandeur de son courage et les ressources de sa fortune. Il s'étoit trouvé à sa première sortie de France abandonné de tout le monde, avec six mille pistoles pour tout bien, lui qui s'étoit vu le maître de tous les trésors du royaume. Il se repentit de son peu de prévoyance, et jura bien de ne pas retomber dans le même cas. Il tint parole fort exactement, et, lorsqu'il sortit de France la seconde fois, il avoit envoyé plus de quatre millions à Rome, à Venise, en Hollande et en Angleterre. Aussi parut-il plus certain de son retour, et les conseils qu'il envoyoit à la reine étoient tous faits comme des ordres, qu'on exécutoit aussitôt.

La majorité du roi n'avoit rien changé au gouvernement. Le cardinal gouvernoit et prenoit ses mesures pour gouverner toujours. Il est vrai qu'il entretenoit le roi de ses affaires ou du moins qu'il le disoit. Ses amis faisoient sonner bien haut les leçons de politique qu'il lui donnoit assez rarement : car j'ai ouï dire au vieux maréchal de Villeroi, qui y étoit quelquefois présent, que toutes ses leçons rouloient sur des maximes générales et aboutissoient à tenir les princes du sang le plus bas qu'il pourroit, à ne se point trop familiariser avec ses courtisans, de peur qu'ils ne perdissent le respect et ne lui fissent des demandes qu'il lui seroit impossible de leur accorder : « Il faut, lui disoit-il, prendre un visage sérieux et sévère dès qu'ils vous demanderont quelque chose » ; à cultiver avec soin le talent royal de la dissimulation que la nature lui avoit prodigué ; à se défier de tous ceux qui approchoient de sa personne, sans même en excepter ses ministres, devant être bien persuadé qu'ils ne songeroient tous qu'à le tromper ; à garder dans les affaires un secret impénétrable, qui seul peut les faire réussir, et à toujours promettre aux François, sans se mettre beaucoup en peine de leur tenir.

Il lui recommandoit encore de n'être pas cruel. « Prenez leur argent, lui disoit-il, mais épargnez leur [illegible] » c'est une maxime que le cardinal a tou[illegible]

« Vous êtes trop bon, Monseigneur, lui disoit un jour Ondedei; si vous faisiez quelque exemple de sévérité, on vous obéiroit mieux. — Oui, lui répliqua-t-il, mais on me haïroit davantage. » Il faut tomber d'accord que la plupart de ses maximes étoient fort bonnes, et que, s'il y en a quelqu'une dont un honnête homme ne voudroit pas se servir, il n'y en a point qu'un bon politique ne puisse et ne doive mettre en œuvre.

Le cardinal, par ces grands mots, prétendoit imposer au peuple, se souciant assez peu, au moins dans les commencemens, que le roi en profitât. Il songeoit moins à en faire un grand prince qu'un bon homme doux, tendre et complaisant, qui, satisfait de ses maisons de plaisance et du commandement de ses mousquetaires, le laissât maître de l'État. Il ne lui trouvoit que trop de génie, et ne laissoit approcher de lui que des enfans ou des gens gagnés qui ne parloient jamais d'affaires. Il sembloit être secondé dans ses desseins par la reine mère, sur l'esprit de laquelle il avoit pris depuis longtemps un grand ascendant; et, comme ils étoient toujours de même avis, le jeune roi n'osoit jamais leur résister. Il avoit tenté plusieurs fois d'accorder des grâces et de donner quelques bénéfices à des officiers qui étoient auprès de sa personne; mais le cardinal, craignant les conséquences, s'y étoit toujours opposé. Quand il y

avoit des bénéfices vacans ou qu'on les lui demandoit, il répondoit toujours qu'il en parleroit au roi, et ne lui en parloit jamais. Il signoit la feuille et l'envoyoit au P. Annat, confesseur du roi, qui la signoit sans l'examiner, et ensuite le secrétaire d'État expédioit les brevets. Ces manières dures et impérieuses eussent été capables de révolter l'esprit du roi, si le respect qu'il avoit pour sa mère et l'amitié qu'il croyoit devoir au cardinal n'eussent arrêté ses premiers mouvemens.

Il avoit naturellement (et il l'a bien mis depuis en pratique) la principale qualité des rois, une profonde dissimulation. Il dissimula donc et ne laissa presque pas apercevoir qu'il fût sensible. Il s'amusoit à des revues, à des danses, à des ballets ; et, pendant que le cardinal disposoit de tout, il vivoit comme un particulier sans se mêler de rien, et donnoit peu d'idée de ce qu'il a été depuis.

Le cardinal, qui le connoissoit à fond, ne laissoit pas de craindre qu'il ne lui échappât; et sur ce qu'un jour le maréchal de Grammont le flattoit d'une puissance éternelle, fondée sur la foiblesse du roi : « Ah! Monsou le maréchal, lui dit-il, vous ne le connoissez pas; il y a en lui de l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Cela me fait souvenir que ma mère lui disoit un jour : « Sire, voulez-vous devenir honnête homme, ayez souvent des conversations avec moi. » Il crut

son conseil et lui donnoit deux fois la semaine des audiences réglées, qu'il payoit par une pension de huit mille livres.

Le cardinal disoit une autre fois au maréchal de Villeroi, au sortir d'une audience que le roi avoit donnée aux députés des États de Bourgogne : « Avez-vous pris garde, Monsou le maréchal, comme le roi écoute en maître et parle en père? Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. »

Cependant le ministre profitoit du temps pour établir sa famille. Il maria ses deux nièces Martinozzi, l'une au prince de Conti et l'autre au duc de Modène, et les deux aînées Mancini, l'une au duc de Mercœur et l'autre au comte de Soissons. Les plus grands princes se disputoient l'honneur d'entrer dans son alliance. Il avoit aussi, en 1653, arrêté le mariage de sa nièce Hortense Mancini avec le duc de Bouillon, et il devoit être consommé dès qu'ils auroient l'âge. Mme de Bouillon, très habile femme, s'étoit servie de cette alliance en idée pour rétablir les affaires de sa maison, que la souveraineté de Sedan avoit mises en désordre. Le cardinal l'avoit soutenue en toutes sortes d'occasions, et, par son crédit autant pour le moins que par celui de M. de Turenne, le duc de Bouillon, à dix-huit ans, sans jamais avoir été à la guerre, avoit été fait grand chambellan.

· Cette charge, après la mort du duc de Joyeuse, avoit été donnée au duc de Guise le Napolitain à condition de la rendre à son neveu le prince de Joinville, qui depuis a épousé une petite-fille de Henri IV. Mais le duc de Guise, pressé de l'envie de dépenser, donna sa charge au duc de Bouillon pour huit cent mille livres, et cinquante ou soixante mille livres qu'il devoit à la maison de Bouillon. M. de Longueville en offroit onze cent mille livres; mais M. de Guise ne l'écouta pas, parce que Mlle de Pons, sa bonne amie, s'étoit déclarée pour M. de Bouillon, qui avoit eu le bon esprit de lui envoyer quatre mille pistoles.

L'autorité du cardinal augmenta toujours jusqu'au traité des Pyrénées. La paix qu'il donna à l'Europe l'affermit encore. Il auroit pu la faire deux ans plus tôt. Lionne, déjà connu par son habileté dans les affaires étrangères, avoit été envoyé en Espagne pour préparer les matières. Le cardinal, pour lui faire honneur, lui avoit fait donner un plein pouvoir de signer la paix, ne croyant pas que cela fût possible. Mais Lionne agit avec tant d'esprit et de capacité dans les conférences qu'il eut avec les ministres d'Espagne, qu'ils convinrent de presque tous les articles. Il rendoit compte au cardinal, par tous les ordinaires, de la facilité qu'il trouvoit à se faire accorder tout ce qu'il demandoit; et la chose alla si loin que le cardinal eut

eur que le traité ne s'achevât sans lui, et que .ionne, emporté par la gloire de faire la paix, ne se ervît de ses pouvoirs. Ce n'étoit pas le compte de ;on Éminence; elle avoit de grandes vues; il falloit ·egagner l'amitié des François et obliger en même :emps les Espagnols : ce qu'il croyoit pouvoir faire dans un traité. Le crédit des deux nations lui étoit absolument nécessaire pour parvenir à la papauté. Il écrivit à Lionne, d'un ton aigre et railleur, qu'il avoit la mine de vouloir revenir en France avec une couronne d'olives. Lionne, piqué au vif, pensa signer le traité; mais, plus sage, il envoya un courrier à M. Servien, son oncle, pour lui demander conseil. Il n'étoit pas difficile à donner. Servien, vieux courtisan, lui manda qu'il étoit perdu s'il faisoit la paix, et qu'en cette occasion la vanité devoit céder à l'intérêt. Il ne la signa pas, et en laissa tout l'honneur à Son Éminence. J'ai appris ce détail par les Servien, qui étoient un peu parens de ma mère.

Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, qui se fit ensuite, mit le comble à la gloire du cardinal, et lui auroit gagné le cœur de la reine mère, si ce n'avoit été une chose faite depuis longtemps. Il lui en porta la nouvelle à Lyon, dans le temps que le roi parloit d'épouser la princesse de Savoie. Pimentel fut envoyé d'Espagne pour proposer le mariage de l'infante, et la paix ensuite. Il entra en

France sans passeport, et vint à Lyon trouver le cardinal qui lui dit d'abord : « Monsou Pimentel, vous êtes chassé, ou vous nous apportez la paix et le mariage » Pimentel lui proposa l'un et l'autre. Et le cardinal, qui vouloit plaire en tout à la reine mère, accepta tout, et rompit le mariage de Savoie. Il parut à toute la France qu'en cette occasion il s'étoit sacrifié lui-même au bien de l'État. Le roi étoit amoureux de sa nièce, qui a été depuis la connétable Colonne; et ce prince, jeune, ardent dans ses désirs, emporté par une première passion, la vouloit épouser, et l'eût peut-être fait malgré la reine mère, si le cardinal, qui étoit aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, ne l'eût menacé de quitter tout et d'abandonner le soin de ses affaires. Il fit d'abord peu de cas de ses menaces, qu'il ne croyoit pas sincères, et manda au cardinal qu'il fît tout ce qu'il voudroit, et que, s'il abandonnoit ses affaires, assez d'autres s'en chargeroient volontiers. J'ai ouï conter plusieurs fois à la comtesse de Soissons que l'alarme fut grande parmi les nièces du cardinal. Elles voyoient sa chute prochaine, et se défioient de l'amour du roi, qui, venant à leur manquer tout d'un coup, les faisoit retomber dans la misère. Il leur paroissoit fort amoureux, mais cela ne les mettoit pas en repos. La chose alla si avant que la reine mère eut peur; elle demanda conseil au vieux Brienne, qui avoit toujours été attaché à son ser-

vice. Il lui dit qu'ayant été si longtemps régente, il ne croyoit pas que le roi, avant l'âge de vingt-cinq ans, pût se marier sans son consentement; qu'en tout cas, il lui conseilloit de faire une protestation en bonne forme, et que ce seroit une bonne pièce pour faire casser le mariage, quand le roi seroit revenu de son aveuglement. La protestation fut dressée toute prête à être signifiée, si les choses fussent allées plus loin; mais on n'en eut pas besoin : le roi se rendit aux raisons du cardinal, qui envoya l'ordre de conduire sa nièce à Brouage. Marie (c'étoit le nom de la nièce) pleura beaucoup. Le roi parut attendri, mais il avoit pris sa résolution; et ce fut dans le moment du départ qu'elle lui dit ces paroles qui vouloient dire tant de choses : « Ah! Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars! » Il ne voulut pas les entendre, et continua encore quelque temps à presser le cardinal; mais, le voyant plus ferme que jamais, ce prince, naturellement sage, fit de sérieuses réflexions. Il se lassoit bien d'être en tutelle, mais il ne se sentoit pas assez fort pour marcher sans conducteur. Il n'avoit presque aucune connoissance du gouvernement. La paix n'étoit point encore signée, et le mépris éclatant qu'il eût fait de l'infante, en épousant une simple demoiselle, le rejetoit indubitablement dans la guerre. Il avait ouï dire, et cela étoit vrai, que ses revenus étoient mangés deux ou

trois ans par avance. D'ailleurs il s'étoit passé quelques mois depuis que son cœur étoit blessé. L'espérance de faire consentir le cardinal à la grandeur de sa nièce lui avoit fait prendre patience, et cette fille, pleine d'artifice, n'avoit pu lui fasciner les yeux plus longtemps. Il s'étoit aperçu qu'elle n'étoit point belle, et que ses manières enjouées venoient moins d'un esprit vif que d'un naturel emporté et incapable de réflexion. Quoi qu'il en soit, il céda aux raisons du cardinal : la paix fut signée, et le mariage conclu.

Ç'a été depuis un grand problème entre les politiques de savoir si le cardinal agissoit de bonne foi, et s'il ne s'opposoit pas au torrent pour augmenter sa violence. J'ai vu le vieux maréchal de Villeroi et feu M. le Premier agiter fortement la question, non pas ensemble (je l'aurois bien souhaité), mais chacun dans son cabinet. Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre, et d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincérité du cardinal, non qu'ils ne le crussent assez ambitieux pour avoir souhaité de voir sa nièce reine de France, mais ils le connoissoient fort timide, et incapable d'aller tête baissée contre la reine mère, qui seroit devenue son ennemie sans retour, et cela sur la parole fort périlleuse d'un homme de vingt-cinq ans, qui aimoit pour la première fois; au lieu qu'en refusant l'élévation d'une nièce, qu'il n'avoit pas

sujet d'aimer fort tendrement (il savoit qu'elle étoit assez folle pour se moquer de lui depuis le matin jusqu'au soir), au lieu, dis-je, qu'en faisant le héros par le mépris d'une couronne, il le devenoit en effet, et faisoit la paix, assuroit son pouvoir et persuadoit le roi d'une manière bien sensible de son attachement inviolable à la gloire de sa personne et au bien de son État.

Ce cardinal si fameux, qui sur la fin de ses jours sembloit vouloir se faire aimer du peuple autant qu'il en avoit été haï, ne put exécuter de si belles résolutions, s'il est vrai qu'il les ait eues. Il languit près d'une année dans le château de Vincennes, où il s'étoit fait porter pour prendre l'air. Il commandoit avec une autorité plus absolue que jamais, et, depuis la paix des Pyrénées, il exigeoit des plus grands seigneurs de plus grands respects que par le passé. Il vouloit que tout le monde le traitât de Monseigneur; la plupart des courtisans s'y étoient soumis, et généralement tous ceux qui avoient besoin de lui, hors le vieux Brienne, qui avoit une tête de fer, et qui ne cessa point de l'appeler Monsieur; mais il ne s'en trouva pas mieux dans la suite, et peut-être fut-ce une des choses qui contribua à sa perte, le cardinal ayant fait au roi une fort mauvaise peinture de lui et de son fils. Il commença alors tout de bon à instruire le roi. Il tenoit conseil presque tous les jours avec Fouquet, Lionne et

les secrétaires d'État, et ne vouloit point qu'on parlât d'affaires que le roi n'y fût. Il lui disoit ce qu'il falloit qu'il répondît aux ambassadeurs. On lui envoyoit sa leçon par le jeune Brienne, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères. Le roi suivoit exactement les conseils du cardinal. Un jour pourtant qu'il lui avoit mandé de refuser absolument à l'envoyé de Gênes la restitution d'un vaisseau qui pouvoit valoir dix mille écus, ce prince, qui se sentoit un si grand prince, dit à Brienne : « Je ne puis me résoudre à refuser dix mille écus à une république; mais je les renvoyerai à monsieur le cardinal, qui en fera ce qu'il voudra. »

Il montra la même grandeur d'âme lorsque Colbert lui apporta le testament que le cardinal venoit de faire (et ce fut la veille qu'il mourut); il lui défendit de le lire, et le signa sans vouloir savoir ce qu'il contenoit. « C'est la moindre chose que je lui dois », dit-il en soupirant.

Le cardinal ne passoit pas pour avoir la conscience fort timorée. Néanmoins les scrupules augmentoient à mesure que la mort approchoit. Un bon théatin, son confesseur, lui dit net qu'il seroit damné s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis. « Hélas! dit-il, je n'ai rien que des bienfaits du roi. — Mais, reprit le théatin, il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné d'avec ce

que vous vous êtes donné vous-même. — Ah! si cela est, dit le cardinal, il faut tout restituer. » Colbert vint là-dessus, et, étant consulté, conseilla au cardinal de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi; qu'il ne manqueroit pas, vu son bon cœur, de les lui redonner sur-le-champ. L'expédient plut à Son Éminence : il falloit peu de chose pour calmer ses remords. Il fit la donation le troisième mars; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le roi, qui l'avoit acceptée, ne disoit mot. « Ma pauvre famille! » s'écrioit-il dans son lit devant Colbert, Roze et Bernouin, son premier valet de chambre. (Je le sais de Roze.) « Ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain. » Colbert le réconfortoit, et lui rapporta enfin le 6 du mois la donation du roi, qui le remettoit en possession de ses richesses immenses. Il refit aussitôt ce fameux testament, dont on a tant parlé, par lequel il dispose de plus de cinquante millions; et le 7 et le 8 il y fit quelque changement. Il y défend sur toutes choses qu'on fasse inventaire de ses effets, assurément dans la peur qu'il avoit que le public n'en fût scandalisé. Il donne au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étoient pas encore achevés, quelques diamans à la reine mère, soixante marcs d'or et une tenture de tapisserie à Monsieur; six cent mille livres pour faire la guerre aux Turcs, à peu près

deux cent mille écus à la princesse de Conti, et autant à la princesse de Modène; dix-huit mille livres de pension viagère à Mme Martinozzi, sa sœur; au marquis de Mancini, son neveu, le duché de Nevers, neuf cent mille livres d'argent comptant, des rentes sur Brouage, et la moitié de ses meubles avec tous ses biens de Rome; deux cent mille écus à M. de Vendôme, autant à la comtesse de Soissons; cent mille livres au maréchal de Grammont; dix-huit gros diamans pour être de la couronne, à condition qu'on les appelleroit les Mazarins; six mille livres aux pauvres, et tout le reste de ses biens au duc et à la duchesse de Mazarin, qu'il institue ses légataires universels. Il nomme pour exécuteurs de son testament le premier président, MM. Fouquet, Le Tellier, l'évêque de Fréjus et Colbert. On n'entroit plus dans sa chambre, les huit derniers jours de sa maladie, que par la garde-robe, de peur de lui faire du bruit. Il y avoit un petit passage obscur où Colbert passoit les jours et les nuits à recevoir les complimens de tout le monde. Il étoit intendant de la maison du cardinal et savoit toutes ses affaires; et, dès que Son Éminence eut rendu les derniers soupirs, il alla trouver le roi, et lui dit que le cardinal avoit en différens lieux près de quinze millions d'argent comptant; et qu'apparemment son intention n'étoit pas de les laisser au duc Mazarin,

quoiqu'il l'eût déclaré son légataire universel; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses nièces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cent mille écus, et que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'Épargne qui étoient fort vides. Ce fut là le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrète entre le roi et lui; et le surintendant n'en sut rien, ou ne fit pas semblant de le savoir.

On dit qu'on trouva à Sedan chez le maréchal Fabert cinq millions, deux à Brisach, six à La Fère et cinq ou six à Vincennes. Il y avoit aussi de l'argent dans son appartement au Louvre; mais Bernouin, son premier valet de chambre, s'en saisit et ne le rendit pas; il en fut au moins soupçonné, parce que, la veille de la mort du cardinal, il le quitta agonisant, et alla tout seul au Louvre, où Colbert ne trouva rien le lendemain. Le duc de Mazarin n'eut aucune connoissance du testament, ou eut assez d'esprit pour n'en rien dire. Il se croyoit assez heureux d'avoir par son contrat de mariage douze cent mille écus d'argent comptant, le gouvernement général d'Alsace, avec les gouvernemens particuliers de Brisach et de Philippsbourg; ceux de La Fère et de Vincennes, les terres, les maisons, les meubles et les pierreries, qui le rendirent, avec ce qu'il avoit déjà, le plus grand seigneur de France. On dit même qu'il mit la main

sur les six millions qui étoient à La Fère, et sur les deux qui étoient à Brisach, où il alla peu de temps après la mort du cardinal. Le roi lui tint aussi parole sur le gouvernement de Bretagne, que le cardinal mourant lui avoit encore demandé pour lui. Il ordonna au jeune Brienne, deux heures après la mort du cardinal, d'en expédier les provisions en faveur du duc de Mazarin. Brienne lui représenta qu'il falloit avoir la démission de la reine mère, qui étoit pourvue de ce gouvernement. Le roi lui dit d'attendre un moment, et entra dans le cabinet de la reine mère; d'où, étant sorti aussitôt, il redit à Brienne d'expédier toujours les provisions, sans parler de démission, et de les porter à monsieur le chancelier pour les sceller. Brienne prit encore la liberté de lui dire que monsieur le chancelier feroit assurément difficulté sur la démission; alors le roi prit cet air et ce ton de maître qu'il a toujours eus depuis, et qu'il n'avoit pas eus jusque-là, et lui dit : « Je le veux, dites-le à monsieur le chancelier, et m'apportez les provisions scellées demain à mon lever. » Brienne et le chancelier obéirent; et le roi mit le lendemain les provisions entre les mains du duc de Mazarin. Mais, comme la reine mère ne voulut pas donner sa démission, en disant : « N'est-ce pas assez d'honneur pour lui d'être mon lieutenant? » le duc n'osa pas tirer au bâton avec elle. Il rendit ses provisions, et se

contenta de sa lieutenance générale de Bretagne, qu'il avoit déjà.

Mais, pour revenir au cardinal mourant, le roi et la reine mère lui tenoient compagnie assidûment, et donnoient tous leurs soins à le divertir dans ses maux. Les médecins en avoient mauvaise opinion. Il faisoit toujours bonne mine, suivant la politique de la cour, où, pour bien faire, il ne faut jamais être malade. Il vouloit qu'on le crût en bonne santé, et se croyoit peut-être lui-même dans le chemin de guérir. Quinze jours avant sa mort, il voulut absolument se lever et donna audience à tout le monde. Le comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne, en le voyant, se tourna du côté de M. le Prince et lui dit avec gravité : « *Señor representa muy bien el defunto cardenal Mazarin.* » Fuensaldagne étoit gouverneur des Pays-Bas, quand M. le Prince s'y retira; il ne voulut jamais batailler, et disoit : « *El señor principe de Condé corre sobre caballos prestados.* » Et sur ce qu'un jour l'armée d'Espagne, en entrant en Picardie, fut obligée de faire halte, pour voir par où elle iroit : « Quoi! s'écria-t-il, le prince de Condé vient pour révolter la France, et il n'a pas un guide pour y entrer! » J'ai mis ces paroles en françois, parce que je ne les sais pas en espagnol.

Le cardinal Mazarin eût volontiers imité Crom-

wel, s'il avoit été dans un pays de fanatiques. Cromwel, près d'entrer dans l'agonie, après avoir assuré hautement qu'il n'en mourroit pas, et que Dieu lui avoit fait connoître l'avenir, avoua son imposture à ses amis particuliers, et leur disoit : « Si je guéris, me voilà prophète; et si je meurs, que m'importe qu'ils me croient un fourbe? » Le cardinal, aussi attaché à la vie présente, n'en eût pas moins fait, pour imposer au public, s'il avoit cru pouvoir en venir à bout; et ce fut peut-être dans cette pensée que, la veille de sa mort, il manda à ma mère, par Brayer, fameux médecin, qu'il s'étoit souvenu d'elle dans son testament, quoiqu'il n'y eût pas songé. Il continuoit cependant à donner de son lit des ordres qui étoient exécutés. Il abusoit plus que jamais de la souveraine puissance. Il disposoit des charges, il donnoit des bénéfices. Le roi, tendre et reconnoissant, le laissoit faire, dans la pensée que cela finiroit bientôt. Il avoit déclaré le marquis de La Meilleraie, grand maître de l'artillerie, son héritier principal, en lui faisant prendre le nom de Mazarin; et il lui avoit donné Hortense, la plus belle de ses nièces, avec tant de millions en argent, en terres, en maisons, en pierreries, qu'il avoit cru établir sa maison sur des fondemens inébranlables, oubliant sans doute que le cardinal de Richelieu avoit eu le même dessein et n'y avoit pas réussi.

Comme si la Providence, par une justice prompte et sévère, vouloit confondre toute la sagesse des hommes, et faire voir, pour la consolation des gens de bien, que les élévations si subites ne durent guère quand elles ne sont pas fondées sur l'innocence. Il avoit balancé quelque temps entre le grand maître et le prince de Courtenay, qu'il eût fait reconnoître prince du sang, s'il avoit été capable de soutenir une si grande naissance. Il ne témoigna pas se souvenir seulement des engagemens qu'il avoit pris il y avoit sept ou huit ans avec la duchesse de Bouillon. Le peu d'empressement que M. de Turenne avoit montré pour ce mariage l'avoit piqué. Et M. de Turenne, de son côté, voyant le froid de Son Éminence, avoit fait le fier, et ne s'étoit donné aucun mouvement; mais, quand il vit que la maladie étoit mortelle, il fit tout ce qu'il put pour se raccommoder avec son ami mourant. Il se présenta plusieurs fois à la porte de sa chambre et n'entra point, pendant que le maréchal de Grammont étoit toute la journée au chevet du lit du cardinal. Il en parla à Ondedei, évêque de Fréjus, qui enfin, la veille de la mort de Son Éminence, le vint querir de sa part. Ils s'embrassèrent cordialement. Le cardinal lui dit qu'il avoit exhorté le roi à n'oublier jamais ses grands services; et que, connoissant le cœur de Sa Majesté, il ne devoit pas être en peine là-

dessus; que, pour lui, il se sentoit une véritable joie de mourir son serviteur et son ami. En disant cela, il tira de son doigt un diamant de mille pistoles qu'il lui donna, le priant de le garder comme un gage de son amitié. Puis, voulant témoigner de la fermeté en présence d'un des plus braves hommes du monde, il lui dit qu'il espéroit tout de la miséricorde de Dieu, mais qu'il ne craignoit rien. « Quand le monde, lui dit-il en latin, tomberoit en ruine, je ne tremblerois pas[1]. » Ils ne parlèrent point de leurs anciens engagemens; mais on m'a dit que, l'évêque de Fréjus ayant proposé au cardinal le mariage de sa nièce Marie de Mancini avec M. de Bouillon, le cardinal, presque agonisant, n'avoit voulu écouter aucune proposition, et avoit dit seulement que sa nièce ne demeureroit pas avec huit cent mille livres d'argent comptant et le gouvernement d'Auvergne, sur lequel le roi lui donnoit un brevet de retenue de cent mille écus; et effectivement, l'année suivante, la reine mère la maria au duc de Bouillon, qui étoit alors sans contredit le meilleur parti de France.

J'ai ouï dire à M. Le Tellier que le cardinal avoit envie de donner sa nièce et tout son bien au

1. *Si fractus illabatur orbis,*
Impavidum ferient ruinæ.
(Hor., *Carm.*, lib. III, od. III.)

comte de Coligny après la bataille des Dunes. Coligny, qui avoit été pris prisonnier, ayant été mené à Calais, le cardinal lui envoya M. Le Tellier pour lui proposer de quitter le service de M. le Prince, et de s'attacher à lui, avec ordre, s'il acceptoit le parti de bonne grâce, de lui dire tout de suite que Son Éminence lui donnoit sa nièce, et qu'il le déclaroit son héritier. Coligny répondit fièrement qu'il n'abandonneroit point M. le Prince dans son malheur, et Le Tellier ne se déclara pas davantage; mais, cinq ou six ans après, lorsque le roi nomma Coligny pour commander les six mille hommes qu'il envoyoit en Hongrie, Le Tellier, en lui donnant ses instructions, lui dit: « Vous souvenez-vous, Monsieur, de la visite que je vous fis à Calais? J'avois ordre de monsieur le cardinal, si vous aviez voulu quitter le parti de M. le Prince, de vous dire qu'il vous choisissoit pour épouser sa nièce, et pour vous faire son héritier. — J'ai fait mon devoir, lui répliqua Coligny, je ne saurois m'en repentir. »

Le grand maître avoit épousé Hortense et avoit pris le nom de Mazarin. Il étoit alors assez à la mode; chose étrange, que sa fortune l'ait accablé! Il eût été fort honnête homme et fort riche, s'il fût resté dans son état naturel; mais son âme n'étoit pas faite pour porter un si grand poids d'honneurs et de richesses. Une dévotion mal entendue

le saisit et gâta tout. La tête lui tourna bientôt. Il alla lui-même un matin dans sa galerie casser à coups de marteau des statues antiques d'un prix inestimable, croyant faire une action héroïque. Et, sur ce que Colbert lui alla demander, de la part du roi, ce qui l'avoit poussé à faire une action si extraordinaire, il dit que c'étoit sa conscience. « Mais, Monsieur, reprit Colbert, pourquoi avez-vous dans votre chambre cette tapisserie où Mars est assis bien près de Vénus? — Ah! Monsieur, lui dit le duc de Mazarin, ce sont des tapisseries de la maison de La Porte. » Le roi le plaignit et le laissa faire; mais il n'oublia pas ce fait héroïque, et plus de quatre ans après, en visitant les bâtimens du Louvre, et voyant un marteau sur un degré, il se tourna vers Perrault, contrôleur des bâtimens, et dit : « Voilà une arme dont le duc de Mazarin se sert fort bien. »

Ce pauvre homme depuis ce temps-là, en faisant de bonnes œuvres, a trouvé le moyen de se faire mépriser de tout le monde. A force de vouloir faire justice, il ne l'a faite à personne. Il a eu trois cents procès qu'il a presque tous perdus, non que le souvenir du cardinal inclinât ses juges en faveur de ses parties, mais parce que dans le fond il avoit tort, et qu'il n'a jamais voulu croire son conseil, en consultant néanmoins et payant bien cher les plus habiles avocats. Il a toujours agi sur

un plaisant principe. « Je suis bien aise, dit-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de monsieur le cardinal. Je les crois tous mal acquis; et du moins, quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos. » Enfin, pour remplir la malédiction que Dieu avoit jetée sur tant de richesses, qu'on peut dire véritablement le sang du peuple, il a trouvé le secret de se ruiner, quoi qu'aient pu faire Colbert, Gaumont et Bellinsani, les trois hommes du monde les moins dissipateurs, qui dans le commencement se faisoient un honneur d'abandonner leurs propres affaires pour avoir soin des siennes.

Cependant le cardinal se sentoit défaillir à vue d'œil. Ses douleurs, qui étoient souvent fort aiguës, en minant son corps n'attaquoient pas son esprit, il l'eut toujours gai et tourné vers la plaisanterie. Et, sur ce que Brayer, qui avoit la conversation fort agréable, lui dit en causant, et sans songer à rien, qu'il paroissoit une comète, il se l'appliqua aussitôt, et dit en s'humiliant et acceptant l'augure : « La comète me fait trop d'*honnour*[1]. » Il mourut enfin moins chrétien que philosophe, avec une constance admirable, et une tranquillité qui lui venoit, à ce qu'il disoit lui-

1. Mme de Sévigné cite ce mot dans sa lettre au comte de Bussy-Rabutin, du 2 janvier 1681. (*Anc. note.*)

même, de l'innocence de sa vie passée. Il mourut dans la vision de se faire pape; et c'étoit peut-être dans cette pensée qu'il ne s'étoit jamais voulu naturaliser François. Il se voyoit assuré de la France, et avoit tiré parole de don Louis de Haro, en faisant la paix, que non seulement l'Espagne ne lui donneroit pas l'exclusion, mais qu'elle le serviroit de toutes ses créatures, et de celles de l'empereur, qui ne faisoit alors que la même faction. Il prétendoit gagner les cardinaux florentins par le mariage de Mademoiselle d'Orléans avec le prince de Toscane, et en promettant au grand-duc de lui faire accorder par le roi les mêmes honneurs qu'au duc de Savoie. Il avoit gagné la République de Venise et ses cardinaux, en lui envoyant un grand secours d'hommes et d'argent, sous la conduite du prince Alméric d'Este. Il avoit fait par là d'une pierre deux coups, et s'étoit défait de la plupart des troupes de M. le Prince, dont la fidélité lui étoit fort suspecte. Mais, pour cacher sa mauvaise intention, il y avoit aussi envoyé son régiment italien, se souciant peu de sacrifier ses amis, pourvu qu'il perdît ses ennemis. Il savoit enfin que le roi n'épargneroit rien pour le faire pape, par amitié, par reconnoissance, par gloire, et peut-être même pour se défaire honorablement d'un premier ministre qui commençoit à lui être à

Ainsi, sans faire trop d'attention aux règles canoniques, le cardinal croyoit la chose fort possible avec le secours de trente abbayes et de quinze millions d'argent comptant.

La mort du cardinal Mazarin fit plaisir au petit peuple, qui croit toujours gagner au changement. Il avoit fait la paix et avoit promis des merveilles, mais ce n'étoit que des paroles d'un ministre italien. Les impôts n'étoient point diminués, et, sous le prétexte spécieux de rétablir les finances, les choses alloient leur train ordinaire. On ne voyoit que spectacles publics, ballets mêlés de musique, carrousels, feux d'artifice. La cour étoit dans la magnificence extérieure, toute la misère étoit au dedans. On voyoit bien les fleurs de la paix, mais on n'en avoit point encore goûté les fruits.

Les plus gens de bien trembloient pour l'État, qu'ils voyoient sans pilote; il ne leur entroit pas dans l'esprit que le roi fût capable de gouverner, même qu'il voulût s'en donner la peine. Il étoit beau, bien fait, et n'avoit que vingt-deux ans. Les plaisirs venoient de toutes parts pour endormir sa vertu. Quelle apparence qu'il eût le courage de se charger du poids des affaires et de passer ses plus beaux jours dans des discussions ennuyeuses? Tous les raisonnemens politiques aboutissoient à chercher un homme qui prît le timon, à l'exemple des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, et on

ne voyoit personne en passe de faire ce personnage.

Il y avoit alors trois hommes sur le théâtre des affaires : Fouquet, Le Tellier et Lionne. J'y ajouterai Colbert, qui fit bientôt après la principale figure. Je crois que, pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite, il est à propos de les faire connaître à fond et de les peindre trait pour trait, sans cacher la moindre de leurs bonnes et mauvaises qualités.

Le portrait que je vais faire sera d'autant plus ressemblant qu'ils sont morts tous quatre, et que j'ai eu le temps de les connoître pendant leur vie. Fouquet est le seul que je n'aie connu que de visage; mais j'ai ouï parler de lui à tant de gens d'esprit, sans préoccupation, en différens temps, en lieux différens, disant tous la même chose, que je crois le connoître aussi bien que les autres. Au reste, je ne dirai pas ce qu'ils étoient et ce qu'ils sembloient être à la mort du cardinal; à peine les connoissoit-on; ils se contraignoient alors pour parvenir à la fortune. Attentifs à ne se laisser voir que du bon côté, ils cachoient leurs mauvaises inclinations, qui auroient pu leur faire tort. Mais, dès qu'ils se virent dans le conseil du roi, décidant souverainement de la destinée de l'Europe, chacun se déclara. L'ambitieux se distilla en projets et eut l'insolence de dire : « Où ne monterai-je

point[1] ? » l'avare[2] amassa de l'argent; l'orgueilleux[3] fronça le sourcil; le voluptueux[4] ne se cacha plus dans les ténèbres.

Nicolas Fouquet avoit beaucoup de facilité aux affaires et encore plus de négligence. Savant dans le droit et même dans les belles-lettres, la conversation légère, les manières aisées et nobles. Il écrivoit bien et ordinairement la nuit à la bougie, dans son lit, à son séant, les rideaux fermés. Il disoit que le grand jour lui donnoit de perpétuelles distractions. Il se flattoit aisément; et, dès qu'il avoit fait un petit plaisir à un homme, il le mettoit sur le rôle de ses amis et le croyoit prêt à se sacrifier pour son service. Cette pensée le rendoit fort indiscret. Il écoutoit paisiblement et répondoit toujours des choses agréables, en sorte que, sans ouvrir sa bourse, il renvoyoit à demi contens tous ceux qui venoient à son audience. Il vivoit au jour le jour, sans nulle mesure pour l'avenir, se fiant aux promesses de quelques partisans, qui, pour se rendre nécessaires, lui faisoient filer les traités; et, tant qu'il fut surintendant, il ne vit jamais deux millions ensemble. Il se chargeoit de tout, et pré-

---

1. Allusion à l'écureuil du blason de Fouquet et à la devise : *Quo non ascendam ?*

2. Le Tellier.

3. Colbert.

4. Lionne.

tendoit être premier ministre sans perdre un moment de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet, à Saint-Mandé; et, pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son antichambre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où des nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et des mieux chaussées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. Il crut être le maître après la mort du cardinal Mazarin, ne sachant pas tout ce que le cardinal mourant avoit dit au roi sur son chapitre. Il se flattoit d'amuser un jeune homme par des bagatelles et ne lui proposoit que des parties de plaisir, se voulant même donner le soin de ses nouvelles amours, ce qui déplut fort au roi, qui, n'ayant alors de confident que lui-même, se faisoit un plaisir du mystère, et qui, d'ailleurs, allant au solide, vouloit commencer tout de bon à être roi. Mais ce qui acheva de le perdre, c'est qu'il se laissa aller à des airs de supériorité sur les autres ministres, qui en furent offensés et se liguèrent contre lui. Ils le firent bientôt donner dans le piège en lui conseillant de vendre sa charge de procureur général du Parlement, pour en porter l'argent à l'Épargne; ce qu'il fit comme un innocent, se mettant par là la corde au cou, mais croyant faire sa cour à un jeune prince, qui ne se

contentoit pas de si peu de chose. Fouquet étoit persuadé que les rois étoient assez riches, pourvu que les peuples fussent dans l'abondance : maxime bonne en elle-même, qu'il outra en répandant à pleines mains l'argent du roi et lui laissant manger ses revenus deux ou trois ans par avance. Ses vues particulières lui faisoient négliger le bien de l'État. Il donnoit pour quatre millions de pensions à ses amis de cour, qu'il croyoit ses créatures, et étoit d'assez bonne foi pour compter sur eux et pour les juger capables de le soutenir dans un changement de fortune, qu'il croyoit fort possible. Il fit là-dessus des projets de révolte, qui eussent mérité la mort si le ridicule n'en avoit adouci le crime. Ses dépenses prodigieuses à Vaux suffisoient pour sa condamnation, mais la manière dont on s'y prit pour le perdre ramena les cœurs à son parti. Il étoit coupable; mais, à force de le poursuivre contre les formes, on irrita ses juges en sa faveur, et son innocence prétendue fut un effet de la colère aveugle et précipitée de ses ennemis.

Michel Le Tellier avoit reçu de la nature toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillans, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant. Il parloit avec tant de circonspection qu'on le croyoit toujours plus habile

qu'il n'étoit, et souvent on attribuoit à sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance. Modeste sans affectation, et cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, la fortune la plus éclatante et la première charge de l'État ne lui firent point oublier que son grand-père avoit été conseiller de la Cour des aides. Il ne fit jamais vanité d'une belle et fausse généalogie; et il faut rendre justice à ses enfans, ils ont imité sa sagesse et sa modestie sur ce point-là et n'ont point endossé un ridicule fort ordinaire aux gens de nouvelle fabrique. Mais aussi se donna-t-il par là l'exclusion à la pairie, lorsqu'il dit au roi, à l'occasion du chancelier Séguier, qui vouloit être duc de Villemor, que ces grandes dignités ne convenoient point à des gens de robe, et qu'il étoit de la politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire. Son fils aîné, Louvois, par tous ses services qui ont brillé longtemps et presque jusqu'à sa mort, n'a jamais pu effacer de l'esprit de son maître ce petit mot, que son père avoit lâché, sans songer aux conséquences. Il promettoit beaucoup et tenoit peu ; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre et borné, peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit aidé à le former; incapable d'en être détourné par ses pas-



sions, dont il étoit toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs; c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissait pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de sa religion, auxquels il a toujours été fidèle. Il s'écria du fond du cœur et avec sincérité, peu de jours avant que de mourir, qu'il n'avoit point de regret à la vie, puisqu'il se voyoit assez heureux pour sceller la révocation de l'édit de Nantes.

Hugues de Lionne, gentilhomme de Dauphiné, avoit un génie supérieur. Son esprit, naturellement vif et perçant, s'étoit encore aiguisé dans les affaires, où le cardinal Mazarin l'avoit mis de bonne heure; habile négociateur, que la réputation d'une trop grande finesse avoit rendu presque inutile dans le commerce des Italiens, qui se défioient d'eux-mêmes quand ils avoient à traiter avec lui. Avec beaucoup d'esprit et d'étude, il écrivoit assez mal, mais facilement, ne se voulant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste, fort désintéressé, ne regardant les biens de la fortune que comme des moyens de se donner tous les plai-

sirs; grand joueur, grand dissipateur, sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé; paresseux quand son plaisir ne le faisoit pas agir, infatigable, passant les jours et les nuits à travailler quand la nécessité y étoit, ce qui arrivoit rarement; n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes les dépêches, donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État, et croyant regagner par sa vivacité le temps que ses passions lui faisoient perdre. Sa mort fut aussi chrétienne et pénitente que sa vie l'avoit été peu. Il ne pouvoit trop souffrir, disoit-il tout haut, pour expier ses péchés, et l'on vit en sa personne un exemple sensible de ces prétendus esprits forts, qui, à la vue des jugemens de Dieu, sont forcés à déposer toute leur fierté et à reconnoître humblement les vérités de la foi, qu'ils avoient combattues avec insolence.

Jean-Baptiste Colbert avoit le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs, lui faisoient une mine austère et lui rendoient le premier abord sauvage et négatif; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvoit assez facile, expéditif, et d'une sûreté inébranlable. Il étoit persuadé que la bonne foi dans les affaires en étoit le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenoient

lieu de science. Plus il étoit ignorant, plus il affectoit de paroître savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avoit appris par cœur, et que ses docteurs à gages lui avoient expliqués. Nulle passion depuis qu'il avoit quitté le vin; fidèle dans la surintendance, où avant lui on prenoit sans compter et sans rendre compte. Riche par les seuls bienfaits du roi, qu'il ne dissipoit pas, prévoyant assez, et le disant à ses amis particuliers[1], la prodigalité de son fils aîné. Il envoya au roi, avant que de mourir, le mémoire de son bien, qui montoit à plus de dix millions, et fit voir clairement que les appointemens de ses charges et les gratifications extraordinaires avoient pu en vingt-deux ans produire légitimement une somme aussi considérable que celle-là. Il fut le restaurateur des finances, qu'il trouva en fort mauvais état à son avènement au ministère. Esprit solide, mais pesant, né principalement pour les calculs, il débrouilla tous les embarras que les surintendans et les trésoriers de l'Épargne avoient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble; il ne fit plus que deux chapitres, l'un des revenus du roi et l'autre de sa dépense. Il présentoit au roi, tous les premiers jours de l'an, un

1. Le marquis de Seignelay.

agenda où ses revenus étoient marqués en détail, et, à chaque fois que le roi signoit des ordonnances, Colbert lui faisoit souvenir de les marquer sur son agenda afin qu'il pût voir, quand il lui plairoit, combien il lui restoit encore de fonds ; au lieu que, dans les temps passés, il ne pouvoit jamais savoir ce qu'il avoit. Et lorsqu'il demandoit de l'argent, les surintendans lui disoient avec une franchise admirable : « Sire, il n'y en a point à l'Épargne, mais Son Éminence vous en prêtera. » Colbert, satisfait d'avoir par sa capacité remis l'abondance dans les coffres du roi (ce qui n'est pas fort difficile dans un temps de paix, lorsqu'on diminue la dépense, et qu'on ne diminue point la recette), s'abandonna à des projets sur le commerce, dont il ne prit les desseins que dans son imagination. Il crut que le royaume de France se pourroit suffire à lui-même, oubliant sans doute que le créateur de toutes choses n'a placé les différens biens dans les différentes parties de l'univers qu'afin de lier une société commune, et d'obliger les hommes par leurs intérêts à se communiquer réciproquement les trésors qui se trouveroient dans chaque pays. Il parla à des marchands, et leur demanda en ministre les secrets de leur métier, qu'ils lui dissimulèrent en vieux négocians. Toujours magnifique en idées et presque toujours malheureux dans l'exécution, il croyoit pouvoir se passer des

soies du Levant, des laines d'Espagne, des draps de Hollande, des tapisseries de Flandre, des chevaux d'Angleterre et de Barbarie. Il établit toutes sortes de manufactures, qui coûtoient plus qu'elles ne valoient. Il fit une compagnie des Indes Orientales sans avoir les fonds nécessaires, et ne sachant pas que les François, impatiens de leur naturel et en cela bien différens des Hollandois, ne pouvoient jamais avoir la constance de mettre de l'argent trente ans durant dans une affaire sans en retirer aucun profit et sans se rebuter; enfin, pour faire voir à toute la terre à quel point il savoit mal prendre ses mesures, il envoya La Haye aux Indes Orientales avec six vaisseaux de guerre affronter les Hollandois qui y en ont plus de cinquante et qui n'eurent pas grand'peine à les lui enlever tous l'un après l'autre. Il étoit mal servi les premières années par ses commis, la plupart fripons ou ignorans, quoiqu'il eût pour eux une sévérité insupportable. Il n'y avoit chez lui rien de bien fait que ce qu'il faisoit lui-même, et il ne faisoit rien qu'à force de travail. La nature ne lui avoit pas été libérale. Peu exact à répondre aux questions qui lui étoient proposées par les intendans des provinces lorsqu'il ne s'agissoit pas d'argent, il fut uniquement attentif à fournir les sommes immenses qu'on lui demandoit tous les jours, sans avoir le courage de représenter au maître, qui apparemment n'en savoit rien,

que le peuple étoit dans la misère, pendant qu'on ne parloit que de fêtes, de ballets et d'illuminations.

Il rétablit, ou, pour mieux dire, il créa de nouveau la marine, et la mit sur le pied de bravoure et d'habileté où elle est à présent, mais ce ne fut qu'avec des trésors souvent mal employés, comme à Dunkerque, et peut-être à Rochefort, où il voulut forcer la nature, qui est toujours la plus forte. Toujours plein du roi, il ne songeoit qu'à l'éterniser dans la mémoire des hommes. Les médailles, les statues, les arcs de triomphe, tout ce que l'éloquence et la poésie ont de plus sublime étoit mis en usage pour la gloire de Louis le Grand. Il n'épargnoit ni soins ni pensions pour gagner tous ceux que l'esprit et l'érudition distinguoient dans l'Académie françoise, et dans toutes les parties de l'Europe. Il étoit fort innocent des serpens et des couleuvres que M. Le Brun avoit fait mettre sur tous les volets du Louvre. Le roi lui en fit pourtant une raillerie un peu amère, et le pauvre homme, tout éperdu, envoya chercher Perrault, contrôleur des bâtimens, qui lui dit, sans hésiter, que, sous le soleil vainqueur, il avoit bien fallu mettre le serpent Python; il lui ordonna d'écrire sur-le-champ une lettre où cette raison fût bien expliquée, et dès le lendemain il montra la lettre au roi, qui le railla encore d'avoir pris la chose si

sérieusement; mais enfin les serpens furent ôtés, et ne sont plus sur les volets; ils sont seulement demeurés en pierre de taille aux fenêtres des galeries du Louvre, parce que pour les ôter il eût fallu faire de furieux échafauds et de la dépense, et que le peuple se seroit réjoui aux dépens de qui il appartenoit. M. de Louvois, qui savoit cette historiette, étant allé aux Invalides pendant qu'on y barbouilloit les mauvaises peintures qui y sont, se mit dans une furieuse colère contre le peintre, qui vouloit, en le peignant auprès du roi, attraper sa ressemblance. « Non, non, lui dit-il, défigurez-moi tous ces visages où vous avez pris tant de peine, et qu'on ne reconnoisse que celui du maître. » M. Le Brun s'est moqué de cette politique en peignant la galerie de Versailles.

Colbert se piquoit d'une grande naissance et avoit là-dessus un furieux foible. Je ne sais s'il avoit tort ou raison; je m'en rapporte aux généalogistes. Il fit enlever la nuit dans l'église des Cordeliers de Reims une tombe de pierre, où étoit l'épitaphe de son grand-père, marchand de laine, demeurant à l'enseigne du *Long-Vêtu,* et en fit mettre une autre d'une vieille pierre, où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier Colbert, originaire d'Écosse. L'archevêque de Reims m'a conté que quelque temps après, la cour ayant passé à Reims, M. Colbert l'alla

voir suivi du marquis de Seignelay, son fils, et des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ses gendres; et qu'après une courte visite il remonta en carrosse et dit au cocher : « Touche aux Cordeliers. » L'archevêque curieux envoya un grison voir ce qu'ils y faisoient, et il trouva M. Colbert à genoux sur la prétendue tombe de ses ancêtres, disant des sept psaumes, et en faisant dire à ses gendres fort dévotement. Il croyoit tromper tout l'univers, ajouta le bon archevêque; et ce qui est plaisant, c'est que M. de Seignelay étoit dans la bonne foi, et se croyoit descendu des rois d'Écosse. Il avoit nommé un fils Édouard, à cause, disoit-il, que les aînés de sa maison en Écosse avoient tous porté ce nom-là. Un ministre m'a pourtant dit que M. Colbert, en frappant son fils aîné avec les pincettes de son feu (ce qui lui est arrivé plus d'une fois), lui disoit en colère : « Coquin, tu n'es qu'un petit bourgeois; et, si nous trompons le public, je veux du moins que tu saches qui tu es. » Mais, ce qui passe tout, le même archevêque de Reims, qui est assez croyable (il est trop grossier pour n'être pas sincère), m'a dit que Colbert avoit été assez insolent pour dire au roi qu'il étoit parent de Madame, et que peut-être le roi en avoit cru quelque chose. Il dit aussi à MM. de Malte qu'il les prioit d'examiner les preuves de son fils le chevalier avec la dernière rigueur. Ils le

firent aussi, et trouvèrent les parchemins de trois cents ans plus moisis qu'il ne falloit. Cette chimère lui étoit montée à la tête dès les premières lueurs de sa fortune; mais il outra la chose, la manifesta, et lui fit passer les mers, quand il se vit ministre, et qu'il ne trouva plus à son chemin que des complaisans.

Dès que le cardinal eut rendu l'esprit, le roi passa dans l'antichambre, et dit au maréchal de Grammont, qu'il trouva sous sa main : « Ah! Monsieur le maréchal, nous venons de perdre un bon ami. » Le maréchal ne répondit rien et se mit à pleurer. Le roi avoit raison. Le maréchal de Grammont avoit été favori des cardinaux de Richelieu et de Mazarin qui, le connoissant également propre à la guerre et dans le cabinet, l'aimoient tendrement et le combloient de biens et d'honneurs. Il avoit suivi le grand Condé dans la plupart de ses expéditions militaires; et, lorsque M. de Turenne, par ses grands services et par ses qualités, supérieures à celles des autres hommes, fut devenu maréchal général des armées de France, le maréchal de Grammont fut envoyé à Francfort, où il ne put pas empêcher l'élection d'un prince de la maison d'Autriche, qui depuis tant d'années étoit en possession de l'Empire. Il signa la ligue du Rhin entre le roi et les électeurs ecclésiastiques et le Palatin, ligue qui empêcha les Allemands de

secourir les Espagnols dans les Pays-Bas. Mais, lorsque la paix des Pyrénées fut signée, le maréchal fut envoyé en Espagne pour faire la demande de l'infante; ce qu'il fit d'une manière magnifique et galante. Il fit son entrée à Madrid sur des chevaux de poste, suivi de plus de cinquante jeunes seigneurs françois, pour montrer l'impatience qu'avoit le roi de posséder la plus belle princesse de l'Europe. Il préféra toujours l'intérêt de l'État à sa gloire particulière, et monta à la tranchée au siège de Lille à la tête du régiment des gardes, dont il étoit le colonel, quoique M. de Turenne, son cadet, commandât l'armée. Exemple de magnanimité, qui depuis a été suivi par le maréchal de Boufflers à la bataille de Malplaquet.

Le roi s'alla enfermer dans son cabinet, et y fit entrer Le Tellier et Lionne, qui se trouvèrent là. Il envoya aussitôt le jeune Brienne à Saint-Mandé chercher le surintendant, qu'il trouva dans le parc venant à toute bride, fort en colère contre ses amis, qui ne l'avoient pas averti de l'extrémité du cardinal.

Fouquet, Le Tellier et Lionne étoient les trois ministres dont se servoit le cardinal. Fouquet étoit surintendant; Le Tellier, comme secrétaire d'État de la guerre, avoit une connoissance entière du gouvernement; et Lionne étoit ministre d'État depuis qu'il avoit été aux conférences de Franc-

ort ; et, quoiqu'il n'eût point de charge, il faisoit lepuis plusieurs années celle de secrétaire d'État les affaires étrangères. Le cardinal se plaignoit oujours de lui, en disoit des choses désagréables, et ne pouvoit s'en passer. Toutes les affaires étrangères étoient résolues avec lui, et ensuite portées au vieux Brienne, ou à son fils, qui étoient obligés de signer sans examiner. Colbert faisoit un personnage caché. Le cardinal l'avoit recommandé au roi comme un homme de confiance, bon valet, qui ne songeroit qu'à le servir, et ne penseroit point à le gouverner. Le roi donc pour la première fois tint le conseil avec ses trois ministres ; Colbert ne fut admis publiquement que longtemps après. Le conseil dura trois jours ; la reine mère fut outrée de dépit de ce qu'on ne l'y appeloit pas. Elle en parla assez haut. « Je m'en doutois bien, disoit-elle, qu'il seroit ingrat et voudroit faire le capable. » La Beauvais, sa première femme de chambre, qu'elle aimoit fort, et qu'elle ne nommoit jamais que Cataut, la reprit un peu plus aigrement qu'il ne lui convenoit. Elle avoit pris depuis longtemps ces sortes de familiarités avec sa maîtresse, et l'y avoit accoutumée. Cataut ne manquoit ni d'esprit ni d'expérience ; et d'ailleurs elle avoit ses raisons pour prendre le parti du roi [1].

1. Les mauvaises langues de cour prétendaient qu'elle avait été un moment sa maîtresse. (*L.*)

Après avoir tenu ce conseil avec ses trois ministres, le roi en tint un autre le lendemain, où il fit appeler le chancelier Séguier et les secrétaires d'État, outre Fouquet, Le Tellier et Lionne. Il leur dit en maître qu'ayant perdu le cardinal Mazarin, sur qui il se reposoit de tout, il avoit résolu d'être à l'avenir son premier ministre, et qu'il ne vouloit pas qu'aucun d'eux signât la moindre ordonnance et le moindre passeport sans avoir reçu ses ordres. Chacun lui promit une obéissance entière, et pas un ne crut qu'il eût la force de faire tout ce qu'il disoit; il commença néanmoins à tenir le conseil tous les jours avec les trois ministres.

Le lendemain de la mort du cardinal, l'archevêque de Rouen, qui a été depuis archevêque de Paris, vint trouver le roi, et lui dit : « Sire, j'ai l'honneur de présider à l'assemblée du clergé de votre royaume. Votre Majesté m'avoit ordonné de m'adresser à monsieur le cardinal pour toutes les affaires; le voilà mort : à qui Sa Majesté veut-elle que je m'adresse à l'avenir? — A moi, Monsieur l'archevêque, lui répondit le roi : je vous expédierai bientôt. » En effet, j'ai ouï dire plusieurs fois à l'archevêque qu'il ne comprenoit pas, dans es commencemens, où le roi avoit pris toutes les connoissances qu'il avoit.

Le conseil des finances étoit alors composé de

deux contrôleurs généraux, de deux intendans et du surintendant, qui régloit tout à sa fantaisie, se contentant de payer aux autres de bons appointemens. Les finances se gouvernoient ainsi sous le cardinal Mazarin, qui en disposoit avec une autorité absolue. Il arrivoit pourtant quelquefois de petites disputes. Un jour Marin, intendant des finances, envoya signer au vieux Brienne l'état général pour chaque généralité. Brienne ne voulut point le signer, et dit que l'ordre étoit d'envoyer l'état général aux intendans des provinces, pour avoir leur avis sur ce que leur généralité pouvoit payer pour sa part ; et que six mois après on faisoit l'état particulier de distribution. Marin lui manda que c'étoit la volonté de Son Éminence. Brienne signa, en disant : « Voilà de quoi me faire mon procès. »

Le roi ne fit d'abord aucun changement aux finances. Le cardinal avoit ordonné, en mourant, qu'on chassât Le Tellier, intendant des finances, et qu'on donnât sa charge à Colbert pour deux cent mille livres. Mais le surintendant ayant trouvé que dans la justice il falloit six cent mille livres pour rembourser Le Tellier, et l'argent étant rare, il proposa au roi de créer une troisième charge d'intendant pour Colbert, qui fut ravi de ne point donner deux cent mille livres. A peine fut-il dans le conseil qu'il en voulut presque être le maître.

Le roi y assistoit, et les secrétaires d'État y rapportoient souvent des affaires. Un jour que le jeune Brienne rapportoit celle de l'évêque de Genève contre les magistrats de sa ville, à qui il demandoit trois ou quatre mille livres de rente, qu'ils avoient accoutumé de payer à ses prédécesseurs, Colbert l'interrompit, en disant avec chaleur et hauteur que le roi ne vouloit point fâcher MM. de Genève, et qu'il aimoit mieux faire une gratification à l'évêque. Brienne s'arrêta tout court, et laissa évaporer la bile de Colbert; il demanda ensuite au roi s'il continueroit à rapporter l'affaire, et le roi lui dit : « Nous en avons de plus pressées, ce sera pour une autre fois. » Le bonhomme Brienne, qui étoit présent, fut fort en colère de ce qu'on avoit interrompu son fils, et Le Tellier au sortir du conseil lui dit : « Vous voyez sur quel ton le prend le sieur Colbert; il faudra compter avec lui. » Le Tellier aimoit le jeune Brienne; il s'étoit joint au maréchal de Villeroi pour lui faire avoir la survivance de la charge de son père. Il lui donnoit souvent des conseils, et il l'avoit fait instruire par son premier commis : il se nommoit M. Le Roy, cousin de mon père et mon parrain. C'étoit un homme d'une capacité consommée, qui n'étoit pas sur le pied que sont présentement les commis. Il étoit fort estimé du cardinal, et eût été secrétaire d'État si M. Le Tellier

eût manqué. J'ai ouï dire qu'il étoit mort fort à propos, et qu'il commençoit à causer quelque jalousie dans la maison. Le Tellier, à quelques jours de là, crut avoir sujet de se plaindre du jeune Brienne. Le roi dit dans son conseil, où il n'y avoit que Fouquet, Le Tellier et Lionne, qu'il vouloit absolument que Lionne continuât à faire les affaires étrangères, et qu'il falloit bien que MM. de Brienne obéissent à l'ordinaire. Fouquet reprit la parole, et dit qu'il répondoit du jeune Brienne. Le lendemain Boucherat, maître des requêtes, qui est devenu chancelier, vint trouver Brienne, son ami et son parent, lui rapporta le discours de Fouquet au conseil, et lui dit que M. Le Tellier étoit fort en colère de voir qu'il eût pris des mesures avec son ennemi. Brienne, tout en courant, alla trouver Le Tellier, et lui conta ingénument qu'après la mort du cardinal, Fouquet lui avoit fait demander son amitié par Langlade, leur ami commun, et qu'il lui avoit fait payer seize mille livres sur quarante qui lui étoient dues de ses pensions; mais qu'il n'y avoit entre eux aucune liaison particulière. Le Tellier parut content, et lui dit : « Si vous n'avez point tort, comme je le crois, monsieur le surintendant est bien indiscret; mais ce n'est pas chose nouvelle. »

Le conseil privé, ou conseil des parties, avoit été remis sur le bon pied depuis trois ou quatre

ans. Ce grand nombre de conseillers d'État, que la licence des guerres civiles avoit introduits, sans qualité et sans mérite, avoit été réformé. On n'avoit conservé que douze conseillers d'État ordinaires, et quatorze semestres, qui ont été depuis réduits à douze. On mit aussi trois conseillers d'État d'épée et trois d'Église, tous six ordinaires. Mon père avoit eu beau représenter ses services et son ancienneté, il n'avoit pu obtenir qu'une place de semestre. Il avoit eu des lettres de conseiller d'État en 1622 et en 1639, au retour d'Allemagne, où il avoit fait plusieurs traités avec différens princes. Il avoit pris sa place au conseil comme semestre ; on l'avoit fait ordinaire en 1643, et comme Monsieur étoit lieutenant général de l'État, et qu'il étoit alors chancelier de Monsieur, il prit son rang de 1622, malgré l'opposition de M. d'Aligre, qui a été depuis chancelier, et de vingt autres conseillers d'État, à qui il passa sur le corps. Les choses changèrent après la guerre de Paris, et, lorsque Monsieur se retira à Blois, mon père pensa être chassé. Le cardinal l'accusoit d'avoir voulu faire révolter le Languedoc. Enfin, il fut trop heureux de se contenter de ce qu'on voulut bien lui donner. Il avoit pourtant toujours été dans [illegible] intérêts du roi, préférablement à ceux de Mon[illegible] [illegible]ais il n'avoit pas cultivé le cardinal. Il avoit [illegible]ie dans les intendances de provinces ou

d'armées, et même dans les ambassades. C'étoit lui qui avoit traité avec la fameuse landgravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir dans ses instructions de lui accorder jusqu'à quatre cent mille écus, et il n'en avoit cédé que deux cent; et, n'ayant à livrer que du papier, dont la landgravine ne se payoit pas, il avoit été en Hollande emprunter les deux cent mille écus sur son crédit, dont il n'avoit été remboursé que six ans après. Cette petite injustice (si pourtant j'ose parler ainsi) qu'on avoit faite à mon père révolta fort ma mère contre les princes subalternes, et son dépit fut poussé à bout lorsqu'à la mort de Monsieur elle perdit la charge de chancelier, qui lui avoit coûté cent mille écus. Elle ne cessoit de prêcher à ses enfans qu'il ne falloit jamais s'attacher qu'au roi; et dans son testament elle nous le recommandoit sur toutes choses. Le conseil privé demeura sous la direction du chancelier, et le roi n'y assista que rarement, et seulement dans certaines affaires où l'intérêt de l'Etat sembloit le demander.

Je crois qu'il est assez à propos de remarquer ici que, dans le conseil, les ministres ont toujours été assis en présence du roi et même dans le conseil des finances, parce qu'il faut être à son aise pour écrire, compter et calculer. Il n'y a que le conseil des dépêches où tout le monde étoit debout, jusqu'à ce que, le chancelier Le Tellier ayant

demandé au roi un petit placet, à cause d'un mal de jambe, Sa Majesté lui permit de s'asseoir et accorda la même grâce au maréchal de Villeroi, chef du conseil royal; tout le reste, ministres et secrétaires d'État, demeure debout. Depuis ce temps-là, le chancelier et le chef du conseil royal y sont assis. Je ne parle point de Monsieur, qui l'est aussi, et qui, par parenthèse, n'entre que dans le seul conseil des dépêches, le roi, malgré l'amitié qu'il a pour son frère, s'étant fait une loi de conserver un secret inviolable dans les affaires de l'État. Monseigneur, depuis quelques années, entre dans tous les conseils; il a été éprouvé plusieurs fois et reconnu fort secret.

Lorsque le roi prit de nouveaux ministres, après la mort de M. de Louvois, il leur dit qu'il n'y auroit point de rang entre eux, et, s'étant mis au bout d'une longue table, il fit mettre Monseigneur à sa gauche et M. de Croissy à sa droite, parce qu'il a toujours des lettres à lire comme secrétaire d'État des étrangers. M. de Beauvilliers prit sa place au-dessous de M. de Croissy, et ensuite M. Le Peletier; M. de Pomponne se mit au-dessous de Monseigneur, et au-dessous de lui M. de Pontchartrain.

Mais revenons en 1661. Le roi, après avoir tenu ses conseils à la vue du public, en tenoit un secret avec Colbert tout seul. On dit que le cardinal,

mourant, lui avoit conseillé de se défaire de Fouquet, comme d'un homme sujet à ses passions, dissipateur, hautain, qui voudroit prendre ascendant sur lui; au lieu que Colbert, plus modeste et moins accrédité, seroit prêt à tout et régleroit l'État comme une maison particulière. On dit même qu'il ajouta ces mots (et M. Colbert s'en vantoit avec ses amis) : « Je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert. » Il ajouta que, pour Le Tellier, son esprit sage et timide le devoit faire aimer sans le faire craindre; et que, pour Lionne, il falloit le regarder comme le seul qui sût les affaires étrangères, s'en servir par nécessité en lui tenant toujours la bride haute, de peur qu'il ne s'échappât, et ne lui confier que les affaires qui regardoient son emploi.

Colbert, depuis trois mois, avoit vendu sa charge de secrétaire des commandemens de la reine. Brisacier, à qui on venoit de rembourser la moitié de sa charge d'intendant des finances, l'avoit achetée cinq cent mille livres et vingt mille livres de pot-de-vin à Mme Colbert, croyant faire sa cour au cardinal et à Colbert, qui, bientôt après, lui en témoigna sa profonde reconnoissance; il lui ôta d'un trait de plume plus de cinquante mille livres de rente, qu'il avoit en biens sur le roi, et trouva le moyen, en ne lui faisant payer que cent mille écus,

de le rembourser pleinement par ses imputations. Son fils, Brisacier le Polonois, dont je rapporterai quelque jour les aventures romanesques, n'a jamais retiré que deux cent mille livres de sa charge ; et son neveu, l'abbé Brisacier, qui depuis trente ans travaille dans les missions et mène une vie exemplaire, n'a, pour le faire souvenir de la fortune de sa famille, qu'une abbaye de huit mille livres de rente, quoiqu'il soit aussi neveu du vieil abbé Brisacier, qui, pendant plusieurs maladies de l'évêque de Rodez, eut l'honneur de faire la fonction de précepteur du roi.

Le cardinal avoit vendu presque toutes les charges de la maison de la reine. Le seul Colbert avoit eu celle de secrétaire des commandemens pour récompense de service et songea à en acheter une de président des comptes. Il en offrit sept cent mille livres au président de Pontchartrain ; mais, ayant appris que toute la Chambre en murmuroit et menaçoit hautement de lui faire cent difficultés à sa réception, il n'y songea plus et garda pour ces messieurs un maltalent, qu'il leur a bien fait sentir dans la suite de son ministère.

On croit qu'une des choses qui gâta autant Fouquet dans l'esprit du roi fut une querelle qu'il eut dans l'antichambre du cardinal, deux mois avant sa mort, avec l'abbé Fouquet, son frère. Cet

abbé étoit fort insolent de son naturel et prétendoit que son frère lui devoit sa fortune. Ils s'étoient brouillés, et se dirent publiquement tout ce que leurs ennemis pensoient dans le cœur. L'abbé, entre autres choses, reprocha à son frère qu'il avoit dépensé quinze millions à Vaux, qu'il donnoit plus de pensions que le roi et qu'il avoit envoyé tantôt trois, tantôt quatre mille pistoles, à des dames qu'il nomma tout haut. Le surintendant, piqué au vif, reprocha à l'abbé les dépenses excessives qu'il avoit faites pour faire l'agréable auprès de Mme de Châtillon, et fort inutilement. Le cardinal fut instruit par l'abbé même de ce qui s'étoit passé, et, selon les apparences, il se servit de cette petite aventure pour achever de perdre Fouquet dans l'esprit du roi.

Ce prince, après avoir fait rendre au cardinal tous les honneurs imaginables, commença à exécuter ses dernières volontés. Il consentit que Mancini, son neveu, prît la qualité de duc de Nevers, et lui donna le gouvernement du pays d'Aunis. Il fit ensuite expédier des brevets à tous ceux à qui Son Éminence avoit destiné les bénéfices vacans. L'abbé de Tonnerre fut nommé à l'évêché de Noyon; le maître docteur de Sorbonne, à celui de Condom; l'abbé de Nesmond, à celui de Bayeux; l'abbé Colbert, à celui de Luçon; Ceroni, à celui de Mende; Fabri, à celui d'Orange;

Ondedei, évêque de Fréjus, à celui d'Évreux, qu'il n'accepta pas. Le chevalier de Vendôme eut les abbayes de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Honorat de Lérins, de Cerisy, de Saint-Mansul de Toul et d'Ivry. Le prince Philippe de Savoie eut Corbeil, le Gard et Saint-Médard de Soissons. Le cardinal d'Este eut les abbayes de Saint-Vast d'Arras, de Moissac, de Bonne-Combe et de Cluny. Le cardinal Mancini eut les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Martin de Laon, de La Chaise-Dieu et de Préaux. Et il ne faut pas s'étonner que le roi laissât au cardinal mourant la distribution de tant de bénéfices, puisque nous avons vu arriver presque la même chose au P. Ferrier agonisant. Ce père envoya au roi, la veille de sa mort, la feuille des bénéfices vacans, remplie des noms de ceux qu'il croyoit les plus dignes; et j'ai ouï dire que Sa Majesté y avoit changé peu de chose. Il y avoit pourtant cinq ou six évêchés à donner, seize abbayes et plus de cent prieurés, canonicats ou chapelles. Et la preuve du grand crédit qu'avoit le P. Ferrier, la voici.

Huit jours avant sa mort, il manda à l'évêque de Marseille [1], qui étoit en Pologne, qu'il lui feroit

1. M. de Forbin-Janson, depuis cardinal.

donner l'archevêché de Sens; mais six jours après il lui fit écrire qu'il ne pouvoit pas lui tenir parole, et que, se sentant prêt à mourir, il se croyoit obligé en conscience de mettre à Sens un évêque qui fût en état de résider; et, effectivement, il mit sur la liste Corbon, archevêque de Toulouse, qui fut transféré à Sens. J'ai su ces particularités de Paraire, neveu du P. Annat, que le P. Ferrier avoit chargé d'écrire à l'évêque de Marseille. L'évêque de Bayeux m'a conté que, lorsqu'il fut nommé (ce fut dix ou douze jours avant la mort du cardinal), M. Le Tellier dit au président de Nesmond, son père : « Il faut que vous alliez remercier le roi et lui présenter votre fils; c'est une nouvelle manœuvre, mais monsieur le cardinal le souhaite et se meurt. » Ils y allèrent, et le roi, dès la première fois, leur parla de ce ton de maître qu'il a toujours eu depuis. « Je crois, dit-il au président, que votre fils fera son devoir; on m'en a dit beaucoup de bien. » Il m'a conté aussi que M. Le Tellier avoit assuré à son père que le roi lui avoit dit, quatre jours avant la mort du cardinal : « Je veux gouverner par moi-même, assister réglément au conseil, entretenir les ministres les uns après les autres, et je suis résolu de n'y pas manquer un seul jour, quoique je prévoie qu'à la longue cela deviendra ennuyeux. » M. Le Tellier alla, tout courant, le dire à la reine mère, qui lui rit au nez

en lui disant : « En bonne foi, Monsieur Le Tellier, qu'en croyez-vous ? » La suite fera bien voir qu'elle auroit dû connoître un peu mieux ce prince, vraiment né pour gouverner les hommes.





LIVRE III

Le roi donna, à la recommandation de la reine mère, la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye au marquis de Richelieu, qui avoit épousé par amour une fille de la Beauvais. Il songea ensuite à pratiquer tout de bon les leçons du cardinal; mais, ne se voulant pas fier absolument à ce qu'il lui avoit dit, il se résolut à en juger par lui-même, et dit en particulier au surintendant qu'il vouloit enfin être roi, et prendre une connoissance exacte et parfaite de ses affaires; qu'il commenceroit par les finances, comme la chose la plus importante, pour tâcher de les rétablir et d'y mettre un bon ordre; qu'il n'y avoit que lui en France qui pût l'en instruire; qu'il le conjuroit de le faire sans déguisement; qu'il se serviroit toujours de lui, pourvu qu'il le reconnût sincère; que le passé étoit passé

et oublié, mais qu'il prît garde à ne lui jamais dire une chose pour l'autre. Fouquet protesta de sa sincérité, et commença dès le lendemain à parler au roi de ses affaires. Il lui exposoit nettement toutes ses dépenses et entroit sur cet article-là dans un fort grand détail. Il se montroit beaucoup plus réservé sur la recette, dont il avoit peine à lui découvrir toutes les sources, prévoyant assez que, s'il disoit tout, il ne seroit bientôt plus nécessaire. Il avoit tenu un petit conseil avec ses plus intimes amis et leur avoit rapporté le discours du roi. De Lorme, Bruant et Pellisson, qui étoient de ce conseil, lui firent remarquer que dans ce discours du roi il paroissoit beaucoup de fermeté et de bonté, et qu'il seroit peut-être dangereux de ne lui pas dire les choses comme elles étoient; mais il se moqua d'eux, les assurant que ces premières velléités de gouverner ne seroient pas longtemps dans l'esprit d'un jeune roi, entraîné par ses passions, et qu'il n'y avoit guère d'apparence qu'il pût se soutenir huit heures par jour dans des occupations si désagréables, lui que les plaisirs entouroient et appeloient de tous côtés. Il donna donc au roi des états de sa dépense, qu'il grossissoit, et de ses revenus, qu'il diminuoit, faisant les choses encore pires qu'elles n'étoient. Le roi montroit tous les soirs ces états à Colbert, qui lui en faisoit remarquer les faussetés. Le roi insistoit le len-

demain avec Fouquet, sans pourtant vouloir lui paroître trop instruit, et Fouquet, insolent, persistoit dans le mensonge. Cette épreuve, plusieurs fois réitérée, détermina enfin le roi à perdre Fouquet. C'est de Pellisson et de Paraire que je tiens ces particularités. Il concerta avec Colbert les moyens de le faire à loisir avec sûreté.

Après avoir mis Colbert dans le conseil des finances, pour examiner de plus près la conduite de Fouquet, dont l'heure n'étoit pas encore venue, il songea à la distribution des bénéfices. Il fit un conseil de conscience composé de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, de Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez, qui avoit été son précepteur, et du P. Annat, jésuite, son confesseur, homme illustre, qui n'a jamais rien fait pour ses parens, et qui, trouvant le poids trop pesant, s'en déchargea sur le P. Ferrier, et eut l'honneur et la consolation de mourir simple religieux. La reine mère pressa tant le roi qu'il donna aussi une place dans le conseil de conscience à La Mothe-Houdancourt, évêque de Rennes, son grand aumônier; mais il n'y demeura pas longtemps. C'étoit une tête de fer, grand théologien, bon canoniste, de mœurs irréprochables, digne enfin du poste qu'il occupoit dans l'Église, si une avarice sordide n'eût pas effacé toutes ses bonnes qualités. Il faisoit enrager les autres, et le roi, pour s'en défaire, lui donna l'ar-

chevêché d'Auch, où il alla résider. On examinoit dans le conseil de conscience tous les sujets l'un après l'autre. Il étoit difficile d'y faire passer son ami dans la foule. Le mérite y étoit discuté sévèrement par trois ou quatre hommes qui ne s'accordoient pas toujours, et par là le prince voyoit la vérité ; au lieu que, quand tout est à la main d'un seul, il lui est fort aisé d'insinuer ce qui lui plaît, de rompre le cou à des gens qui n'ont personne pour les défendre, et de faire oublier les indifférens.

Aussitôt après la mort du cardinal, le roi étoit revenu à Paris, et y avoit assisté au mariage de Marie Mancini avec le connétable Colonne. Il lui fit des présens magnifiques, et la vit partir sans émotion, ne se souvenant plus du feu passager qu'autrefois elle avoit allumé dans son cœur. La connétable n'étoit pas de même, et, plus de dix ans après, lorsqu'elle quitta son mari, se sauva de Rome et vint en France, elle croyoit que le roi l'aimoit encore, et fut fort étonnée de la défense qu'il lui fit de venir à la cour. Elle partit fort mécontente de tout le monde : du cardinal son oncle, qui ne lui laissoit que cinq ou six cent mille écus, et qui l'avoit déshéritée, disoit-elle, pour donner son bien à un étranger ; de ses sœurs, qu'elle méprisoit et haïssoit ; de Colbert, qu'elle n'avoit jamais pu souffrir, et enfin du roi, qui la laissoit

partir sans se soucier d'elle. C'est ainsi qu'elle parloit, et assez publiquement.

Quelques jours après se fit au Palais-Royal un mariage plus important. Monsieur, frère unique du roi, épousa Anne-Henriette d'Angleterre, princesse dont l'esprit, les agrémens, et, si j'ose le dire, les manières galantes, me fourniront beaucoup de matière dans la suite. Monsieur venoit d'avoir pour apanage les duchés d'Orléans, de Valois et de Chartres, avec Montargis. Il a eu depuis le duché de Nemours.

Le mariage de Madame d'Orléans avec le prince de Toscane se fit aussi, et le roi lui donna trois cent mille écus; mais on ne parla point des nouvelles prétentions du grand-duc, il fut traité à l'ordinaire : le cardinal Mazarin ne pouvoit plus l'appuyer de son crédit. La princesse étoit belle comme un ange et n'avoit pas envie d'aller si loin. Aussi eut-elle peine à consentir à ce mariage. Elle avoit cru épouser le prince Charles de Lorraine, qui lui avoit fait l'amour pendant tout l'hiver. On jouoit tous les jours au Luxembourg à de petits jeux, à colin-maillard; point de cartes, ce n'étoit point la mode, on rioit cent fois davantage; il y avoit des violons, mais ordinairement on les faisoit taire pour danser aux chansons. L'affaire avoit été fort avancée, mais la vieille Mademoiselle avoit tant parlé et chuchoté qu'elle avoit tout rompu.

Elle étoit au désespoir que ses sœurs cadettes, et gueuses au prix d'elle, se mariassent à sa barbe. La princesse de Toscane fut régalée à Fontainebleau, et traitée jusqu'à Marseille par les officiers du roi. La duchesse d'Angoulême l'accompagna jusqu'à Florence, où elle arriva dans l'intention de faire enrager mari et belle-mère, en quoi on peut dire qu'elle réussit admirablement. Il me souvient qu'elle commença par garder son cachet de fille, ne voulant pas, disoit-elle, mêler des fleurs de lis avec ces petits ronds florentins; c'étoit bien débuter. Nous verrons dans la suite de ces *Mémoires* qu'elle en a bien fait pénitence.

Malgré les dépenses extraordinaires et le mauvais état des finances, le roi ne laissa pas de diminuer les tailles de trois millions pour l'année 1662, dans la résolution de faire davantage pour le soulagement de ses peuples dès qu'il le pourroit. Il alla à Fontainebleau le 20 d'avril, et y reçut l'hommage que lui fit le duc de Lorraine pour le duché de Bar.

Il lui avoit rendu la Lorraine par générosité, quoique ce prince n'eût pas été compris dans le traité des Pyrénées. Il donna en même temps le gouvernement du pays messin et du Verdunois au maréchal de La Ferté, pour le récompenser du gouvernement de Lorraine qu'il lui ôtoit. Ce maréchal, quoiqu'un peu brutal, l'avoit bien servi

dans la dernière guerre, et ne s'étoit pas enrichi autant qu'on le disoit.

Le roi étoit tous les jours cinq ou six heures dans ses conseils, et entretenoit souvent ses ministres en particulier, pour voir s'ils lui disoient les mêmes choses que lorsqu'ils étoient ensemble. Il se faisoit lire toutes les lettres des ambassadeurs et y répondoit lui-même ; mais cela ne l'empêchoit pas de donner toutes sortes de divertissemens à sa cour. Il avoit fait agrandir le canal de Fontainebleau, et il s'y promenoit tous les jours en calèche avec Madame et quelques autres dames. La reine étoit grosse et s'y faisoit porter en chaise. Les courtisans étoient à cheval, et il y avoit souvent des parties de chasse l'après-dînée, et le bal le soir. On y donna le *Ballet des saisons*, où le roi représentoit le printemps, accompagné des jeux, des ris, de la joie et de l'abondance. Il y dansa avec cette grâce qui accompagnoit toutes ses actions et cet air de maître qui, même sous le masque, le faisoit remarquer entre les courtisans les mieux faits. Le comte d'Armagnac et le marquis de Villeroi ne lui faisoient point de tort. Il étoit alors fort amoureux de Mlle de La Vallière, et d'autant plus touché qu'il en faisoit encore un mystère presque impénétrable. Heureux dans sa foiblesse s'il avoit toujours gardé une pareille conduite, et si, par une vaine ostentation de ses plaisirs, il n'eût

point donné de scandale! Mais nous en parlerons dans son temps, et nous dirons, pour l'excuser un peu, qu'il fut dans la suite comme forcé, par la trahison du marquis de Vardes, à faire un éclat dont sa conscience souffrira jusqu'au dernier moment de sa vie.

Mlle de La Vallière n'étoit pas de ces beautés toutes parfaites, qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable; et ce vers de La Fontaine,

Et la grâce, plus belle encor que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre, et en même temps si modeste, qu'il gagnoit le cœur et l'estime au même moment; au reste, assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vues; plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même, et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir, plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, libérale, timide; n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin : sentiment chrétien, qui a attiré sur elle tous les tré-

sors de la miséricorde, en lui faisant passer une longue vie dans une joie solide, et même sensible, d'une pénitence austère. J'en parle ici avec plaisir. J'ai passé mon enfance avec elle. Mon père étoit chancelier de feu Monsieur, et sa mère étoit femme du premier maître d'hôtel de feu Madame. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à la cligne-musette. Mais, depuis qu'elle eut tâté des amours du roi, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenoit lieu de tout. Le roi n'exigeoit point d'elle cette grande retraite, il n'étoit pas fait à être jaloux, et encore moins à être trompé. Enfin, elle vouloit toujours voir son amant, ou songer à lui, sans être distraite par des compagnies indifférentes.

La cour étoit dans la joie et dans l'abondance; les courtisans faisoient bonne chère et jouoient gros jeu. L'argent rouloit, toutes les bourses étoient ouvertes, et les notaires en faisoient trouver aux jeunes gens tant qu'ils vouloient. L'usurier étoit dur, mais prend-on garde aux conditions quand on est jeune et qu'on veut avoir de l'argent? Ainsi ce n'étoit que festins, danses et fêtes galantes. Le comte de Saint-Aignan, toujours lui-même, se distinguoit entre tous les autres. Il fit dresser un théâtre dans une allée du parc de Fontainebleau, et il y avoit des fontaines naturelles,

des perspectives, une collation. On y représenta une comédie nouvelle, et la fête enfin fut si magnifique qu'on soupçonna qu'il n'en étoit que l'ordonnateur. Le roi, la reine et les dames s'y trouvèrent et en furent fort satisfaits.

Ce fut alors que le roi fit le Florentin Lulli surintendant de sa musique. On l'appeloit Baptiste. Il avoit été valet de pied de Mademoiselle. Il faisoit dès son enfance de très beaux airs, sans savoir aucune note de musique, et les faisoit noter par des maîtres qui admiroient son génie. Il apprit depuis la musique dans les règles, et a passé pour le premier homme du monde dans son art, aussi original que Corneille et Racine dans les tragédies, que Molière dans les comédies, que Quinault dans les opéras, que Despréaux dans les satires, que La Fontaine dans les fables. Car il est bon de remarquer, en passant, que le roi a fait pendant la paix tous ces hommes singuliers que je viens de nommer, à l'exception de Corneille, tous aussi illustres dans leur genre que les Condé et les Turenne l'ont été dans le leur. Observation qu'on a faite dans tous les temps, que, sous le règne des héros, il se forme de grands hommes dans toutes les conditions de la vie.

Les divertissemens, que le roi ne prenoit qu'en passant, ne l'empêchoient pas de se donner aux affaires. Il envoya des ambassadeurs en divers en-

droits : l'archevêque d'Embrun alla en Espagne; le comte d'Estrades, en Angleterre; La Barre, en Suisse; Courtin et le président Colbert furent nommés pour régler les limites en Flandre avec les commissaires d'Espagne. Quelque temps auparavant le roi avoit mis en délibération dans son conseil s'il pouvoit en honneur et en conscience secourir le Portugal; et ses trois ministres avoient conclu qu'il le pouvoit, n'étant pas plus obligé que le roi d'Espagne à observer tous les articles du traité de paix, et que, puisque les Espagnols ne lui faisoient aucune raison sur quatre-vingt-quatre articles de griefs que l'archevêque d'Embrun leur avoit proposés à Madrid, il en pouvoit faire autant de son côté et compenser l'un par l'autre. Il prit donc la résolution de le faire, mais le plus secrètement qu'il se pourroit, et chargea Fouquet de cette négociation à l'insu des autres ministres. Fouquet se servit pour cela d'un nommé La Bastide, qui avoit eu quelques habitudes à Londres, du temps de Cromwel. Il fit résoudre le roi d'Angleterre à épouser la princesse de Portugal, et lui promit de lui faire donner par le roi deux cent mille écus par an, qui seroient employés au secours du Portugal. Les choses en étoient là, lorsque le roi envoya le comte d'Estrades en Angleterre, sans rien lui dire de la négociation secrète que Fouquet avoit entre les mains. Le roi d'Angleterre

pressa d'Estrades d'écrire au roi en faveur des Portugais, mais le roi répondit qu'il vouloit exécuter fidèlement le traité des Pyrénées. Le roi d'Angleterre répliqua qu'Henri le Grand n'avoit pas été si scrupuleux, et qu'après la paix de Vervins il n'avoit pas laissé de donner de gros subsides aux Hollandois; à quoi le roi répondit qu'il se feroit toujours honneur d'imiter le roi son grand-père, et qu'il n'avoit jamais rien fait contre sa parole, puisqu'en signant la paix de Vervins il avoit averti le roi d'Espagne qu'il devoit de grandes sommes d'argent aux Hollandois ses bons compères, et qu'il ne prétendoit pas leur faire banqueroute. Ainsi d'Estrades, tout habile qu'il étoit, fut joué par les deux rois sur les affaires du Portugal, jusqu'à ce que, Fouquet ayant été arrêté, le roi lui découvrit tout le mystère, et défendit à La Bastide de s'en plus mêler.

Le duc d'Épernon mourut en ce temps-là. Il étoit chevalier des ordres du Roi et de la Jarretière, gouverneur de Guyenne, et colonel général de l'infanterie françoise. Le roi supprima sa charge, et donna au maréchal de Grammont le titre de colonel des gardes françoises, avec la survivance pour le comte de Guiche, et les mêmes appointemens qu'avoit le colonel général. Il avoit donné le gouvernement de Touraine au comte de Saint-Aignan, qui s'étoit acquis ses bonnes grâces par sa

gaieté naturelle, et par quelques petits services fort secrets.

Ce M. d'Épernon étoit fils du fameux duc d'Épernon, le plus puissant favori d'Henri III. Il étoit ami, ou, pour mieux dire, suivant de Quélus, qui en mourant l'avoit recommandé au roi si tendrement qu'il devint son favori.

J'ai ouï dire au vieux maréchal de Villeroi que M. de Bellegarde, autre favori, étoit, à la mort d'Henri III, grand écuyer de France, seul premier gentilhomme de la chambre, et maître de la garde-robe. Il alla aussitôt trouver Henri IV, et dès le premier soir coucha aux pieds de son lit, comme faisoit alors le premier gentilhomme de la chambre. Henri IV lui dit : « Oh çà ! Monsieur de Bellegarde, comptons ensemble. Je vous laisse la charge de grand écuyer ; mais il faut que vous partagiez votre charge de premier gentilhomme de la chambre avec le vicomte de Turenne, qui a toujours été le mien, et que vous cédiez celle de maître de la garde-robe à Roquelaure, qui est aussi le mien. »

Le marquis d'Ambre, qui est un vieux répertoire, m'a conté que le roi Henri IV, s'étant éveillé la nuit, appela M. de Bellegarde, et lui proposa de céder la moitié de sa charge de premier gentilhomme de la chambre au vicomte de Turenne ; que deux heures après, s'étant encore éveillé, il lui proposa de céder à M. de Roquelaure la moitié

de la charge de maître de la garde-robe, et que Bellegarde lui dit : « Eh bien, Sire, je le veux bien, mais ne vous réveillez plus, s'il vous plaît. »

Il commença alors à y avoir deux gentilshommes de la chambre. M. d'Épernon, qui l'avoit été avant M. de Bellegarde, renouvela ses prétentions, et fit créer pour lui une troisième charge, et le feu roi créa la quatrième pour M. de Mortemart. La charge de colonel général de l'infanterie avoit été faite charge de la couronne sous Henri III pour M. d'Épernon, et celle de grand maître de l'artillerie fut aussi faite charge de la couronne, sous Henri IV, pour M. de Sully.

Il semble qu'en France les favoris ont la fièvre tierce. Henri III en avoit; Henri IV n'en eut point. Louis XIII en a eu; Louis XIV n'en aura jamais. Je ne prends guère d'intérêt à ce qui arrivera après lui. Henri IV avoit pour ami M. de Biron, et s'en vantoit publiquement, lorsqu'il rentra dans Paris, et qu'il reçut les complimens du parlement dans l'hôtel de Schomberg, qui est présentement hôtel d'Aligre. Il leur dit : « Messieurs, voilà M. de Biron, c'est un homme que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis. » Louis le Grand eût dit fort volontiers la même chose de M. de Turenne; mais ces familiarités royales ne sont plus à la mode, et je ne sais si les rois ont bien fait de les abolir. On les craint, on

es aimoit. Henri IV étoit le plus grand roi et le meilleur homme du monde. Un jour, M. du Maine vint se plaindre à lui de l'insolence de M. de Balagni, qui avoit fait appeler en duel le duc d'Aiguillon son fils. « Balagni est bien heureux, disoit M. du Maine, que je n'aie pas été chez moi ; je l'aurois fait pendre à la grille. » Le roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, et leur dit : « Le bonhomme se sent encore de la Ligue. » Ce grand roi avoit ses foiblesses comme un autre homme. Il étoit amoureux de la duchesse de Beaufort et vouloit absolument l'épouser. Il nomma Sanci son ambassadeur à Rome pour faire casser son mariage avec la reine Marguerite, sous prétexte de sa mauvaise conduite; mais Sanci ne voulut point se charger de la commission. « Sire, lui dit-il avec une franchise de vieux Gaulois, courtisane pour courtisane, encore vaut-il mieux que vous gardiez celle que vous avez : au moins est-elle de bonne maison. »

Un jour, un ambassadeur d'Espagne, causant avec Henri IV, lui disoit qu'il eût bien voulu connoître ses ministres, pour s'adresser à chacun d'eux suivant son caractère. « Je m'en vais, lui dit le roi, vous les faire connoître tout à l'heure. » Ils étoient dans l'antichambre en attendant l'heure du conseil. Il fit entrer le chancelier de Silleri, et lui dit : « Monsieur le chancelier, je suis fort en peine de

voir sur ma tête un plancher qui ne vaut rien et qui menace ruine. — Sire, dit le chancelier, il faut consulter des architectes, bien examiner toutes choses, et y faire travailler s'il est besoin, mais il ne faut pas aller si vite. » Le roi fit ensuite entrer M. de Villeroi et lui tint le même discours. Il répondit, sans regarder seulement le plancher : « Vous avez grande raison, Sire; cela fait peur. » Après qu'ils furent sortis, entra le président Jeannin, qui à la même question répondit fort différemment. « Sire, dit-il au roi, je ne sais pas ce que vous voulez dire; voilà un plancher qui est fort bon. — Mais, reprit le roi, ne vois-je pas là-haut des crevasses, ou j'ai la berlue? — Allez, allez, Sire, répondit Jeannin, dormez en repos, votre plancher durera plus que vous. » Quand les trois ministres furent sortis, le roi dit à l'ambassadeur : « Vous les connoissez présentement. Le chancelier ne sait jamais ce qu'il veut faire; Villeroi dit toujours que j'ai raison; Jeannin dit tout ce qu'il pense, et pense toujours bien : il ne me flatte pas, comme vous voyez. »

Ce grand prince étoit prompt, mais bientôt la raison le faisoit revenir. Le colonel Tische, qui commandoit les Suisses dans son armée, lui vint demander les montres des Suisses la veille de la bataille de Dreux. Le roi, qui n'avoit point d'argent, se mit dans une furieuse colère, le traita fort mal, et se porta à des

paroles injurieuses. Le lendemain, en rangeant ses troupes en bataille, il se souvint de ce qu'il avoit fait, et quand il fut devant le bataillon suisse : « Colonel Tische, lui dit-il en l'embrassant, j'ai tort à votre égard, et je vous fais toutes réparations.

— Ah! Sire, lui répondit le vieux colonel, vos bontés me vont coûter la vie. »

On donna la bataille, et il fut tué.

Revenons d'où je suis parti. Le maréchal de Vivonne écrivoit de Messine au roi et finissoit sa lettre par ces mots : *Nous avons besoin ici de dix mille hommes pour soutenir l'affaire.* Il la donna à cacheter à l'intendant Colbert du Terron, qui ajouta, après les dix mille hommes : « *et d'un général.* » Ce du Terron avoit bien de l'esprit.

Ce fut un peu après la mort du duc d'Épernon que le duc de Richelieu, ne voulant faire la guerre ni par terre ni par mer, vendit le gouvernement du Havre au maréchal duc de Noailles, et la charge de général des galères au marquis de Créqui. Il eut cent mille écus du Havre et sept cent mille livres des galères, et employa cet argent suivant la coutume inviolablement observée par les héritiers des premiers ministres, qui ne font guère de contrats de constitution.

Je passe légèrement sur tous les événemens publics ; on les trouve écrits partout, et je ne veux

m'arrêter que sur de certaines choses ignorées du commun des hommes.

Le roi, au milieu de ses affaires et même de ses plaisirs, songeoit toujours à se défaire du surintendant. Ce ministre avoit déjà donné assez de prise sur lui. Ses dissipations effroyables, neuf ou dix millions au moins dépensés à Vaux, tandis que la maison du roi n'étoit pas payée; les pensions secrètes qu'il donnoit aux courtisans, les trésors qu'il jetoit à la tête de ses amis et de ses amies; les fortifications qu'il faisoit faire à Belle-Isle, comme s'il avoit eu des desseins de guerre; sa négligence dans les affaires, tout cela étoit plus que suffisant pour lui faire son procès dans les formes; outre qu'il y avoit une nécessité absolue de changer de surintendant pour avoir occasion de ne pas donner tout ce qu'il avoit promis, et pour dépouiller tous ceux qui s'étoient enrichis. Il avoit encore le défaut d'être insolent, et, si je l'ose dire, insatiable sur le chapitre des dames. Il attaquoit hardiment tout ce qui lui paroissoit aimable, persuadé que le mérite, soutenu de l'argent, vient à bout de tout. Il osa lever les yeux jusqu'à Mlle de La Vallière; mais il s'aperçut que la place étoit prise, et, voulant se justifier auprès d'elle et de son amant secret, il se donna la mission de confident; et, l'ayant mise à un coin dans l'antichambre de Madame, il lui vouloit dire que le roi étoit le plus grand

prince du monde, le mieux fait, et autres mêmes propos ; mais la demoiselle, fière du secret de son cœur, coupa court, et dès le soir s'en plaignit au prince, qui n'en fit pas semblant, et ne l'oublia pas. Mme du Plessis-Bellière, amie de Fouquet, l'avoit aussi attaquée, en lui disant que monsieur le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service, et, sans se fâcher, elle lui avoit répondu que vingt millions ne lui feroient pas faire un faux pas ; ce qui avoit fort étonné la bonne confidente, peu accoutumée à de pareilles réponses.

Le roi étoit donc résolu de perdre Fouquet ; mais sa charge de procureur général du Parlement étoit un rempart à l'abri duquel il sembloit être en sûreté. A peine sortoit-on des guerres civiles, où la puissance de cette compagnie n'avoit que trop éclaté. Il n'étoit pas à propos de lui fournir de nouveaux sujets de plaintes en faisant faire le procès, par des commissaires, à l'un de ses principaux officiers ; et d'ailleurs s'en remettre au jugement de cent cinquante personnes, qui veulent toutes opiner longuement, c'étoit la mer à boire, et peu d'assurance de bonne justice. Il falloit donc persuader à Fouquet de vendre sa charge de procureur général ; la chose n'étoit pas aisée. Colbert, par son propre intérêt, mêlé d'un peu de zèle, se chargea de la commission ; et, pour en venir à bout, il fit les démarches les plus humbles pour s'insinuer

dans l'esprit de Fouquet. Il le prit par les louanges, et fit si bien que ses manières soumises lui firent presque oublier les démêlés qu'ils avoient eus ensemble du temps du cardinal. Il y avoit déjà longtemps que Colbert, pour avoir sa place, lui rendoit de mauvais offices, en tâchant de diminuer son crédit parmi les gens d'affaires. La chose étoit allée si loin que, Fouquet s'en étant plaint amèrement, le cardinal lui dit à Toulouse qu'il le prioit d'oublier pour l'amour de lui tout ce qui s'étoit passé; que Colbert n'y retourneroit plus; qu'il lui feroit volontiers le sacrifice d'un autre homme; mais que, celui-là étant seul instruit et chargé de toutes les affaires de sa maison, il ne pouvoit s'en passer. Il semble qu'un pareil éclat devoit rompre entre eux toute intelligence; et cependant Fouquet ne laissa pas d'écouter les doux propos de son ennemi réconcilié par force. Il le crut encore trop foible auprès du roi pour oser entreprendre de voler de ses propres ailes, et lui donna chez lui des entrées particulières, qu'il n'accordoit qu'à ses meilleurs amis. Colbert en profita, et dans ses conversations ne manqua pas de lui faire remarquer la mine tendre et la confiance aveugle que le roi avoit pour lui. Dans le même temps, ce prince ne parloit que de monsieur le surintendant, l'envoyoit chercher à tous momens, décidoit une infinité de petites choses par

son avis sans consulter ses autres ministres, lui accordoit toutes les grâces qu'il demandoit, et venoit de recevoir avec des distinctions particulières l'évêque d'Agde, son frère, pour maître de l'Oratoire. Colbert faisoit valoir tout cela. Fouquet, persuadé et attendri, juroit qu'il donneroit sa vie pour le roi. « J'en ferois autant, reprit Colbert; mais à quoi lui servent toutes ces paroles? Il n'y a pas un sol dans l'Épargne, et vous savez, Monsieur, combien les moyens extraordinaires sont difficiles et dangereux. — Vous avez raison, dit Fouquet, je vendrois de bon cœur tout ce que j'ai au monde pour donner l'argent au roi. » Colbert ne voulut pas aller plus loin; mais dans la suite de leurs conversations, en parlant de la charge de président à mortier, dont Fieubet avoit offert dix-huit cent mille livres, Fouquet de lui-même dit qu'il n'en auroit guère moins, s'il vouloit, de sa charge de procureur général, et que le même Fieubet lui en avoit offert quinze cent mille livres. « Mais, Monsieur, reprit Colbert, est-ce que vous la voudriez vendre? Il est vrai qu'elle vous est assez inutile. Un surintendant ministre n'a pas le temps de voir des procès. » La chose en demeura là, mais ils en parlèrent si souvent que Fouquet, se croyant assuré de l'esprit du roi, dit un jour à Colbert qu'il avoit envie de vendre sa charge pour en faire un sacrifice au roi. Ce fut alors que Colbert se

jeta dans des acclamations; et Fouquet, enivré de la belle action qu'il croyoit faire, alla sur-le-champ le dire au roi, qui le remercia, et accepta l'offre sans balancer, en lui cachant le véritable sujet de sa joie. Le roi dès le même soir ne manqua pas de dire à Colbert : « Tout va bien, il s'enferre de lui-même; il m'est venu dire qu'il porteroit à l'Épargne tout l'argent de sa charge. » J'ai appris ces particularités de Perrault, à qui Colbert les a contées plus d'une fois.

Cette négociation dura jusqu'au mois d'août; et, dès que Fouquet eut vendu sa charge à M. de Harlay, bon homme, homme de bien, mais qui n'en étoit pas fort capable, et qu'il eut fait porter un million à Vincennes, où le roi le voulut avoir pour des dépenses secrètes, Sa Majesté lui redoubla ses caresses. D'autre côté, Colbert, qui s'étoit contraint pendant trois ou quatre mois, ne le ménagea plus, et ne garda plus de mesure avec un homme qu'il vouloit, et qu'il croyoit pouvoir pousser à bout. Le roi ne crut pas le devoir faire arrêter à Paris; et, par un excès de prévoyance dont il n'avoit pas besoin, il l'engagea à lui donner une fête dans sa belle maison de Vaux, résolu de le faire arrêter au milieu des hautbois et des violons, dans un lieu qui se pouvoit dire une preuve parlante de la dissipation des finances. Mais, avant l'exécution, n'ayant pu s'empêcher

d'en faire confidence à la reine mère, elle lui dit tant de raisons pour l'en empêcher qu'il résolut dès lors de faire le voyage de Nantes, sous prétexte d'aller presser les États de Bretagne d'accorder ce qu'il leur demandoit. La reine mère avoit quelque peine à abandonner Fouquet, persuadée que Colbert plus rustique lui laisseroit encore moins de crédit. La vieille duchesse de Chevreuse l'avoit pourtant gagnée à une fête qu'elle lui donna exprès à Dampierre, afin de l'entretenir plus à son aise ; et ce fut là l'origine de la liaison qui se forma depuis entre Colbert et la maison de Luynes.

Le roi ne put pas s'empêcher d'aller à Vaux, où tout étoit prêt pour le recevoir. Il avoit dans sa calèche Monsieur, la comtesse d'Armagnac, la duchesse de Valentinois et la comtesse de Guiche. La reine mère y alla dans son carrosse, et Madame en litière. On y représenta pour la première fois *les Fâcheux,* de Molière, avec des ballets et des récits en musique dans les intermèdes. Le théâtre étoit dressé dans le jardin, et la décoration étoit ornée de fontaines véritables et de véritables orangers ; et il y eut ensuite un feu d'artifice et un bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures du matin. Les courtisans, qui prennent garde à tout, remarquèrent que, dans tous les plafonds et aux ornemens d'architecture, on voyoit la devise de

monsieur le surintendant. C'étoit un écureuil (ce sont ses armes) qui montoit sur un arbre avec ces paroles : « *Quo non ascendam?* Où ne monterai-je point ? » Mais ils n'ont remarqué que depuis sa disgrâce qu'on y voyoit aussi partout des serpens et couleuvres, qui siffloient après l'écureuil. L'écureuil et les couleuvres sont encore à Vaux. Au milieu de la fête, monsieur le surintendant reçut un billet de Mme du Plessis-Bellière, qui lui donnoit avis qu'on devoit l'arrêter à Vaux, mais que la reine mère avoit fait changer l'ordre.

La cour étoit alors à Fontainebleau ; et Fouquet, quoique la fête eût fort bien réussi, commença à soupçonner qu'on le vouloit perdre. Gourville, homme d'esprit et son ami particulier, lui en donnoit tous les jours de nouveaux avis. Il lui dit que le roi, piqué de la magnificence de Vaux, qui effaçoit de bien loin Fontainebleau et toutes les autres maisons royales, n'avoit pas pu s'empêcher de dire à la reine mère : « Ah ! Madame ! est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à tous ces gens-là ? » Il lui arriva même une petite aventure, qui fit juger à lui et à tous ses amis qu'il n'étoit pas trop bien à la cour.

Le comte de Saint-Aignan lui parla dans l'antichambre du roi devant tout le monde avec la dernière hauteur, se plaignant de lui et renonçant à son amitié. Or, l'on savoit que Saint-Aignan étoit

alors un petit favori, et trop bon courtisan pour être si fier avec un ministre qu'il eût cru bien établi. Il voyoit de plus que le roi avoit créé exprès pour Colbert une troisième charge d'intendant des finances, afin qu'il observât toutes ses actions. Mais il vit sa perte plus clairement dans un conseil qui fut tenu quatre jours avant le voyage de Nantes. Le chancelier et tous les secrétaires d'État y étoient avec les trois ministres. Le roi y proposa d'abolir absolument les ordonnances de comptant, que les surintendans donnoient sous prétexte de dépenses secrètes. Sa Majesté fit assez connoître par son discours que c'étoit son intention. Le chancelier appuya fortement l'avis du roi; et Fouquet, n'étant pas maître de lui, au lieu d'opiner s'écria : « Je ne suis donc plus rien? » Il sentit dans le moment qu'il venoit de dire une sottise, et tâcha de la réparer, en disant qu'il falloit donc trouver d'autres moyens de cacher les dépenses secrètes de l'État, et le roi lui dit qu'il y pourvoiroit. Le jeune Brienne étoit présent au conseil, et m'a conté que dans le moment que Fouquet lâcha cette parole indiscrète : « Je ne suis donc plus rien? » Le Tellier donna un coup de coude au bon homme Brienne qui étoit auprès de lui.

On partit pour Nantes quatre jours après. Fouquet fit le voyage avec Lionne, son ami, et Le

Tellier mena Colbert avec lui. Ils prirent des cabanes à Orléans et s'embarquèrent sur la Loire. Les courtisans disoient hautement que ce voyage seroit fatal à Fouquet ou à Colbert. On voyoit assez qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble, et que l'un des deux perdroit bientôt l'autre. Mais le commun avis étoit que Fouquet seroit le plus foible; et le malheureux Roze m'a conté qu'étant à Fontainebleau deux jours avant le voyage de Nantes, il trouva sur le grand escalier de la cour du Cheval blanc Syron de La Sironade, qui lui dit tout bas en passant : « Monsieur Roze, on va faire le procès au surintendant, et il sera pendu. » Roze se mit à rire et passa son chemin.

Mais, pour revenir au voyage, le jeune Brienne avoit aussi pris une cabane à Orléans, et y avoit donné place à un commis de Nouveau, général des postes. Ils virent passer l'une après l'autre les deux cabanes où étoient les ministres, magnifiquement parées et menées chacune par douze ou quinze rameurs. Le commis de la poste dit en les voyant passer : « L'une de ces deux cabanes fera naufrage à Nantes », voulant faire entendre que ce voyage se faisoit pour perdre Fouquet ou Colbert. Brienne le pressa de lui dire ce qu'il en savoit, mais il fit le mystérieux, et il y a apparence qu'il en avoit seulement ouï parler chez Nouveau, homme de bonne chère, où toute la cour étoit tous les jours.

Fouquet avoit été averti par ses amis il y avoit plus d'un mois. Il avoit profité de leurs avis, et croyoit s'être mis à couvert de l'orage en ouvrant son cœur au roi, et lui parlant cette fois avec sincérité; mais il n'étoit plus temps. Le roi, outré contre lui d'avoir vu cinq mois durant qu'il le trompoit, avoit pris ses mesures avec Colbert, et les choses étoient trop avancées pour les changer. Il dissimula à son ordinaire, et il lui fit plus de caresses que jamais. Il fit le voyage en poste à cheval, suivi de M. le Prince et de M. le Duc, de M. de Turenne, de M. de Bouillon, et d'une trentaine de courtisans, et fut régalé en chemin (je crois à Saumur par Nouveau, général des postes). Il arriva à Nantes le 1er septembre, il alla loger dans le château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la ville; on n'en devina pas d'abord la raison. On a su depuis qu'il y avoit dans cette maison un aqueduc sous terre, qui rendoit à la rivière, et qu'il songeoit à se sauver par là dans Belle-Isle, en cas qu'on vînt pour l'arrêter. Il étoit parti de Fontainebleau avec la fièvre tierce, et la fatigue du voyage avoit redoublé ses accès. Le roi, à qui l'on dit qu'il étoit assez mal, ordonna au comte de Brienne d'aller savoir de ses nouvelles. Le comte arriva dans la maison à trois heures après midi, et trouva madame la surintendante avec Gourville dans une salle, qui faisoit

danser devant elle des paysannes de Belle-Isle. Elle lui dit que monsieur le surintendant ne voyoit personne, et qu'il étoit dans son accès. Il répliqua qu'il falloit qu'il le vît, et qu'il venoit lui parler de la part du roi. On le fit monter; il trouva le surintendant couché sur son lit dans des robes de chambre, tremblant la fièvre assez fort. Il lui dit que le roi étoit en peine de sa santé, et qu'il l'envoyoit pour savoir de ses nouvelles. Le surintendant reçut le compliment avec grande joie, et s'écria : « Le roi a bien de la bonté pour moi. » Il pria ensuite Brienne de dire au roi qu'il lui répondoit des États de Bretagne ; que plusieurs députés l'étoient venus trouver, et qu'ils feroient tout ce que Sa Majesté souhaitoit, et au delà. Brienne vouloit s'en aller, de peur de l'incommoder. Il le pria de s'asseoir au chevet de son lit, et lui dit avec un air gai : « Monsieur, vous êtes de mes amis. » (Ils s'étoient raccommodés depuis trois ou quatre mois, et le surintendant lui avoit fait payer seize mille livres sur ce qui lui étoit dû de ses pensions.) Il lui dit donc : « Vous êtes de mes amis; je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu, et ce sera demain le plus beau jour de ma vie. » Il lui demanda ensuite s'il n'y avoit rien de nouveau à la cour. Brienne lui dit que ce matin-là on n'entroit plus chez le roi par le chemin ordinaire, qu'il falloit passer l'un après l'autre par un petit

corridor fort étroit; que Roze, secrétaire du cabinet, écrivoit sur une petite table dans ce corridor, et qu'il étoit obligé de se lever à chaque personne qui passoit; que M. de Gêvres, capitaine des gardes du corps en quartier, et Chamarante, premier valet de chambre, étoient seuls à la porte du cabinet; que le roi y avoit été enfermé tout le matin, et que, quand il étoit entré dans le cabinet, le roi avoit jeté un grand morceau de taffetas vert sur une table couverte de papiers; que tous ces petits changemens donnoient à raisonner aux courtisans. Il n'ajouta pas qu'il venoit de voir dans sa rue, à cent pas de sa porte, deux mousquetaires qui paroissoient y être par ordre, et qui l'avoient fort examiné en passant. Fouquet lui dit que tout cela regardoit Colbert; et Brienne n'osa lui dire qu'il n'en croyoit rien.

Brienne, étant retourné au château rendre compte de sa commission, trouva l'appartement du roi ouvert à son ordinaire; on ne passoit plus par le corridor. Le roi lui ordonna de retourner le soir chez monsieur le surintendant, et de lui dire qu'il ne manquât pas d'être au conseil le lendemain à sept heures du matin. Brienne n'y alla qu'à onze heures du soir, et trouva Fouquet abattu de corps et d'esprit. La fièvre l'avoit extrêmement tourmenté, et il lui étoit venu tant d'avis et de tant de côtés qu'enfin il avoit ouvert les yeux.

Toute la rue et les environs de sa maison étoient remplis de mousquetaires. « Monsieur, dit-il à Brienne, on vient de me dire que Chevigny, capitaine aux gardes (ç'a été depuis le fameux P. de Chevigny, P. de l'Oratoire), est monté sur deux grands bateaux avec sa compagnie, pour aller se saisir de Belle-Isle. Gourville me presse de me sauver par l'aqueduc. » Il lui dit alors qu'il y avoit un aqueduc dans sa maison, et que, malgré tous les mousquetaires du monde, il pouvoit encore gagner la rivière, où un petit bateau l'attendoit : c'étoit être passablement indiscret. « Mais, ajouta-t-il avec fermeté, je n'en veux rien faire, il en faut courir le risque. Je ne puis croire que tout ceci soit contre moi. » Il conta alors à Brienne qu'à Fontainebleau il avoit représenté au roi que, le cardinal faisant tout à sa tête, et sans observer aucune formalité, il lui avoit fait faire beaucoup de choses, dont il pourroit être recherché; que lui en son particulier avoit aussi fait des fautes considérables, et des dépenses excessives; et que, pour mettre sa conscience et son honneur en sûreté, il supplioit le roi de lui pardonner tout le passé et qu'il étoit persuadé que Sa Majesté avoit eu la bonté de le faire. Il se coucha là-dessus tranquille ou non. Brienne crut, ou fit semblant de croire tout ce qu'il lui avoit dit, et s'en alla. Il y retourna le lendemain à six heures

du matin, suivant l'ordre du roi, pour faire lever monsieur le surintendant, afin qu'il fût au château à sept heures du matin précises. Mais il trouva les portes de la maison gardées par les mousquetaires, qui lui dirent que le surintendant étoit déjà parti pour aller chez le roi. Il vit bien alors que c'étoit un homme perdu, et il revint au château à toute bride. Fouquet étoit déjà au conseil, il avoit vu les mousquetaires rangés en bataille dans la place, et avoit cru que le roi vouloit aller à la chasse. Il monta en haut. Le conseil se tint à l'ordinaire ; le roi lui demanda encore quatre-vingt-dix mille livres pour distribuer aux officiers de la marine. Le Tellier sortit du conseil le premier, et mit dans la main de Boucherat, qui depuis est devenu chancelier, et qu'il trouva dans l'antichambre, un petit billet, en lui disant à l'oreille : « Lisez vite, et exécutez. » Boucherat étoit alors maître des requêtes et conseiller d'honneur au parlement de Paris, et faisoit les fonctions de commissaire du roi aux États de Bretagne. Il descendit le degré, ouvrit son billet, et y lut ces mots : *Le roi vous ordonne d'aller tout à l'heure mettre le scellé chez monsieur le surintendant,* qui descendoit lui-même le degré, pendant que Boucherat lisoit, et en passant il lui donna le bonjour. Il monta ensuite dans sa chaise pour aller à la messe.

Cependant Artagnan, capitaine-lieutenant des

mousquetaires, avoit eu ordre du roi de l'arrêter au sortir du conseil, mais hors de l'enceinte du château pour ne pas fâcher le capitaine des gardes du corps. Il l'avoit manqué d'un moment, parce qu'ayant vu descendre M. Le Tellier, il l'avoit suivi au bout de la cour, où il s'étoit allé promener sous des arbres avec La Feuillade. Il lui demanda s'il n'y avoit rien de changé. Le Tellier lui dit que non, et pendant ce temps-là Fouquet étoit passé. Artagnan, tout éperdu, courut dans la place qui est dans le château. Il demanda tout bas à Roze s'il n'avoit point vu monsieur le surintendant. Roze lui dit qu'il étoit sorti du conseil. Il alla tout courant le chercher, et le trouva dans sa chaise qui alloit à la messe. Il lui envoya dire par Maupertuis qu'il eût bien voulu lui dire une parole. Le surintendant sortit aussitôt de sa chaise, et Artagnan, sans perdre de temps, lui dit : « Monsieur, je vous arrête par ordre du roi. » Il ne parut point étonné, et lui dit seulement : « Mais, Monsieur d'Artagnan, est-ce bien moi que vous voulez? — Oui, Monsieur, reprit Artagnan », et sans plus de discours le fit monter dans un carrosse entouré de cent mousquetaires, qui le conduisirent sur-le-champ au château d'Angers. Boucherat pendant ce temps-là se saisissoit de tous ses papiers.

Roze étoit monté dans la chambre du roi. Il trouva à la porte Maupertuis, qui lui dit tout bas :

« Monsieur, faites-moi parler au roi. » Roze lui dit de s'adresser aux huissiers de la chambre. Maupertuis dit que les huissiers se moquoient de lui et lui fermoient la porte au nez. Roze lui répliqua qu'il en étoit bien fâché; mais Maupertuis lui ayant dit avec fermeté : « Eh bien, Monsieur, vous en répondrez en votre propre et privé nom », Roze eut peur, et s'avança vers la porte du cabinet du roi. Aussitôt le marquis de Gêvres, Chamarante et quelques autres courtisans lui dirent que le roi vouloit être seul. Roze ne laissa pas de gratter à la porte du cabinet. Le roi étoit enfermé avec M. Le Tellier, et vint ouvrir lui-même la porte, en disant d'un ton chagrin : « Qui est-ce qui est là ? » Roze lui dit que Maupertuis vouloit absolument lui parler. On le fit entrer, et il dit au roi que monsieur le surintendant avoit été arrêté. Alors Sa Majesté passa dans la chambre, et dit tout haut aux courtisans qui s'y trouvèrent : « J'ai fait arrêter le surintendant. Il est temps que je fasse moi-même mes affaires. »

Maupertuis, qui a été depuis capitaine-lieutenant des mousquetaires, suivoit la cour sans emploi, et ce jour-là le roi lui avoit ordonné de suivre Artagnan, et de faire tout ce qu'il lui commanderoit.

Le roi avoit fait partir en poste du Vouldy, gentilhomme ordinaire, pour aller faire mettre le

scellé dans la maison de Fouquet à Paris, à Saint-Mandé et à Vaux. Il alla le plus vite qu'il put, et n'arriva pourtant à Paris que douze heures après un valet de chambre du surintendant : il s'appeloit La Forest, et, sans prendre l'ordre de personne, dès qu'il vit son maître arrêté, il s'en alla à pied à deux lieues de Nantes, où il savoit qu'étoit le premier relais. Le surintendant n'avoit jamais fait de voyage avec la cour qu'il n'eût établi des relais de sept lieues en sept lieues hors du grand chemin, sur la droite ou sur la gauche.

Il avoit par ce moyen-là des nouvelles plus tôt que le roi, ou monsieur le cardinal; et La Forest, dont il se servoit ordinairement pour ses courses, ne perdit pas un moment. Il poussa tous les relais, et porta la nouvelle de la prise de son maître à Mme du Plessis-Bellière, son amie intime. Elle envoya chercher aussitôt l'abbé Fouquet et Bruant. Ils tinrent conseil. L'abbé étoit d'avis de mettre le feu à la maison de Saint-Mandé, et de brûler par ce moyen-là tous les papiers qui pouvoient faire tort à son frère. Mais Mme du Plessis-Bellière s'y opposa, et dit que c'étoit le perdre absolument; qu'on ne le condamneroit pas sans l'entendre; que c'étoit se défier de son innocence; qu'on n'avoit rien à lui reprocher, depuis que le roi gouvernoit par lui-même; et que, pour le temps précédent, il n'avoit rien fait que par l'ordre du cardinal. Bruant

sans opiner les quitta, et alla ramasser ses papiers et quelque argent, et se cacher dans un couvent, où on ne le trouva jamais. Il passa ensuite dans les pays étrangers, et y rendit au roi tant de petits services qu'il mérita sa grâce. C'est ce Bruant des Carrières qui a été assez longtemps résident du roi à Liège. La Forest alla aussi chez Mme Fouquet la mère, dont la vertu et la sainteté méritent attention. Elle ne s'étoit point élevée de la fortune de son fils, toujours occupée de la prière et du soin des pauvres. « Madame, lui dit brusquement La Forest, monsieur le surintendant a été arrêté à Nantes. » Elle se jeta aussitôt à genoux, et dit : « Je vous remercie, mon Dieu ; je vous ai toujours demandé son salut, en voilà le chemin. » Elle étoit aussi humble que la femme du surintendant ètoit fière et insolente. La décadence de son mari lui fit bien changer ses manières, et il me souvient qu'étant venue à l'audience de M. de Pontchartrain, contrôleur général, elle se mit humblement dans la foule ; mais il alla à elle dès qu'il la vit, et la fit entrer dans son cabinet, à la barbe de plusieurs duchesses, qui ne l'avoient pas regardée.

Pendant que l'abbé Fouquet disputoit avec Mme du Plessis-Bellière, sans rien résoudre, du Vouldy arriva. Le lieutenant civil d'Aubrai alla tout sceller à Saint-Mandé, et d'autres officiers de

justice firent la même chose dans les autres maisons du surintendant. Cependant le roi donnoit ses ordres à Nantes pour partir le même jour. Le Tellier étoit triomphant, et Colbert, qu'on n'avoit point vu depuis quatre jours, sortit de son trou, et parut avec un grand air de confiance. Le pauvre Lionne, consterné et pâle comme la mort, ne pouvoit se remettre. Mais le roi, s'en étant aperçu, eut la bonté de lui dire tout haut : « Lionne, je sais bien que le surintendant étoit de vos amis; sa disgrâce ne vous regarde point, et je suis fort content de vous. » Le roi ne faisoit pas semblant d'entendre le marquis de Gêvres, capitaine de ses gardes du corps en quartier, qui jetoit feu et flamme. « Qu'ai-je fait, disoit-il, pour recevoir un pareil affront? Ne l'aurois-je pas arrêté aussi bien qu'Artagnan? » Ses amis lui dirent de se taire; il n'en faisoit rien, et ne faisoit pas mal sa cour.

Le roi, avant que de partir, dit au maréchal de Villeroi qu'il faisoit un conseil royal des finances, dont il seroit le chef. Et sur cela le maréchal de La Meilleraie, dans un dîner qu'il donna ce jour-là aux courtisans, lui dit plaisamment : « Petit maréchal mon ami, tu seras le chef des finances, mais en idée, comme je l'ai été moi qui te parle, et Colbert en sera le chef véritable; mais que t'importe? Tu auras de gros appointemens, et n'est-ce

pas assez? » Le maréchal de La Meilleraie, en voyant depuis quatre jours tout ce qui se faisoit à Nantes, s'étoit cru perdu, et son ami Boucherat avoit toutes les peines du monde à lui remettre l'esprit, sans pourtant lui rien découvrir. Le maréchal s'étoit déclaré publiquement contre Fouquet à la mort du cardinal, et le duc de Mazarin, son fils, comblé d'honneurs et de biens, l'avoit méprisé, croyant n'avoir besoin de personne. Ainsi, croyant Fouquet vainqueur de ses ennemis, il craignoit d'être accablé comme les autres.

On dit que lorsque Artagnan arrêta M. Fouquet, il le fouilla, ce qui s'observe avec les prisonniers d'État; et qu'il trouva dans ses poches quantité de lettres de femmes, qui paroissoient fort reconnoissantes de l'argent qu'il leur envoyoit journellement. J'ai vu des copies de toutes ces lettres, et n'en ai pas fait grand cas, soit qu'elles soient vraies ou fausses. On se servit contre lui d'un brouillon de billet écrit de sa main et corrigé de la main de Pellisson : on le trouva aussi dans ses poches, et l'on crut qu'il s'adressoit à Mlle de Montalais. La voici.

Puisque je fais mon unique plaisir de vous aimer, vous ne devez pas douter que je ne fasse ma joie de vous satisfaire. J'aurois pourtant souhaité que l'affaire que vous avez tant désirée fût venue purement

de moi; mais je vois bien qu'il faut qu'il y ait toujours quelque chose qui trouble ma félicité. Et j'avoue, ma chère demoiselle, qu'elle seroit trop grande, si la fortune ne l'accompagnoit quelquefois de quelques traverses. Vous m'avez causé aujourd'hui mille distractions en parlant au roi; mais je me soucie fort peu de ses affaires, pourvu que les vôtres aillent bien.

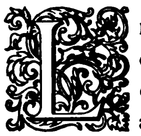
Le roi retourna à Fontainebleau presque aussi vite qu'il étoit allé à Nantes. Il étoit infatigable; et, quelques jours après son arrivée, il alla à cheval à Paris, et revint dans le même jour, après avoir visité les nouveaux bâtimens de Vincennes et ceux du Louvre et des Tuileries. Il fit tout cela le matin, et dîna à Saint-Cloud chez Monsieur, et arriva de bonne heure à Fontainebleau. Il songea d'abord à régler les finances, que la prison de Fouquet mettoit encore dans un plus grand désordre. Et pour cela il établit le conseil royal, composé d'un chef et de trois conseillers, dont l'un devoit être toujours intendant des finances. Le maréchal de Villeroi fut déclaré le chef, avec quarante-huit mille livres d'appointemens; d'Aligre et de Sève furent conseillers, et Colbert, qui étoit intendant, fut le troisième conseiller. Le roi marqua dans sa déclaration que le chancelier s'y trouveroit, quand Sa Majesté le lui ordonneroit, et qu'alors il y pré-

sideroit. La grande et la petite direction allèrent à l'ordinaire ; et ce ne fut que quelque temps après que le roi supprima les directeurs des finances, et remboursa les deux charges de contrôleurs généraux, pour faire Colbert seul contrôleur général par commission, en attribuant à cette qualité une place de conseiller au conseil royal des finances.





LIVRE IV



Les soins du dedans du royaume, qui étoient les plus pressans, n'empêchoient point Louis XIV de songer aux alliances étrangères. Il renouvela la ligue du Rhin. Cette ligue avoit été signée à Francfort le 14 août 1658, aussitôt après l'élection de l'Empereur. Elle étoit entre le roi et les électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne; l'évêque de Munster, le duc de Neubourg, le roi de Suède en qualité de duc de Bremen et de Ferden, la maison de Brunswick et le landgrave de Hesse. Elle étoit principalement pour faire observer la paix de Munster, et pour empêcher l'Empereur d'envoyer du secours aux Espagnols dans les Pays-Bas; et l'on devoit la renouveler de trois ans en trois ans. C'étoit le maréchal de Grammont et Lionne, ambassadeurs de France à la Diète pour

l'élection de l'Empereur, qui l'avoient négociée. Ils signèrent aussi un acte avec le comte Tott, grand écuyer du roi de Suède et son ambassadeur (il étoit ami intime de sa mère et soupoit souvent chez elle). J'ai envie de mettre ici l'état du royaume de Suède, et les motifs du traité qui fut conclu à Fontainebleau.

Le roi de Suède étoit alors Charles XI, de la maison Palatine, âgé de quatre ou cinq ans. Il avoit succédé depuis peu à son père Charles-Gustave, célèbre par la conquête de la Pologne et du Danemark. Le royaume de Suède étoit gouverné pendant sa minorité par un conseil composé de la reine et des cinq grands officiers de la couronne. Le conseil se nommoit de *la Régence*, et la reine y avoit deux voix. Elle étoit maîtresse absolue de l'éducation de son fils. La régente, dans les affaires importantes, ne pouvoit prendre de résolution sans consulter le sénat, qui étoit un corps composé de trente-cinq sénateurs, outre les cinq grands officiers; et, en cas qu'ils voulussent obliger le royaume à fournir extraordinairement des troupes ou de l'argent, il falloit assembler la Diète composée des quatre états, savoir la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans.

L'alliance avec la France avoit aidé aux Suédois, sous le règne de Gustave-Adolphe et de sa fille Christine, à se faire céder des provinces en Alle-

magne, qui les rendoient considérables plus que tout le reste de leurs États. Charles-Gustave, qui avoit succédé à Christine, avoit été uni avec la France, quoique d'une alliance moins étroite. L'amitié de cette couronne n'avoit pas peu contribué à lui faire obtenir des conditions avantageuses dans les traités conclus avec le Danemark, à Roschild et à Copenhague. Outre ces traités qui terminèrent les différends entre le Danemark et la Suède, elle en avoit conclu un autre à Olvick par la médiation de la France, qui régloit les intérêts que la Suède avoit à démêler avec la Pologne. Ainsi la tranquillité ne pouvoit être troublée que du côté de la Moscovie. Les régens firent donc aussi la paix avec les Moscovites, afin de n'avoir plus rien à craindre de la part de leurs voisins. Mais les conquêtes faites sous les trois derniers règnes, le grand secours d'argent que la Suède avoit tiré de la France, avoient accoutumé les principaux seigneurs de la cour à une dépense à laquelle les revenus ordinaires du royaume ne pouvoient pas suffire. Ainsi, pour conserver le grand air qu'ils avoient pris, il fallut parvenir à des négociations qui leur fissent toucher de l'argent des pays étrangers. Dans ce dessein ils tournèrent les yeux sur la France, dont l'alliance leur avoit toujours été si utile et si honorable, et, comme cette couronne paroissoit résolue à entretenir la paix avec l'Espagne, il fallut

songer à des projets qui, sans obliger la Suède à rentrer en guerre ouverte pendant la minorité de son roi, pussent être assez utiles à la France pour l'engager à fournir de grands subsides. Pour cela on proposa de faire assurer la couronne de Pologne au duc d'Enghien : on prévoyoit que du côté de l'Empereur il y auroit de grands obstacles. La Suède s'engagea par un traité à fournir un nombre considérable de troupes pour soutenir en Pologne les intérêts de la France, moyennant un subside de six cent mille écus par an. Le comte Tott reçut le premier payement, qu'il mangea en peu de temps. C'étoit un homme bien fait, jeune, de beaucoup d'esprit, magnifique, galant, grand joueur, donnant dans toutes les dépenses, l'air noble, et parlant mieux françois que pas un courtisan; et c'est une remarque qu'on a faite, que de tous les étrangers les Suédois sont les plus ressemblans aux François, ont les manières les plus aisées et gardent moins l'accent de leur pays. Le comte Tott, fait comme je viens de le peindre, adoré et flatté des femmes, qui trouvoient leur compte avec lui, trouva assez de moyens de dépenser son argent. Les affaires s'étant depuis tournées en Pologne de manière à n'y pouvoir faire agir les Suédois, la régente de Suède, qui se vit hors d'état d'exécuter ce qu'elle avoit promis, et le roi, qui vit de son côté qu'il n'y avoit rien à faire en Pologne, tom-

bèrent d'accord de rompre le traité. Le chevalier de Trelon fut envoyé à Stockholm pour cela. On laissa aux Suédois, ou, pour mieux dire, au comte Tott, ce qu'il avoit touché et mangé; on le dispensa d'exécuter ce qu'il avoit promis.

Il n'y avoit point de traité à faire avec le roi de Danemark. Ce prince ne songeoit qu'à jouir en paix de sa nouvelle autorité, et qu'à retenir dans le devoir la noblesse de son pays, toujours prête à remuer dès qu'elle trouveroit l'occasion de rentrer dans ses premiers droits. Je ne saurois m'empêcher de mettre ici les causes de la révolution qui venoit d'arriver dans ce royaume-là. Frédéric III, roi de Danemark, après avoir été dépouillé de ses États et réduit à la seule ville de Copenhague, que le roi de Suède avoit pensé plusieurs fois emporter d'assaut, étoit devenu depuis la paix beaucoup plus puissant qu'auparavant. Il y avoit rendu la couronne héréditaire à sa famille, même pour les filles; et les bourgeois de Copenhague avoient forcé la noblesse à y consentir. Jusque-là la noblesse avoit eu plus de pouvoir dans les États que le clergé ni les bourgeois; mais les bourgeois de Copenhague, s'étant aguerris pendant le siège, commencèrent à regarder avec mépris les nobles, qui presque sans résistance avoient abandonné aux Suédois le reste du royaume. Un petit incident contribua en même temps à soutenir le clergé. La

noblesse avoit fait faire un affront à la femme de l'évêque de Copenhague ; les femmes des gentilshommes trouvoient mauvais que d'autres personnes qu'elles eussent des impériales à leurs carrosses, et avoient fait arracher en pleine rue l'impériale que la femme de cet évêque avoit au sien. Gabel, confident du roi, crut qu'il falloit se servir de l'occasion. Il savoit les sentimens des bourgeois, qui ne pouvoient se lasser de donner des louanges à la constance du roi, et surtout à la fermeté héroïque de la reine, qui avoit soutenu l'esprit chancelant de son mari et la fortune de l'État. Il fit une espèce de triumvirat avec l'évêque et le premier bourgmestre de Copenhague : l'évêque fit entrer tout le clergé dans le parti ; le premier bourgmestre fit armer les bourgeois, et Gabel fit prendre les armes à tout ce qu'il y avoit dans la ville de troupes réglées ; et, tous ensemble s'étant rendus maîtres des avenues de la salle où la noblesse étoit assemblée, ils déclarèrent qu'il falloit que les trois états du royaume unanimement donnassent à la famille royale des marques de leur reconnoissance. La noblesse, ne pouvant s'en dédire, consentit à tout, et les états renoncèrent au pouvoir d'élire leurs souverains, et déclarèrent qu'à l'avenir ils ne connoîtroient plus d'autre loi que la volonté du prince. L'évêque de Copenhague fut fait archevêque, le bourgmestre eut de l'argent, les gens de

guerre obtinrent le premier rang parmi la noblesse, et le reste des gentilshommes se retirèrent dans leurs terres. Un si grand changement dans le royaume y tenoit encore les esprits en mouvement, et ils ne songeoient qu'à leurs affaires, sans se vouloir mêler de celles des autres.

Mais c'est trop discourir des pays étrangers. Le roi, en renouvelant la ferme du tabac, se fit donner six cent mille livres de pot-de-vin et en fit des libéralités. La reine mère en eut dix mille pistoles, Monsieur et Madame chacun cinq mille; Mlle de Fouilloux, amie de Mlle La Vallière, eut cinquante mille écus pour épouser le marquis d'Alluye, et la reine eut le reste. Ce n'est pas que le roi fût encore fort bien en argent comptant, mais il commençoit à voir un peu plus clair dans les finances; et Colbert, qui avoit la principale direction, ne lui cachoit rien. Le dessein avoit été pris en arrêtant Fouquet de faire une Chambre de justice dont on espéroit tirer plus de cent millions. Tout l'argent du royaume étoit entre les mains des partisans, et comme, à l'exemple du surintendant, ils n'avoient su garder aucunes mesures, et qu'ils s'étoient jetés dans les belles maisons à Paris et dans les grosses terres en campagne, leur bien étoit au soleil, et il ne paroissoit pas difficile de s'en saisir.

Dans le temps que tout sembloit disposé à une bonne paix avec l'Espagne, il arriva, en Angleterre,

une aventure qui pensa la rompre brusquement. Le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, s'avisa de disputer le pas au comte d'Estrades, ambassadeur de France; mais, pour empêcher les malheurs qui en pouvoient arriver, le roi d'Angleterre leur proposa de ne point envoyer leurs carrosses à l'entrée des ambassadeurs de Venise, qui ne les avertiroient pas de leur arrivée. Ce tempérament fut accepté de part et d'autre. D'Estrades le manda au roi, qui fut fort en colère contre son ambassadeur, et lui ordonna de soutenir hautement à la première occasion la prééminence de sa couronne. Un ambassadeur de Suède arriva à Londres quelque temps après. D'Estrades envoya ses carrosses bien escortés pour l'accompagner et prendre comme de raison la première place. Tout marchoit en ordre à l'ordinaire, lorsque l'ambassadeur d'Espagne y envoya aussi les siens, accompagnés de plus de deux mille bouchers, brasseurs, ou bateliers de la ville de Londres. Les Espagnols, fiers de leur escorte, voulurent précéder les François dans la marche, tuèrent d'abord les chevaux du comte d'Estrades et plusieurs de ses domestiques, et, triomphants, l'épée nue à la main, accompagnèrent seuls l'ambassadeur de Suède. Le roi d'Angleterre avoit fait publier des défenses aux Anglois, Écossois et Irlandois de prendre parti; et le matin il avoit fait monter à cheval ses gardes et

envoyé quelque infanterie dans les places pour empêcher le désordre; mais le peuple, furieux et toujours animé contre les François, se joignit aux Espagnols en criant : *Vive l'Espagne!* Le comte d'Estrades eut six de ses gens tués et trente-trois blessés. Le roi d'Angleterre ressentit vivement le peu de respect que ses sujets avoient pour ses ordres, mais il n'osa le témoigner. Le général Monk avoit envoyé à Watteville plusieurs officiers des troupes sur lesquelles il conservoit encore un reste d'autorité.

Le roi fut averti par un courrier extraordinaire de ce qui s'étoit passé à Londres, et, voulant soutenir hautement le droit de sa couronne, que l'Espagne contente de ne se pas trouver aux cérémonies n'avoit jamais songé à disputer, il envoya sur-le-champ dire au comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne, qu'il sortît du royaume; qu'il fît savoir au comte de Fuentes, qui venoit d'Allemagne pour résider auprès de lui en la même qualité, qu'il n'entrât pas dans ses États, et qu'il avertît le marquis de Caracène que Sa Majesté avoit révoqué le passeport qu'elle lui avoit accordé pour traverser la France en retournant en Espagne. Le même jour il envoya ordre à Courtin et à Talon, ses commissaires députés pour le règlement des limites en Flandre, de rompre les conférences avec ceux d'Espagne. Il dépêcha en même

temps du Vouldy, l'un de ses gentilhommes ordinaires, à l'archevêque d'Embrun, son ambassadeur à Madrid, pour lui porter ses ordres sur les déclarations qu'il devoit faire au roi d'Espagne; et Le Cateux, au roi d'Angleterre, pour lui faire savoir ses résolutions, en cas que Sa Majesté catholique ne lui donnât pas une entière satisfaction sur cet attentat. La fermeté que le roi eut en cette occasion fit juger de son gouvernement, et lui fit obtenir peu de mois après tout ce qu'il pouvoit raisonnablement exiger, et davantage.

Jamais l'ambassadeur d'Espagne ne pouvoit choisir un théâtre plus éclatant pour faire une insulte à l'ambassadeur de France. L'Angleterre étoit alors dans sa splendeur. Le roi Charles II étoit rétabli sur le trône de ses ancêtres, et tous les princes de l'Europe lui avoient envoyé des ambassadeurs pour lui faire des complimens, ou pour renouveler avec lui les anciennes alliances. La face des affaires avoit changé plusieurs fois en ce pays-là depuis la mort de Cromwel. Son fils aîné Richard n'avoit ni les qualités de l'esprit, ni le courage nécessaire pour se soutenir. Les républicains avoient tâché de faire une république. Les généraux vouloient que les armées seules eussent toute l'autorité. Les grands seigneurs, ne se trouvant pas en état de parvenir à la première place, trouvoient qu'il leur étoit plus avantageux de par-

tager la souveraine autorité avec un seul homme tel qu'étoit un roi, que de vivre dépendans de tous ceux qui composoient le Parlement. Ainsi, dans les deux années qui s'étoient écoulées depuis la mort de Cromwell, l'État avoit changé de forme cinq ou six fois. La fidélité de Monk, ou peut-être l'impossibilité de s'établir solidement, lui fit prendre le parti de rappeler le roi. Charles, depuis son retour en Angleterre, avoit été occupé à rétablir les seigneurs et les évêques, et à se mettre en possession de son autorité. Il n'avoit pas voulu se servir des conjonctures pour se rendre absolu. Ses ministres, plus attachés à la liberté de leur pays qu'à la gloire de leur roi, lui donnoient des conseils modérés. Il étoit naturellement paresseux, et craignoit que les desseins d'ambition ne l'empêchassent de jouir des plaisirs inséparables de la royauté, et auxquels ses souffrances passées le rendoient plus sensible que s'il eût toujours vécu dans l'abondance de toutes choses. Il demeura neutre, et empêcha seulement que la querelle des ambassadeurs ne recommençât, en attendant que leurs maîtres se fussent accommodés.

Le 1er novembre [1], à midi moins sept minutes, la reine accoucha à Fontainebleau de Monseigneur le Dauphin. Nous nous promenions dans la cour

---

1. 1661.

de l'Ovale, et depuis vingt-quatre heures la reine étoit en travail, lorsque le roi ouvrit la fenêtre de sa chambre, et annonça lui-même le bonheur public, en nous criant assez haut : « La reine est accouchée d'un garçon. » Cela me fait souvenir que quand Madame la Dauphine accoucha à Versailles de M. le duc de Bourgogne, le roi sortit le premier dans l'antichambre, et nous dit : « Madame la Dauphine est accouchée d'un prince. » J'étois présent à tous deux, et remarquai une différence notable entre joie et joie. On fut bien aise de la naissance de Monseigneur le Dauphin : il y eut des feux allumés partout, et les comédiens espagnols dansèrent un ballet dans la cour des Fontaines, devant le balcon de la reine mère, avec des castagnettes, des harpes et des guitares. Mais, à la naissance de M. le duc de Bourgogne, on devint presque fou. Chacun se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta depuis la surintendance, où Madame la Dauphine accoucha, jusqu'à ses appartemens. Il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens ; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaise brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets destinés pour la grande Galerie. Bontemps en colère le vint dire au roi, qui se mit

à rire, et dit : « Qu'on les laisse faire ; nous aurons d'autres parquets. » La joie parut aussi vive à Paris et fut de bien plus longue durée ; les boutiques furent fermées trois jours durant ; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passans étoient conviés et forcés à boire sans payer ; et tel artisan mangea cent écus dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année. La joie fut plus modérée à la naissance de Monseigneur le Dauphin. Le roi envoya à Paris l'abbé de Coislin, son premier aumônier, et l'abbé Fiot à Melun délivrer les prisonniers, et dépêcha des gentilshommes dans toutes les cours de l'Europe pour y porter une nouvelle si importante. On remarqua, comme une chose assez singulière, qu'il eût fait l'honneur au duc de Mazarin, son sujet, de lui envoyer à Brissac, où il étoit avec sa femme, le fils de Roze, secrétaire du cabinet, à qui le duc donna audience avec la même pompe qu'eût pu faire un souverain. Le jeune Roze lui dit, de la part du roi, que Sa Majesté lui faisoit part de la bénédiction que Dieu avoit répandue sur son mariage, et qu'elle lui ouvroit son cœur avec d'autant plus de joie qu'il étoit l'héritier, et portoit le nom de ce grand homme, qui avoit fait le bonheur de la France par la paix des Pyrénées. Roze étoit alors fort bien avec le roi. Il y avoit plus de trois ans qu'il étoit secrétaire du cabinet, sans pourtant avoir

quitté le service du cardinal. Il avoit de l'esprit et de la capacité, écrivoit facilement, et plaisoit à son maître. Il m'a conté qu'il n'avoit jamais signé pour le roi qu'une fois en sa vie. La cour étoit en Provence. La nouvelle y vint de l'extrémité où étoit M. le duc d'Orléans; le roi manda à Roze, qui étoit à Aix auprès du cardinal, d'écrire une lettre de compliment à Madame, et de la signer Louis, et écrivit en même temps au cardinal d'ordonner à Roze de le faire. Roze se le fit commander quatre fois, conjurant le cardinal de faire la signature, puisque personne au monde ne savoit mieux que lui contrefaire toutes sortes d'écritures, et dans une si grande perfection que Roze lui-même y étoit souvent trompé; mais le cardinal, par raison ou par fantaisie, ne voulut pas signer. Autrefois les secrétaires d'État ne signoient pas pour le roi; et c'est M. de Villeroi qui signa le premier, par le commandement exprès de Charles IX. Ce prince étoit fort vif dans ses passions; et Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le temps qu'il vouloit aller jouer à la paume : « Signez, mon père, lui dit-il, signez pour moi. — Eh bien, mon maître, reprit Villeroi, puisque vous me le commandez, je signerai »; et depuis ce temps-là les secrétaires d'État ont signé pour le roi.

Cependant le roi avoit donné ses ordres pour

l'établissement d'une Chambre de justice. Elle fut composée du chancelier Séguier, qui y présidoit; de Lamoignon, premier président du Parlement; de Nesmond, président à mortier; de Pontchartrain, président de la Chambre des comptes, et de Dorieux, président de la Cour des aides. Talon, avocat général du Parlement, en fut procureur général. Il y avoit cinq maîtres des requêtes, savoir : Boucherat, d'Ormesson, Poncet, Bénard de Rezé et Voisin; quatre conseillers de la Grand'-Chambre, savoir : Fayet, Catinat, Brillac et Renard; deux conseillers du Grand Conseil, Pussort et Chouart; deux maîtres des Comptes, Moussy et Le Bossu de Jau; deux conseillers de la Cour des aides, le Féron et le Bossan; et neuf conseillers tirés de neuf Parlemens des provinces, savoir : Mazeneau de Toulouse, Verdier de Bordeaux, Fraison de Grenoble [1], etc.

1. La suite de cette partie des *Mémoires de Choisy* n'existe pas dans le manuscrit de l'Arsenal; elle est probablement entièrement perdue. (*Note de l'édition Michaud et Poujoulat.*)





LIVRE V

L'ENVIE d'écrire des Mémoires sur la vie du roi m'ayant saisi l'année passée, je les commençai dès l'an 1661, lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin, ce prince, caché en lui-même jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, se montra tel qu'il est, et surprit tout le monde par une capacité qu'on n'attendoit pas de lui. J'ai déjà mis par écrit beaucoup de particularités de ce temps-là; mais j'avoue que les choses si éloignées m'ont ennuyé, et j'ai songé à me rapprocher des événemens courans. M. le marquis de Dangeau m'ayant laissé voir les journaux qu'il écrit tous les ans de la vie du roi, j'y ai trouvé des dates fort sûres, ce qui m'a fait prendre le parti de recommencer mes Mémoires à la révocation de l'édit de Nantes. C'est une époque très considérable, puisque c'est l'origine de la plus

cruelle guerre qui ait affligé la France depuis un siècle. J'ai aussi des raisons particulières de choisir cette année-là. Mon voyage de Siam s'y rencontre; j'y rapporterai quelques faits inconnus au public; ce n'est pas merveille que j'en sache là-dessus plus qu'un autre. Le Journal de M. de Dangeau me servira d'un guide assuré, tout y est vrai; et, si la grande sagesse et la trop grande circonspection de l'auteur l'ont empêché d'y mettre beaucoup de faits curieux, parce qu'ils auroient pu fâcher quelqu'un, et qu'il n'a jamais voulu fâcher personne, je n'aurai pas tant d'égards que lui. Je mettrai à la lettre tout ce que je saurai et ce que j'apprendrai par des voies sûres et secrètes. Ces Mémoires-ci ne sont pas faits pour être imprimés. Je serai content d'eux, pourvu qu'ils me fassent passer quelques quarts d'heure sur mes vieux jours, et qu'ils puissent réjouir mes amis, à qui je me ferai un petit plaisir d'en faire la confidence. Au reste, en écrivant ceci, je ne crois pas manquer à ce que je dois à mon ami. Si je profite de son Journal, je lui rends justice, en disant franchement que j'en profite; et j'avoue ici que j'en ai tiré de fort bonnes choses. Après cet aveu je ne crois pas être obligé de m'aller déceler présentement à celui que j'ai volé, et que je prétends voler encore; c'est l'homme du monde le plus volable sur ces sortes de matières. Il a été toute sa vie

dans le plus fin de la cour; il a tout su et tout vu, et de ses propres yeux. Il est vrai qu'il ne dit jamais rien ; c'est le modèle d'un bon courtisan, uniquement attentif au roi, qu'il aime personnellement, et au moindre petit ministre, à qui il ne voudroit pas déplaire. Aussi ne compté-je pas de tirer de lui aucune chose qui puisse être désavantageuse à quelqu'un. Il sera pour mes Mémoires la source du bien; et peut-être qu'à la cour de France il ne me sera pas impossible de trouver une source de mal : car, pour y être bien instruit, il faut savoir le bien et le mal.

Le roi Louis le Grand, en faisant la paix de Nimègue, étoit parvenu au comble de la gloire humaine. Après avoir en mille occasions fait ses preuves sur la conduite des armées et sur la valeur personnelle, il s'étoit désarmé lui-même au milieu de ses victoires; et, se contentant de ses conquêtes, il avoit donné la paix à l'Europe aux conditions qui lui avoient plu. La terreur de son nom l'avoit mis en état de faire valoir ses prétentions sur la ville et la province de Luxembourg, et même sur les bords du Rhin. Il s'étoit emparé de Strasbourg; il avoit acquis Casal, et, sans tirer l'épée, en faisant donner une infinité d'arrêts par une certaine chambre établie à Metz, arrêts qu'il croyoit tous justes, sur la foi de son ministre de la guerre, il avoit reculé toutes les frontières de son

royaume, et mis presque sous le joug quatre électeurs de l'Empire, et tous les autres princes voisins.

L'Empereur, se voyant engagé à la guerre contre les Turcs, dissimuloit et promettoit aux princes du Rhin qu'un jour il les tireroit d'oppression; et cependant il avoit signé avec le roi de France une trêve de vingt ans, et l'avoit fait signer au roi d'Espagne, dont le conseil étoit entièrement gouverné par celui de Vienne.

Le roi de Pologne, fier d'avoir sauvé l'Empire en faisant lever le siège de Vienne, se préparoit à profiter de la consternation des Turcs. Il eût bien voulu attaquer la forteresse de Kaminieck; mais il n'osoit en faire le siège dans les formes, parce que l'infanterie polonoise ne vaut rien, et il ne la pouvoit prendre par famine, parce que les Tartares y faisoient entrer de temps en temps des convois de vivres et de munitions de guerre. Il avoit envoyé des ambassadeurs à Moscou, pour tâcher de faire la paix avec le czar et l'obliger à déclarer la guerre aux Turcs; et il se flattoit que, s'il pouvoit l'engager à faire une diversion en Tartarie, il pourroit entrer dans la Bessarabie ou Bodziac, s'emparer de Bialogrod et de quelques autres places sur la mer Noire, couper par là la communication entre les Turcs et les Tartares, et les empêcher de se secourir mutuellement : ce qui feroit tomber Kaminieck de lui-même, et donneroit le

moyen à l'Empereur de poursuivre ses conquêtes en Hongrie, où il n'auroit affaire qu'aux Turcs.

Les Vénitiens de leur côté faisoient de grands progrès dans la Morée, et paroissoient souvent avec leur flotte à l'embouchure des Dardanelles.

Le roi de Suède, oubliant que le roi par la paix de Nimègue lui avoit fait rendre ses États d'Allemagne, piqué sur l'affaire de Deux-Ponts, étoit prêt à se joindre à nos ennemis; et cela d'autant plus qu'il voyoit le roi de Danemark prendre sa place parmi nos alliés, et faire avec nous des traités qui lui donnoient beaucoup de jalousie : c'est ce qui le poussa à signer avec les Hollandois un traité de ligue défensive, par lequel les parties se promettoient mutuellement de se secourir, en cas de besoin, de six mille hommes et de douze vaisseaux de guerre.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que jamais, ne songeoit qu'à rallumer la guerre, qui seule pouvoit l'élever. Ses charges de stathouder et de capitaine général en Hollande lui avoient donné le moyen de se faire des créatures, et, par une applition continuelle et une grande capacité, il s'étoit rendu aussi absolu dans les Provinces-Unies que s'il en eût été souverain. Il avoit eu l'adresse de mettre l'Électeur de Brandebourg dans sa dépendance, en promettant à l'Électrice de procurer de grands avantages en Hollande aux enfans qu'elle

avoit de l'Électeur, dont elle étoit la seconde femme. Il avoit, dans le commencement de sa vie, tenté toutes sortes de moyens pour avoir l'amitié et la protection du roi; mais, n'ayant pu y réussir, il avoit pris des mesures contraires, en disant fièrement : « Du moins j'aurai son estime. » A la mort de Chárles II, roi d'Angleterre, il s'étoit flatté d'une couronne; et, ne croyant pas que les Anglois pussent souffrir un roi catholique, il avoit en secret assisté d'hommes et d'argent le duc de Monmouth, et lui avoit facilité les moyens de faire des préparatifs en Hollande pour passer en Angleterre. Il espéroit qu'il se pourroit former un assez grand corps de mécontens pour embarrasser le nouveau roi, et attendoit à voir les deux parties à peu près égales, pour se rendre l'arbitre et le maître sous le titre de médiateur. Mais quand il vit que Monmouth, après s'être fait proclamer roi, contre la parole qu'il lui avoit donnée, avoit échoué dans ses desseins chimériques, il sentit bien que le roi d'Angleterre étoit encore trop puissant pour être attaqué à force ouverte, et ne songea qu'à lui susciter dans ses royaumes un plus grand nombre d'ennemis. Il fit envisager aux protestans, tant épiscopaux que presbytériens, tout ce que leur roi faisoit en faveur de la religion catholique, et leur persuada autant qu'il put que, cette religion impérieuse n'en pou-

vant souffrir aucune autre, ce prince, après avoir obtenu comme par grâce la liberté de conscience pour les catholiques, abuseroit bientôt de la complaisance de ses sujets, et les empêcheroit eux-mêmes de professer la religion qui domine en Angleterre depuis la reine Élisabeth. Il faisoit craindre le pouvoir sans bornes ou arbitraire à ceux qu'il croyoit plus sensibles à la liberté de leur pays qu'à celle de leur Église, et leur mettoit devant les yeux l'exemple du roi très chrétien, qui n'avoit de loi que sa volonté. Il méditoit en même temps une ligue contre la France, où il prétendoit faire entrer l'Empereur, le roi d'Espagne et tous les princes d'Allemagne. Enfin, sans sortir de ses maisons de plaisance, où il paroissoit tout occupé de la chasse, il agissoit en cent lieux différens, et préparoit la plus cruelle guerre qui ait déchiré l'Europe depuis plusieurs siècles.

Le roi, averti de toutes ses menées, ne s'endormoit pas. Il avoit un traité secret avec le roi d'Angleterre, qui paroissoit prendre tous les jours une nouvelle autorité. Le roi de Danemark étoit dans son alliance; il n'avoit pas rompu avec le roi de Suède; les princes du Rhin se plaignoient, mais leur foiblesse répondoit de leur docilité, et l'Empereur étoit assez occupé du côté de la Hongrie.

D'ailleurs, les frontières du royaume étoient assez bordées de bonnes places, les troupes étoient

en bon état, et huit ans de paix avoient ramené une jeunesse qui ne demandoit que l'occasion de signaler son courage. Il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Italie. Pignerol et Casal sembloient répondre du duc de Savoie. Les autres princes étoient trop peu de chose pour y avoir attention; et la beauté du climat ne les portoit qu'à la vie douce. Ainsi le roi, se reposant sur la foi de la trêve et encore plus sur sa puissance, songea tout de bon à contenter son zèle en bannissant l'hérésie de ses États. Il y avoit toujours songé depuis qu'il gouvernoit, et ce grand dessein s'étoit acheminé peu à peu. Les chambres de l'édit avoient été cassées. On avoit abattu plus de quatre cents temples. Les huguenots n'étoient plus admis dans les charges de police et de finance. Toutes les portes des fermes leur étoient barrées; on leur avoit ôté les médecins et les sages-femmes de leur communion: on commençoit même à s'apercevoir qu'ils avoient peine à s'avancer dans les emplois de la guerre. Ces moyens étoient doux et partoient d'une profonde sagesse; mais ils ne parurent pas assez prompts au zèle d'un puissant roi, qui s'imagina que la gloire de Dieu étoit intéressée, et que, pour la procurer dans une affaire si importante, il falloit sacrifier la politique à la religion. Il étoit poussé par Louvois, esprit audacieux, accoutumé depuis longtemps à forcer toutes les barricades. Ce mi-

nistre insatiable de crédit souffroit impatiemment les audiences fréquentes que le roi donnoit à l'archevêque de Paris, au P. de La Chaise et même à Pellisson. L'archevêque lui parloit des livres qu'il faisoit faire pour l'instruction des huguenots. Le Père lui proposoit toujours la démolition de quelques temples, et Pellisson lui rendoit compte du revenu des économats qu'il distribuoit à ceux qui se convertissoient. Louvois voulut couper court à tous ces entretiens qui lui devenoient suspects; et sans tant de façons il pressa fortement la révocation de l'édit de Nantes. Le roi mit la chose en délibération dans son conseil ; les avis furent partagés : les uns vouloient qu'on suivît toujours les mêmes maximes et qu'on fît tout par douceur. « Les consciences, disoient-ils, ne se gouvernent pas le bâton haut : les manières dures au lieu de gagner révoltent ; le zèle des rois a besoin d'être réglé; ils doivent le repos à leurs sujets avant toutes choses ; et, dans cette occasion, pousser les huguenots aux dernières extrémités, c'est tout hasarder. En leur ôtant tout exercice, en révoquant l'édit de Nantes, on les jettera dans le désespoir ; il y en a plus d'un million dans le royaume, et parmi eux beaucoup de marchands riches, de vieux matelots, d'ouvriers habiles, d'officiers expérimentés. Si l'on ne garde plus aucune mesure, on les mettra dans la nécessité, ou de ne faire plus aucun exercice de

leur religion, ou de désobéir au roi en faisant des assemblées clandestines; tant qu'on leur laissera, disoient-ils, quelque temple et quelque exercice, la difficulté pourra rebuter le plus grand nombre, mais au moins les plus zélés trouveront quelque possibilité à vivre dans leur religion, sans se rendre coupables d'une désobéissance manifeste, qu'on ne pourroit plus dissimuler ni laisser impunie. Qu'arrivera-t-il s'ils sont opiniâtres? Ils ne feront peut-être pas une guerre civile dans le point de puissance où est le roi, mais ils sortiront de France, ils ruineront le commerce, ils emporteront beaucoup d'argent, et, en diminuant nos forces par leurs désertions, ils augmenteront celles de nos ennemis. »

Les autres, transportés peut-être d'un zèle indiscret, crioient qu'il ne falloit pas craindre une poignée de gens, qui, se voyant méprisés et sans chefs, perdroient bientôt courage; que toutes les personnes de condition abandonnoient leur parti, que des villes entières s'étoient converties à la première vue des hoquetons de l'intendant de Poitou, et que, quand le maître parleroit tout de bon et sans aucun détour, tout suivroit comme des moutons; qu'ainsi le temps étoit venu de donner le dernier coup à l'hérésie et à la rébellion; que le roi, en paix, craint de tous ses voisins, avec des troupes nombreuses et aguerries, pouvoit tout

ntreprendre et tout exécuter; et qu'à lui seul toit réservée la gloire d'un projet si chrétien que x des rois ses prédécesseurs avoient tenté inuti- :ment.

Ces raisons persuadèrent un prince qu'elles flat- oient dans son dessein favori. Son zèle y trou- oit de quoi se contenter; et, la chose étant dis- utée entre ses ministres, il crut pouvoir, même en on politique, suivre le penchant de son cœur, et e ménagea plus les ennemis de la véritable reli- gion, qu'il résolut de traiter comme ses propres nnemis. Il fit publier cette fameuse déclaration qui révoque l'édit de Nantes, où il déclara qu'en cela il ne fait que suivre le dessein de son aïeul Henri le Grand et de son père Louis le Juste, et qu'il y a toujours songé depuis qu'il gouverne son État. Il signa avec un zèle véritablement aposto- ique, mais par ce petit trait de plume il priva son royaume d'un million d'hommes et de plus de deux cents millions d'argent comptant. Le chance- lier Le Tellier signa cette déclaration avant que de mourir, et dit qu'il n'avoit plus de regret à la vie, puisqu'il voyoit le huguenotisme aboli en France.

Il avoit de bonnes choses. J'ai fait son portrait dans mes Mémoires sur l'année 1661. Il étoit de bonne humeur à Chaville, et, suivant la coutume des vieilles gens, il aimoit fort à conter. Il me souvient qu'il nous conta un soir une aventure de

M. de Guise le Balafré, qu'il disoit tenir de son grand-père, auteur contemporain. M. de Guise avoit épousé une princesse de Clèves, veuve du prince de Porcian. Elle étoit belle, et vivoit dans une cour fort galante; on l'accusoit de n'être pas insensible à la passion de Saint-Mesgrin. Un jour que la reine Catherine de Médicis faisoit une fête où toutes les dames devoient être servies par de jeunes gens de la cour, qui portoient leurs livrées, M. de Guise pria sa femme de n'y point aller, l'assurant fort qu'il étoit persuadé de sa vertu; mais que, le monde parlant d'elle et de Saint-Mesgrin, il falloit le faire taire. Mme de Guise lui dit qu'elle ne pourroit pas désobéir à la reine, qui lui avoit dit d'y aller. Elle y alla. La fête dura jusqu'à six heures du matin. Elle revint chez elle; mais à peine fut-elle couchée qu'elle vit entrer dans sa chambre M. de Guise, suivi d'un seul maître d'hôtel, qui portoit un bouillon. Il ferma la porte, s'approcha du lit, et lui dit d'un ton sévère : « Madame, vous ne voulûtes pas faire hier au soir ce que je souhaitois; vous le ferez présentement; les divertissemens vous auront échauffée, il faut prendre ce bouillon. » Mme de Guise se mit à pleurer, demanda un confesseur, et ne douta point que ce ne fût du poison. Elle étoit seule, M. de Guise parloit en maître, il fallut obéir. Dès que le bouillon fut avalé, il la laissa

seule bien enfermée dans sa chambre. Trois heures après l'étant venu retrouver : « Madame, lui dit-il, vous avez passé une nuit assez désagréablement, j'en suis cause; jugez de toutes celles que vous m'avez fait passer aussi désagréablement pour le moins! Rassurez-vous, vous n'en aurez que la peur; je veux croire que j'en suis quitte à aussi bon marché; mais ne nous en faisons plus l'un à l'autre. »

M. Le Tellier mourut en proférant toujours des sentences, et laissa vacante la première charge du royaume. Le roi la donna le lendemain à Boucherat, qui, après avoir exercé l'un après l'autre tous les emplois de la robe, et s'y être fait distinguer par une profonde capacité et un parfait désintéressement, se vit élevé par son seul mérite, sans brigue et sans faveur, sur le trône de la justice.

Mais le roi ayant appris, vers le commencement de l'année 1686, que la plupart des princes de l'Europe, jaloux de sa gloire et craignant sa puissance, se liguoient contre lui; que les négociations s'échauffoient de toutes parts, et que l'Empereur songeoit même à faire la paix avec le Turc pour tourner ses forces vers le Rhin, il songea de son côté à se mettre en état de soutenir l'effort de tant de nations conjurées, et prit la résolution de ménager son trésor en retranchant les dépenses

superflues. Il avoit employé l'année précédente quinze millions en bâtimens; il ne fit le fonds que de quatre l'année courante, résolu d'entretenir seulement les aqueducs déjà commencés pour conduire des eaux à Versailles, en remettant ce grand ouvrage à un temps plus commode et où il auroit moins besoin d'argent.

Cette résolution étoit bonne, mais il n'eut pas la force de la tenir. L'envie de voir une rivière à Versailles fut la plus forte, et les travaux continuèrent. Il ne laissa pas de faire rembourser à Bontemps quatre cent cinquante mille livres qu'il lui avoit fait avancer en collations et en soupers depuis dix ou douze ans. Bontemps étoit bien le meilleur valet qui ait jamais été; le plus affectionné, cachant un bon esprit et assez de finesse sous un extérieur grossier; fidèle sans intérêt et sans ambition, ne songeant qu'à faire le profit du maître, sans presque songer à établir sa famille. Quand le roi lui donna la survivance de sa charge de premier valet de chambre pour son fils aîné, il l'assura qu'il ne lui demanderoit jamais rien, et je crois, Dieu me veuille pardonner, qu'il lui a tenu parole; chose incroyable dans un pareil courtisan, qui étoit six fois par jour à portée de demander et d'obtenir. Aussi le roi paroissoit-il l'aimer tendrement; et, quand sa fille mourut dans le temps qu'il l'alloit marier, ce grand prince, aussi sensible qu'un

particulier, eut la bonté d'employer quelques momens à le consoler.

Il diminua de quatre millions le fonds pour la marine, et ne voulut plus acheter de diamans, quoique depuis longtemps il eût accoutumé d'en acheter tous les ans pour deux millions. Il envoya à l'ordinaire cinq mille louis d'or à Monsieur le Dauphin pour ses étrennes et trois mille à Madame la Dauphine; et peu de jours après il fit une fête à Marly, où il donna pour plus de quinze mille pistoles d'étoffes d'or, de bijoux et de pierreries. On voyoit dans le salon de Marly les boutiques des quatre saisons de l'année. Monseigneur et Mme de Montespan tenoient celle de l'automne; M. du Maine et Mme de Maintenon tenoient celle de l'hiver; M. le duc de Bourbon et Mme de Thiange, celle de l'été; Mme la duchesse de Chevreuse et Mme de Bourbon tenoient celle du printemps. Il y avoit dans chaque boutique de tout ce qui convient à chaque saison. Les hommes et les femmes de la cour y jouoient sans donner de l'argent, et emportoient tout ce qu'ils gagnoient; et, quand le jeu fut fini, le roi et Monseigneur donnèrent tout ce qui restoit dans les boutiques.

Cependant le roi apprit avec une joie incroyable qu'il se faisoit une infinité de conversions dans les provinces, et qu'en plusieurs endroits des villages entiers s'étoient rendus catholiques. Cela le fit

résoudre à pousser sa pointe, et on donna un arrêt du conseil d'en haut par lequel il étoit ordonné aux huguenots de mettre leurs enfans qui seroient au-dessous de seize ans entre les mains de leurs plus proches parens catholiques, et à leur défaut des gens nommés par le roi. La comtesse de Roye, à qui on avoit ôté cinq de ses enfans pour les faire élever dans la religion catholique, obtint la permission d'aller en Danemark avec ses deux filles aînées trouver son mari, qui s'y étoit retiré depuis quelque temps. Le maréchal de Schomberg s'en alla en Portugal avec sa femme et le comte Charles, son fils; et Ruvigni avec ses enfans passa en Angleterre. Le roi leur conserva leurs appointemens. Il ne se contentoit pas d'envoyer des prédicateurs dans toutes les provinces, il prêchoit en quelque façon lui-même, et, par un zèle digne d'un roi très chrétien, il fit venir dans son cabinet le duc de La Force, huguenot des plus opiniâtres, et le pressa avec tendresse d'ouvrir les yeux à la vérité, ce qui fut pourtant fort inutile.

Tout paroissoit assez tranquille à Londres, grande ville si sujette aux révolutions. Le roi Jacques II ne songeoit uniquement qu'à procurer aux catholiques la liberté de conscience. Il y avoit deux principaux obstacles qui s'opposoient à son dessein. L'un étoit les lois pénales, et l'autre les sermens de Suprématie et du *Test*. On nommoit

les lois pénales des lois faites dans les Parlemens, par lesquelles on ordonnoit des peines contre les catholiques qui faisoient exercice de leur religion. Le serment de Suprématie avoit été introduit sous la reine Élisabeth. On y juroit qu'on reconnoissoit le roi d'Angleterre pour chef de l'Église. Le *Test* étoit un autre serment établi par acte du Parlement de 1673, par lequel on renonçoit à la croyance de la transsubstantiation, et ce serment se nommoit *Test* parce que c'étoit un témoignage certain de la religion de celui qui le prêtoit. Tous les officiers de cour, de guerre, de police, étoient obligés de prêter ces deux sermens. Quelques catholiques avoient cru pouvoir, sans blesser leur conscience, prêter celui de Suprématie, et reconnoître leur roi pour chef de l'Église, entendant par l'Église. l'Église anglicane; et c'étoit pour les exclure entièrement des charges que leurs ennemis avoient inventé, en 1673, le serment du *Test*, que nulle explication ne pouvoit rendre innocent. Le roi d'Angleterre, voulant abolir tant les lois pénales que le serment de Suprématie et du *Test*, commença par donner des dispenses qui exemptoient des peines et des sermens. Et, pour assurer davantage la liberté de conscience, il fit ce qu'il put pour porter les Anglois et les Écossois à confirmer ces dispenses par des actes du Parlement. Il espéroit que les peuples de ses trois royaumes

ne lui refuseroient rien après les marques d'estime qu'ils lui avoient données depuis son avènement à la couronne. Celui d'Écosse venoit de lui accorder un subside de deux cent mille livres sterling, et avoit annexé à la couronne à perpétuité le droit d'excise ou sur les boissons, que le roi Charles II, son frère, n'avoit jamais pu obtenir que pour sa vie. Le Parlement d'Angleterre n'étoit pas moins soumis. Il avoit déclaré qu'il se contentoit de la parole que le roi lui donnoit de protéger la religion anglicane et avoit renvoyé pleinement absous le comte de Demby et les autres seigneurs catholiques, qui n'étoient sortis de prison, quelques années auparavant, qu'en donnant caution de se représenter. Ainsi le roi d'Angleterre se croyoit en état de faire tout ce qu'il voudroit. Il venoit d'envoyer en Irlande sa maîtresse, Mlle de Chelsei, qu'il avoit créée comtesse de Dorchester ; et, quoiqu'il en eût deux garçons, il lui avoit fait dire qu'un prince qui hasardoit son État et son repos pour la religion catholique ne pouvoit plus la voir en honneur ni en conscience. En effet, il hasardoit beaucoup en envoyant publiquement un ambassadeur au Pape, et marquant en toutes occasions son attachement à la religion catholique.

Le roi, de son côté, s'abandonnoit à son zèle. Mais dans le temps qu'aimé de ses sujets et redouté de ses voisins, il sembloit n'avoir rien à

souhaiter, il commença à se sentir homme comme un autre, et son corps devint sujet aux infirmités de la nature. Il lui vint une tumeur à la cuisse, qui l'obligea plusieurs jours à garder le lit; et il eut quelques atteintes de goutte. On lui appliqua la pierre de cautère; on lui fit des incisions; il souffrit de grandes douleurs, et ne laissa pas de tenir ses conseils à l'ordinaire. Il s'amusoit les après-dînées à voir ses médailles; et ce fut ce qui augmenta beaucoup le grand crédit du P. de La Chaise, son confesseur. Ce Père aimoit fort les médailles et prétendoit s'y connoître. Il prit ce prétexte pour être presque toujours avec le roi, et dans la conversation il poussa des bottes au pauvre archevêque, qui par sa conduite lui donnoit beau jeu, et le fit exclure de la connoissance des bénéfices, s'en appropriant à lui seul la nomination, où l'archevêque avoit beaucoup de part avant ce temps-là. Ils commencèrent à aller séparément à l'audience des vendredis. L'archevêque ne rendoit compte au roi que de quelques procès qu'il avoit jugés; et Sa Majesté le ménageoit encore, parce qu'elle croyoit en avoir besoin pour les assemblées du clergé. Mais le bon Père avoit seul la feuille des bénéfices, qu'il ne montroit plus à personne.

Le mal du roi ne le rendoit pas plus chagrin; il vouloit que l'on se réjouît en son absence. Monseigneur alloit presque tous les jours à la chasse

du loup, et Madame la Dauphine tenoit les appartemens à l'ordinaire. M. le duc du Maine et Mme de Bourbon firent plusieurs mascarades, et jouèrent plusieurs comédies dans la ruelle du lit du roi. Il ne se levoit point; il entendoit la messe dans sa chambre, et tous ses courtisans le voyoient à son dîner et à son souper. Il paroissoit à cette occasion qu'il étoit roi, puisqu'il étoit obligé de se contraindre et de dévorer son mal devant le monde, ce que le moindre de ses sujets n'eût pas fait. Il dînoit et soupoit en particulier les jours maigres, parce qu'il mangeoit de la viande; et, quoique malade, il n'en vouloit pas manger en public par scrupule.

Son zèle pour la religion catholique augmentoit de jour en jour. Il n'épargnoit ni soin ni dépense pour faire instruire les nouveaux convertis. Il fit imprimer à ses dépens pour plus de huit cent mille francs de livres de piété et de religion, qu'il faisoit distribuer dans les provinces; et cela dans le temps qu'il retranchoit la plupart de ses plaisirs. Il faisoit de continuelles grâces aux nouveaux convertis. Il donna quarante mille livres au marquis de Vérac, pour lui aider à payer sa charge de lieutenant de roi de Poitou, que le comte de Parabère lui avoit vendue quatre-vingt mille livres. Il fit plus, et, voyant qu'il ne pourroit jamais déraciner le calvinisme du Dauphiné, tant qu'il y au-

roit des Barbets dans les vallées voisines de Pignerol, il persuada au duc de Savoie de les en chasser, ou de les obliger à se convertir. Il lui offrit même un secours de troupes, que Catinat devoit commander, au cas que les édits et les raisons fussent inutiles.

Ces Barbets sont des hérétiques, reste des anciens Vaudois et des Albigeois qui firent tant de désordres en France dans le XIII[e] siècle. Voici pourquoi on les a appelés Barbets. *Barba*, dans la langue ou jargon du pays, signifie oncle. Ces hérétiques, expliquant à leur mode le passage de l'Évangile qui défend d'appeler aucun homme du nom de père, parce que Dieu seul est notre véritable père, crurent qu'ils ne devoient pas donner le nom de père à leurs ministres; et ils leur donnèrent le nom de *Barba*, ou d'oncle, qui, après celui de père, leur paroissoit le plus propre à marquer leurs respects; et du nom de Barba, qu'ils donnèrent à leurs ministres, ils furent eux-mêmes nommés Barbets par ironie ou par sobriquet, de la même manière que les ennemis des catholiques les nommèrent papistes, à cause de leur soumission au Pape, et qu'en Angleterre on nomme épiscopaux ceux qui tiennent le parti des évêques, et presbytériens ceux qui tiennent celui des prêtres. Ces hérétiques avoient gardé la plupart des erreurs des Vaudois, surtout une haine irréconciliable

pour le Pape; ce qui les unissoit d'intérêt et de sentimens avec les huguenots de France, dont plusieurs s'étoient retirés parmi eux.

Ce fut à peu près en ce temps-là que M. le duc de Chartres commença à venir à la cour. Le roi lui fit rendre des honneurs extraordinaires, et régla que le grand aumônier lui donneroit lui-même du pain bénit à la messe, et que les secrétaires d'État lui présenteroient la plume, quand il faudroit signer quelque contrat de mariage; ce sont des honneurs qu'on ne fait point aux princes du sang, aussi le traite-t-on comme petit-fils de France. Le maréchal d'Estrades, son gouverneur, étoit mort depuis peu; il avoit fait sa fortune, plus par esprit que par courage, les négociations l'avoient avancé pour le moins autant que la guerre, et, sur ses vieux jours, on l'avoit chargé de l'éducation laborieuse d'un jeune prince, ce qui ne convenoit ni à son humeur, ni à sa santé. Il avoit succédé dans cet emploi au maréchal de Navailles; ce qui fit dire à Benserade que *Monsieur avoit beaucoup de peine à élever des gouverneurs à son fils.* Le mot eût été encore meilleur après la mort de M. le duc de La Vieuville, qui succéda au maréchal d'Estrades, et qui ne vécut pas plus longtemps que les deux autres.

Il mourut alors[1] à Paris un homme beaucoup

1. En 1686.

plus illustre que tous ceux dont je viens de parler, quoiqu'il ne fût point titré. C'étoit le comte de Coligny, qui avoit eu l'honneur de commander les six mille hommes que le roi envoya en Hongrie au secours de l'Empereur. Le public ne lui avoit pas fait justice sur la victoire de Raab, et il méritoit au moins d'avoir pour sa part la moitié de la gloire que La Feuillade se donna en entier, à force de parler haut. Il avoit servi en Flandre, sous le grand Condé; et lors de la maladie du roi à Calais, y étant venu pour savoir des nouvelles de Sa Majesté, le cardinal Mazarin lui fit proposer de quitter le service de M. le Prince par Le Tellier, dans la pensée de lui faire épouser sa nièce, la belle Hortense, et de le déclarer son légataire universel. Coligny rejeta fièrement sa proposition, et dit que, quoiqu'il ne fût pas content de M. le Prince, il ne le quitteroit jamais tandis qu'il seroit malheureux.

Il étoit mort quelque temps avant un magistrat, que le roi regretta assez. C'étoit Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes; il tomba du haut de l'escalier de sa maison de campagne et se tua tout roide. Il étoit homme de mérite, grand harangueur et bon joueur d'échecs. Le roi donna sa charge à son fils, qui étoit avocat général de la même Chambre, et qui avoit été à la guerre du vivant de son frère aîné, et lui permit de l'exercer, quoiqu'il n'eût que vingt-huit ans. Il ne voulut

pas lui donner la capitainerie des chasses du pays de Beaumont qu'avoit son père, parce que cela avoit causé des procès entre lui et la maréchale de La Motte, qui en avoit le domaine. Il est le septième de sa maison qui a eu cette charge de père en fils. Charles VIII, en allant à la conquête du royaume de Naples, la donna à un M. Nicolas, qui, se trouvant en Italie, habilla son nom à l'italienne en changeant son *s* en *i*.





LIVRE VI

IL se fit à la cour trois mariages qui méritent qu'on en fasse mention : celui de Mlle de Murcé, fille de Villette, chef d'escadre, et cousin germain de de Maintenon; celui de Mme de Lowen- et celui de Mlle de Rambures. Les deux der- ; étoient filles d'honneur de Madame la Dau- . Mlle de Murcé avoit tout ce qu'il faut se bien marier : une protection si puissante ı fortune de son mari paroissoit immanquable. :ux et les ris brilloient à l'envi autour d'elle. esprit étoit encore plus aimable que son vi- on n'avoit pas le temps de respirer ni de ıyer quand elle étoit quelque part. Toutes ıampmeslés du monde n'avoient point ces tons ans qu'elle laissoit échapper en déclamant; sa gaieté naturelle lui eût permis de re-

trancher certains petits airs un peu coquets que toute son innocence ne pouvoit pas justifier, c'eût été une personne tout accomplie. Le comte de Caylus l'épousa avec ses droits, ses espérances et quelque pension. Le roi le fit menin de Monseigneur, et la veille des noces il envoya à l'accordée un collier de perles de dix mille écus. On ne pouvoit trop s'étonner que Mme de Maintenon la mariât si médiocrement, et l'on ne savoit pas encore que la modération étoit sa vertu favorite. Elle avoit refusé généreusement de la donner à Boufflers. Cet habile courtisan, passant par-dessus les bruits fâcheux et ridicules qui avoient couru, la demanda en mariage; c'étoit un fort bon parti pour elle; il étoit déjà lieutenant général, et colonel général des dragons, et l'on jugeoit aisément à ses allures que le bâton ne lui pouvoit pas manquer; il la demanda; il eut le plaisir d'entendre de la bouche de Mme de Maintenon ces paroles dignes d'être gravées en lettres d'or : « Monsieur, ma nièce n'est pas un assez bon parti pour vous, mais je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour l'amour de moi, et je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. » Cette alliance adoptive ne lui a pas nui dans la suite. Il eut trois mois après le gouvernement de Luxembourg.

Mme de Lowenstein étoit nièce du prince Guil-

aume de Furstemberg, évêque de Strasbourg et nommé au cardinalat. On l'appeloit Madame, parce qu'elle étoit chanoinesse de Thorn, chapitre célèbre en Allemagne, où pour être reçue il faut faire des preuves de seize quartiers de princes ou de comtes souverains de l'Empire. Elle étoit belle comme les anges, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux brillans, le teint admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste et spirituel; elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante, et les petites fautes de ses compagnes n'avoient pas peu contribué à faire valoir son mérite. Le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, devint amoureux d'elle et songea à l'épouser; il croyoit avoir assez de bien pour faire la fortune d'une fille qui n'avoit pour dot qu'une grande naissance, de la beauté et de la vertu. Il se flatta peut-être que le roi, à la considération du prince Guillaume, feroit asseoir sa femme, qui étoit, et lui aussi, d'assez bonne maison pour cela. D'ailleurs, Mme de Maintenon pressoit l'affaire; elle s'est toujours fait honneur de protéger les personnes de qualité quand la mauvaise fortune n'a point ébranlé leur vertu : ainsi l'amour soutenu d'un grain d'ambition conclut ce mariage. Les fiançailles se firent dans l'antichambre de Madame la Dauphine en présence du

roi, et les épousailles dans la chapelle du château, mais il y eut beau bruit le lendemain. Quelque bonne âme (ce fut Mlle de Rambures) alla tout courant dire à Madame la Dauphine : « Vraiment, Madame, je viens de voir une belle chose. Lowenstein a été mariée tout comme vous, et le curé l'a nommée tout haut : *Sophie de Bavière*. — Comment! reprit Madame la Dauphine, il ne l'a pas nommée comtesse de Lowenstein? » Et là-dessus elle se mit fort en colère, et se fit rapporter le contrat de mariage, et voulut absolument qu'elle signât comtesse de Lowenstein. Pour voir qui avoit tort ou raison, voici le fait. Vers l'an 1450, Frédéric le Victorieux, après la mort de son frère, l'Électeur palatin, prit l'administration de l'Électorat pendant l'enfance de son neveu. Quelques années après, sous prétexte de mieux défendre le pays, attaqué par des ennemis puissans, il prit le titre d'Électeur. Les États lui représentèrent le droit de son neveu; il en convint et déclara qu'il alloit épouser Claire de Tettinguen, simple demoiselle, afin que les enfans qu'il en auroit, venant d'une mère qui n'étoit ni princesse, ni comtesse de l'Empire, ne fussent pas en droit, après sa mort, de disputer l'Électorat à son neveu. Il donna dans la suite, aux enfans qu'il eut de Claire de Tettinguen, le comté d'Évertein, et ils se sont depuis acquis celui de Lowenstein. Après la mort de

Frédéric le Victorieux, son neveu fut Électeur, il eut des enfans et des petits-enfans, qui, étant morts sans enfans, l'Électorat passa à la branche de Simeren sans que les petits comtes d'Évertein et de Lowenstein fussent écoutés sur leurs prétentions bonnes ou mauvaises, car ils prétendoient qu'on ne leur avoit fait céder leurs droits qu'à la branche aînée. Quoi qu'il en soit, malgré leur naissance légitime, que personne ne leur dispute, et quoiqu'ils soient bien véritablement de la maison de Bavière, ils n'ont jamais tenu en Allemagne que le rang de comtes.

Quant au surnom de Bavière, on peut dire que les princes et les comtes, en Allemagne, ne portent point de surnom, parce que tous les cadets d'une maison prennent à perpétuité les titres de terres qui appartiennent à leurs armes, et auxquels ils peuvent succéder. Néanmoins, comme les comtes de Lowenstein étoient dans un cas particulier, on trouve dans la ville de Heidelberg une épitaphe d'un comte de Lowenstein, qui est nommé Louis de Bavière. Mme de Dangeau, en se mariant en France, avoit cru devoir suivre les coutumes du pays où elle s'établissoit et prendre le surnom de Bavière.

Les comtes de Lowenstein ses frères l'avoient pris en prêtant foi et hommage à la chambre de Metz, et personne n'y avoit trouvé à redire. Ma-

dame la Dauphine ne voulut pas écouter les [illegible] sons qu'on vouloit lui alléguer là-dessus, et [illegible] fallut passer par : *Tel est notre plaisir*. On [illegible] le contrat de mariage; mais le roi eut la bonté [illegible] faire écrire, dans toutes les cours d'Allemagne [illegible] qu'il ne prétendoit pas que cela fît aucun tort à [illegible] maison de Lowenstein. On ne fit point de querelle [illegible] à Mme de Dangeau sur les armes de Bavière [illegible] qu'elle porta sur le tout comme tous ceux de la maison de Lowenstein. Huit jours après, le roi choisit le comte Philippe de Lowenstein, frère de Mme de Dangeau, pour être abbé et prince de Morback; il étoit l'un des trois que les moines avoient présentés à Sa Majesté.

Mlle de Rambures se maria avec le marquis de Polignac : elle n'étoit pas fort riche, mais elle avoit de bons amis. Monseigneur pressa fort le roi de la marier, et lui fit donner cinquante mille écus.

On vit à Paris la même année, à la face de Dieu et des hommes, une cérémonie fort extraordinaire. Le maréchal de La Feuillade fit la consécration de la statue du roi qu'il avoit fait élever dans la place nommée des Victoires. Le roi est à pied et la Renommée lui porte une couronne de laurier sur la tête. C'est le plus beau jet de bronze qu'on ait encore vu. La Feuillade fit trois tours à cheval autour de la statue, à la tête du régiment des gardes dont il étoit colonel, et fit toutes les pro-

rnations que les païens faisoient autrefois devant statues de leurs empereurs. Le prévôt des mar- ands et les échevins étoient présens; il y eut le r un feu d'artifice devant l'Hôtel de ville, et s feux par toutes les rues. Bullion, prévôt de ris, prétendoit devoir assister à la cérémonie à la e du Châtelet, et marcher au côté gauche du uverneur. Il fondoit sa prétention sur un livre primé des *Antiquités de Paris*, où il est dit que, rsque la statue d'Henri IV fut placée sur le ont-Neuf, le gouverneur, le prévôt de Paris, le eutenant civil et le prévôt des marchands et éche- ins y assistèrent; mais, le roi ayant appris qu'en 639, lorsque la statue de Louis XIII fut élevée ans la place Royale, le prévôt de Paris ni le hâtelet ne s'y étoient pas trouvés, il décida contre ux, et ils ne s'y trouvèrent point. On dit que La euillade avoit dessein d'acheter une cave dans église des Petits-Pères et qu'il prétendoit la ousser par-dessous terre jusqu'au milieu de la lace des Victoires, afin de se faire enterrer préci- ément sous la statue du roi. Il avoit eu aussi la sion de fonder des lampes perpétuelles qui au- oient éclairé la statue nuit et jour. On lui re- ancha le jour. Les villes de Dijon, d'Arles, de eims et plusieurs autres firent dans la suite élever es statues en l'honneur du roi.

Je vais rapporter ici une chose assez singulière

de M. de La Feuillade; il étoit fort ami de ma mère, et en lui parlant il l'appeloit toujours : *Mon bon ami.* Un jour à Saint-Germain ma mère étant logée à l'hôtel de Richelieu, La Feuillade entra dans sa chambre; j'étois au chevet du lit de ma mère, qui me faisoit écrire à la reine de Pologne; il fit sortir Marion, sa femme de chambre, ferma la porte et commença à se promener à grands pas, comme un furieux; il jeta son chapeau par terre, et disoit tout haut : « Non, je n'y puis plus tenir, je suis percé de coups, j'ai eu trois frères tués à son service; il sait que je n'ai pas un sol, et que c'est Prudhomme qui me fait subsister, et il ne me donne rien. Adieu, *mon bon ami*, disoit-il en s'adressant à ma mère, qui étoit dans son lit; adieu, je m'en vais chez moi, et j'y trouverai encore des choux. » Ma mère lui dit : « Êtes-vous fol? ne connoissez-vous pas le roi? C'est le plus habile homme de son royaume; il ne veut pas que les courtisans se rebutent, il les fait quelquefois attendre longtemps, mais heureux ceux dont il exerce la patience, il les accable de bienfaits : attendez encore un peu, et il vous donnera assurément, puisque vos services méritent qu'il vous donne; mais, au nom de Dieu, renouvelez d'assiduités, paroissez gai, demandez tout ce qui vaquera; si une fois il rompt sa gourmette de politique, s'il vous donne une pension de mille écus,

vous êtes grand seigneur avant qu'il soit deux ans. » Il la crut, fit sa cour à l'ordinaire et s'en trouva bien; sa fortune égala celle de M. de La Rochefoucauld, autre Griselidis parmi les courtisans, qui, après avoir été quinze ans de tous les plaisirs du roi, et presque son favori, sans avoir de chausses, passa tout d'un coup de la souveraine indigence à la souveraine opulence, par la source intarissable des grâces que le roi fit couler chez lui, dans le temps qu'il s'y attendoit le moins et qu'il commençoit aussi à désespérer; mais il n'a jamais su profiter des libéralités du roi, et, quand on lui donnoit cent mille écus, ses valets en prenoient d'abord cinquante.

Il y avoit trois ans que Le Pelletier étoit contrôleur général, et comme en temps de paix les affaires vont toutes seules, et qu'il ne faut point chercher des ressources nouvelles, les moyens ordinaires suffisant à tous les besoins, le roi étoit fort content de lui, et lui faisoit souvent des gratifications. Il venoit de lui donner cent mille livres lorsqu'il lui accorda l'agrément de la charge de président à mortier, vacante par la mort du président Le Coigneux, et il lui donna encore cinquante mille écus pour lui aider à payer les trois cent cinquante mille livres, à quoi chacune de ces charges est fixée. On l'appeloit *le petit ministre* du vivant du chancelier Le Tellier. Il le copioit

dans ses manières modestes. On l'accusoit de n'être pas fort habile; mais, s'il n'avoit pas l'esprit aussi fin que son patron, il avoit peut-être le cœur aussi bon.

Il avoit peine à promettre, mais l'on pouvoit se fier à lui quand une fois il avoit promis. Il est vrai qu'étant homme de bien et fort scrupuleux, il ne pouvoit prendre son parti sur rien de peur de se tromper et de faire tort à quelqu'un. Cela me fait souvenir de ce que m'a conté l'évêque de Bayeux. Il alla un jour à Chaville, avec l'évêque de Coutances, voir le chancelier Le Tellier; dans la conversation, le discours étant tombé sur M. Le Pelletier, M. Le Tellier leur demanda s'ils savoient comment il avoit été fait contrôleur général : ils lu dirent que non. « Voilà, leur dit-il, son histoire Après la mort de M. Colbert, le roi me dit u jour : « Monsieur Le Tellier, j'ai envie de mettre le « finances entre les mains de M. Le Pelletier, qu'e « pensez-vous? — Sire, lui répondis-je, Votre Ma « jesté ne doit pas m'en croire, le père de M. L « Pelletier a été mon tuteur, et j'ai toujours regard « ses enfans comme les miens. — N'importe, dit l « roi, dites-moi ce que vous en pensez. — Sire, j'o « béis. M. Le Pelletier est homme de bien et d'hon « neur, fort appliqué; mais je ne le crois pas propr « aux finances, il n'est pas assez dur. — Comment « reprit le roi, je ne veux point qu'on soit dur à moi

peuple; puisqu'il est fidèle et appliqué, je le fais contrôleur général. » Voilà ce que l'évêque de Bayeux m'a conté. La suite a bien fait voir que M. Le Tellier connoissoit son homme, puisqu'il a été obligé de se décharger sur M. de Pontchartrain d'un poids trop pesant. Or, ce M. de Pontchartrain étoit bien un autre génie; aussi fidèle et pour le moins aussi désintéressé, infatigable au travail, qui voit tout, qui peut tout, qui a trouvé le moyen de fournir depuis huit ans cent cinquante millions par an, avec du parchemin et de la cire, en imaginant des charges et faisant des marottes, qui ont été bien vendues; modeste dans sa fortune, n'ayant reçu du roi aucune gratification, hors peut-être une charge de conseiller au Parlement pour son fils; décisif, faisant plus d'affaires en un jour que l'autre n'en faisoit en six mois, ayant pour maxime qu'il faut toujours aller en avant quand même on devroit se tromper quelquefois, sauf à revenir sur ses pas, et réparer sans rougir les fautes qu'on auroit faites par un peu trop de précipitation, et je suis témoin que cela lui est arrivé une fois ou deux, sans qu'il en fût embarrassé, ce qui me paroît héroïque à un ministre, qui d'ordinaire n'aime pas avoir tort : il est pourtant vrai qu'on se plaint, car, quoiqu'il soit mon ami, *magis amica veritas*, j'en dirai le bien et le mal.

On se plaint qu'il n'entre pas assez dans l'afflic-

tion des particuliers, et que, quand un pauvre homme, ruiné par une taxe, vient lui demander quelque modération, il lui dit, avec un visage riant : « Monsieur, il faut payer », au lieu qu'il diminueroit le mal du patient, en témoignant y prendre part par un visage triste, ou seulement en haussant les épaules : j'ai ouï dire à un homme qui sortoit de son audience : « J'aimois encore mieux les plis du front de Colbert. »

Je ne saurois m'empêcher de dire ici deux mots d'une nouvelle hérésie qui fait beaucoup de bruit et de désordre dans l'Église.

Les erreurs des Quiétistes sont tirées, pour la plupart, de quelques passages mal entendus des plus dévots et des fameux auteurs qui ont écrit sur l'oraison mentale; ils prétendent que, quand une fois on s'est donné à Dieu de tout son cœur, on doit être dans un saint repos, ce qu'ils appellent l'état de quiétude, ou l'oraison de quiétude, ce qui leur a fait donner le nom de Quiétistes : car ils disent, pour ne point troubler cet état de quiétude, qu'il ne faut pas se mettre en peine de faire de nouveaux actes d'amour à Dieu, qu'il faut s'abandonner entièrement aux mouvemens de l'Esprit divin, sans s'embarrasser ni des mystères ni des cérémonies, et que, la partie supérieure de l'âme étant dans un saint repos, elle ne doit pas prendre garde à tout ce qui arrive à son imagina-

tion, et même à son corps. Ces maximes, une fois reçues dans les esprits contemplatifs, y produisent tous les jours de nouvelles erreurs, et dans les cœurs libertins elles sont suivies d'une infinité de désordres scandaleux. Molinos, docteur espagnol, homme d'une grande piété extérieure et d'une imagination fort vive, étoit regardé comme le chef des Quiétistes; sa doctrine avoit de quoi contenter les esprits spéculatifs et les vicieux; les dévots de bonne foi y trouvoient assez de quoi se laisser surprendre, et en peu de temps elle s'étoit répandue par toute l'Italie. Il est même certain que le pape Innocent XI estimoit personnellement Molinos; il a depuis donné le chapeau de cardinal à Petrucci, qui a écrit à peu près les mêmes choses que Molinos, et qu'on regardoit dans Rome comme le premier de ses disciples; et l'on prétend que Sa Sainteté auroit eu peine à permettre qu'on fît le procès aux Quiétistes, si le roi, étendant son zèle contre les hérétiques au delà des bornes de ses États, n'avoit ordonné au cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité absolue de s'opposer à une hérésie qui s'insinuoit si agréablement. Ce fut sur les remontrances de ce cardinal que la congrégation du Saint-Office travailla au procès de Molinos; le cardinal d'Estrées, qui étoit de cette congrégation, y exposa avec beaucoup de science et de zèle tout ce qu'il y avoit de dangereux dans

cette doctrine, et fit si bien que la congrégation fit mettre en prison Molinos et quelques-uns de ses sectateurs. Elle condamna ensuite vingt-deux propositions, tirées de ses ouvrages.

Cependant le mal du roi s'étant augmenté considérablement, et les médecins et chirurgiens n'ayant fait que l'adoucir au lieu de l'approfondir, il résolut d'aller à Barèges, et de partir vers les fêtes de la Pentecôte. Il nomma pour être dans son carrosse Monseigneur, Monsieur, Mme de Bourbon, la princesse de Conti et Mme de Maintenon. Il y avoit déjà cinq ou six ans que le roi donnoit des marques assez publiques de la considération particulière qu'il avoit pour Mme de Maintenon. Il l'avoit faite dame d'atours de Madame la Dauphine. Elle avoit eu soin de l'éducation de M. le duc du Maine, ce qui lui avoit donné mille occasions de montrer au roi de quoi elle étoit capable, son esprit, son jugement, sa droiture, sa piété et toutes ses vertus, qui ne gagnent pas toujours les cœurs aussi vite que la beauté, mais qui établissent leurs conquêtes sur des fondemens bien plus solides et presque inébranlables. Elle n'étoit plus dans une fort grande jeunesse, mais elle avoit les yeux si vifs, si brillans, il paroissoit tant d'esprit sur son visage, quand elle parloit d'action, qu'il étoit difficile de la voir souvent sans prendre de l'inclination pour elle.

Le roi, accoutumé dès son enfance au commerce des femmes, avoit été ravi d'en trouver une qui ne lui parloit que de vertu [1]. Il ne craignoit point qu'on dît qu'elle le gouvernoit; il l'avoit reconnue modeste et incapable d'abuser de la familiarité du maître. D'ailleurs il étoit temps, pour la santé de son corps et pour celle de son âme, qu'il songeât à l'autre vie, et cette dame étoit assez heureuse pour y avoir songé de bonne heure. La retraite austère à laquelle les personnes en faveur sont presque toujours condamnées ne lui faisoit aucune peine. Ce fut une grande distinction pour elle d'être nommée pour faire le voyage de Barèges avec le roi, et d'autant plus grande qu'il fit dire en même temps à Mme de Montespan qu'elle n'iroit pas; ce qui lui donna de furieuses vapeurs, la préférence d'une personne qu'elle estimoit beaucoup au-dessous d'elle la mettant hors des gonds. Elle avoit déjà eu le chagrin de s'entendre prononcer l'arrêt de sa condamnation par une bouche qui lui étoit devenue odieuse. Mme de Maintenon lui avoit déclaré de la part du roi, en termes exprès, qu'il ne vouloit plus avoir avec elle aucune liaison particulière, et qu'il lui conseilloit de son côté de songer à son salut, comme il y

1. Mme de Maintenon avait alors cinquante ans. (*Note d'une ancienne édition.*)

vouloit songer du sien. C'étoient de grandes paroles qu'elle n'avoit pas voulu porter légèrement ; elle s'en étoit fait prier plusieurs fois, en disant au roi qu'il auroit peut-être de la peine à les soutenir; mais il l'en avoit tant pressée qu'à la fin elle l'avoit fait, et, la paille étant une fois rompue, elle avoit eu le courage de l'en faire souvenir de temps en temps, de peur que la bonté de son cœur, et une longue habitude, ne le fît broncher, et peut-être tomber tout à fait.

Mme de Montespan s'en alla à Paris dans sa maison de Saint-Joseph, pour y décharger une bile noire qui la suffoquoit; elle envoya querir Mme de Miramion, la plus fameuse dévote du temps, pour voir si une conversation toute de Dieu lui pourroit faire oublier les hommes. « Ah! Madame, lui dit-elle en l'embrassant, il me traite comme la dernière des femmes, et cependant depuis le comte de T...[1] je ne lui ai pas touché le bout du doigt. » La bonne dévote, à ce qu'elle m'a dit, se seroit bien passée de la confidence. Le lendemain Mme de Montespan, sans prendre congé du roi ni de personne, s'en alla à Rambouillet. Le roi permit à Mlle de Blois de la suivre, et le défendit au comte de Toulouse; mais, au bout de huit jours, le roi se trouvant fort soulagé et en

état de monter à cheval, il déclara qu'il n'iroit point à Barèges, ce qui fit un grand plaisir aux courtisans, qui n'aiment pas la dépense quand ils ne la croient pas nécessaire à leur fortune. Monsieur, à force de prières, avoit obligé le roi à montrer son mal à Bessière, fameux chirurgien de Paris, qui n'avoit pas cru que Barèges fût nécessaire. Aucun chirurgien ne l'avoit encore vu que Félix; et, quoiqu'il fût habile, l'expérience journalière lui manquant ainsi qu'à tous les médecins et chirurgiens de la cour, il avoit besoin de conseil.

Dès que le roi eut résolu de ne point faire le voyage, il eut la bonté ou la foiblesse de le mander à Mme de Montespan, qui étoit encore à Rambouillet, et qui partoit le lendemain pour Fontevrault. Elle fut transportée de joie et revint tout courant à Versailles : car elle ne désespéroit pas encore de rengager un prince qui avoit pour elle tant d'égards, et, se flattant d'être encore aimable, elle attribuoit à un reste de passion ce qui ne venoit que de politesse. Le roi l'avoit quittée de pure lassitude. La surprenante et éclatante beauté de Mlle de Fontanges l'avoit emporté sans réflexion et presque malgré lui. Il avoit été touché de sa mort précipitée et s'étoit rendu ensuite aux sages conseils de Mme de Maintenon; elle avoit trouvé le bon moment pour lui faire sentir l'horreur d'un état presque semblable à celui de David, amant de

Bethsabée, et lui avoit fait envisager quel seroit son bonheur si, après avoir régné avec tant de gloire pendant près de quatre-vingts ans, et peut-être davantage, sur la plus belle partie du monde, il pouvoit devenir un grand saint et passer pour toute l'éternité dans un royaume infiniment plus beau et plus souhaitable que l'empire de tout l'univers; elle l'avoit fait entrer peu à peu dans les vues de l'éternité et s'étoit acquis par là auprès de lui une faveur d'autant plus solide que les intérêts humains n'y avoient aucune part.

Dès que Mme de Montespan fut revenue à Versailles, le roi alla chez elle et continua à y passer tous les jours en allant à la messe; mais il n'y étoit qu'un moment, et toujours avec ses courtisans, de peur qu'on ne le soupçonnât de reprendre des chaînes rompues depuis plusieurs années.

Le roi, au commencement de l'été, afin de tenir ses troupes en haleine, avoit marqué quatre camps pour la cavalerie : le premier en Flandre, commandé par Montbrun; le second sur la Saône, par Saint-Ruth; le troisième sur la Sarre, par Bulonde, et le quatrième sur la Charente, commandé par Boufflers, qui avoit assez peu d'esprit, mais que beaucoup de courage et de bravoure et une application extraordinaire commençoient à faire valoir. Le comte de Tessé, quoiqu'il ne fût encore que brigadier, alla commander en Dauphiné à la place

de Saint-Ruth. Il étoit jeune et promettoit beaucoup ; une prestance agréable, du courage, beaucoup d'esprit, de l'ambition, et une diligence à la Boufflers, lui tenoient lieu d'expérience, et l'on jugeoit aisément qu'il pouvoit aller loin. On sera peut-être bien aise d'apprendre ici une des premières causes de sa fortune. Il revenoit à Paris de sa garnison, lorsqu'il rencontra vers Château-Thierry MM. les princes de Conti qui couroient la poste. Ils lui dirent qu'ils alloient en Hongrie et qu'ils étoient partis sans congé du roi. Il osa leur remontrer qu'ils faisoient mal ; ils se moquèrent de lui et renouvelèrent de jambes ; Tessé leur dit : « Messieurs, je ne vous quitterai point, et je m'en vais envoyer un courrier au roi pour lui dire où vous êtes. » Ils se mirent à rire en disant : « Ton courrier ne sera pas à Versailles que nous serons hors du royaume. » Il ne laissa pas de l'envoyer et prit des chevaux de poste avec eux, et toujours plaisantant les suivit jusqu'à ce que M. le prince de Conti reçût la lettre par laquelle le roi lui juroit parole de roi que, s'il ne revenoit incessamment, il ne rentreroit jamais dans le royaume de son vivant. Tessé redoubla ses bons avis, et les princes, tout mûrement considéré, revinrent à Versailles et demandèrent pardon.

Le roi d'Angleterre avoit aussi un camp dans son pays. Il s'imaginoit qu'en tenant trente mille

hommes sur pied et les payant bien, il seroit toujours en état de faire tout ce qu'il voudroit : pauvre prince qui ne songeoit pas que ces trente mille hommes étoient des Anglois tout prêts à l'abandonner dès qu'il voudroit entreprendre la moindre chose contre leurs libertés! Je me souviens à ce propos d'avoir ouï dire à Savil, envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre en France, comblé de bienfaits de son maître, qu'il seroit le premier à prendre les armes contre lui s'il abusoit de son autorité, et s'il choquoit le moins du monde les lois du royaume.

Il y eut à Versailles, au mois de mai, un carrousel fort magnifique, composé de trente cavaliers et de trente dames. Le roi et Madame la Dauphine se rendirent dans la grande écuyerie à la chambre de M. le Grand, d'où ils virent la marche, la comparse et les courses. On courut d'abord les têtes en deux courses. Le grand prieur, le marquis de Nesle, Murcé, le petit Duras et Nangis emportèrent chacun sept têtes et disputèrent le prix. Ils recoururent tous cinq ; le grand prieur et le marquis de Nesle se le disputèrent longtemps et emportèrent chacun les quatre têtes. Le roi y prenoit fort grand plaisir, lorsque le vieux duc de Saint-Aignan, qui avoit été nommé juge du camp à cause de sa grande expérience en ces sortes de combats, vint dire tout haut que ces messieurs de-

mandoient à partager. La proposition déplut tellement au roi qu'il se leva et rompit les courses et dit que ni l'un ni l'autre n'auroit le prix, que tous les chevaliers rentroient dans leurs droits et que le carrousel recommenceroit le lendemain. Le pauvre marquis de Nesle n'avoit aucune part à tout cela; même le grand prieur prétendit que le vieux Saint-Aignan avoit mal entendu et qu'il n'avoit jamais fait une proposition si ridicule.

Le lendemain, le roi se rendit au même lieu à cinq heures du soir. Monseigneur emporta d'abord sept têtes, et l'on espéroit qu'il auroit le prix, lorsque le comte de Brienne fut assez innocent pour les emporter toutes huit. Personne ne les lui disputa. Après les têtes, on courut la bague pour le second prix. Le grand prieur et le marquis de La Châtre le disputèrent : La Châtre le gagna. Les courses finies, le roi donna les deux prix, qui étoient deux épées de diamans, le premier beaucoup plus beau que le second. J'oubliois de dire que les princesses y brillèrent extrêmement. La magnificence des habits, des aigrettes de plumes, les perles et les diamans, faisoient paraître encore davantage les grâces qu'elles avoient reçues de la nature.

Le jour de la Pentecôte, le roi fit quatre nouveaux chevaliers de l'ordre, savoir : M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti et M. le duc du Maine. Il sortit de son ap-

partement sur les onze heures pour aller à la chapelle, et marcha en ordre avec tous les chevaliers. Monseigneur marchoit seul devant lui, Monsieur seul, M. de Chartres seul. M. le Duc marchoit entre M. le duc de Bourbon et M. le prince de Conti. M. le duc du Maine marchoit seul devant eux, et devant lui, tous les autres chevaliers deux à deux. Après la grand'messe, qui fut dite par monsieur l'archevêque de Paris, prélat de l'ordre, Sa Majesté se mit sur un marchepied dans un fauteuil et reçut le serment des quatre nouveaux chevaliers. M. le duc de Chartres fut présenté par Monseigneur et par Monsieur, faisant tous trois les révérences ensemble, et de front; puis vint M. le duc de Bourbon entre M. le Prince et M. le Duc, ensuite M. le prince de Conti entre les ducs de Chaulnes et de Saint-Simon, et M. du Maine entre les ducs de Créqui et de Saint-Aignan. M. de Montausier pouvait disputer cet honneur à M. de Saint-Aignan, parce qu'il avoit cédé son duché à M. de Beauvilliers, son fils; mais il ne le voulut pas faire, et en fut loué. M. le duc de Bourbon prétendoit marcher dans cette cérémonie côte à côte de M. de Chartres, ne le voulant considérer que comme premier prince du sang. Mais le roi prononça en faveur de M. le duc de Chartres, à qui, en toutes occasions, il donne un rang distingué des princes du sang.

Ce fut à peu près en ce temps-là que Mme de Maintenon se servit de sa faveur pour faire le plus bel établissement qui ait été fait en France depuis cent ans, si l'on en excepte celui des Invalides, qui doit passer devant. Elle fit fonder par le roi la maison de Saint-Cyr, où deux cent cinquante demoiselles, depuis l'âge de douze ans jusqu'à vingt, doivent être nourries, entretenues et élevées selon leur qualité. Il doit y avoir trente-six dames de chœur, qui d'abord ne faisoient que des vœux simples; mais qui depuis, après une mûre délibération, font les vœux absolus de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, et sont comme les autres religieuses.

Le roi a uni à cette maison la mense abbatiale de Saint-Denis, qui vaut cent mille livres de rente, et lui a acheté des fonds de terre pour cinquante mille livres de rente, à condition qu'on n'y pourra jamais recevoir aucune gratification que du roi ou de ses successeurs. Les demoiselles, avant que d'y être reçues, doivent faire preuve de quatre races du côté des pères (les mésalliances fréquentes obligent à négliger le côté des mères); elles auront les places de religieuses que le roi donne dans toutes les abbayes du royaume, chaque fois qu'elles vaquent. Les bâtiments de Saint-Cyr ont été élevés avec une magnificence royale, mais avec tant de précipitation qu'on y a fait des fautes considé-

rables, n'ayant pas laissé le temps au bois vert de sécher avant que d'être employé. On a changé et rechangé plusieurs fois les constitutions pour trouver le meilleur, et l'abbé Tiberge, supérieur des Missions-Étrangères, y a employé beaucoup de temps et d'esprit.

Mme de Maintenon est entrée dans le moindre détail avec une capacité et une patience bien au-dessus de son sexe, mais nécessaires en cette occasion, et, si son zèle ne l'avoit soutenue, les difficultés toujours nouvelles auroient été capables de la rebuter. Elle avoit depuis longtemps l'idée de cet établissement; la pauvreté où elle s'étoit vue elle-même dans le commencement de sa vie, malgré une naissance fort noble, la faisoit entrer dans les besoins des filles de qualité, et lui faisoit chercher les moyens de les tirer de la pauvreté. Ce lui étoit tous les jours une nouvelle occasion de remercier Dieu, heureuse de pouvoir faire aux autres ce que, dans de certains temps, elle eût été bien aise qu'on lui eût fait. J'ai même ouï dire que, dès les premières lueurs d'une fortune médiocre, elle avoit eu soin de quelques pauvres demoiselles, tant elle étoit portée naturellement à cette sorte de charité; aussi, quand elle se vit par avance au comble de la grandeur humaine, son zèle n'eut plus de bornes, et il ne lui en fallut pas moins pour soulager d'une manière sensible toute

la noblesse du royaume. Je serai obligé, dans la suite de ces Mémoires, à parler souvent de Saint-Cyr.

Ce fut la même année que le roi fit un grand plaisir à M. le Duc en lui accordant les grandes entrées, c'est-à-dire le droit d'entrer le matin dans sa chambre en même temps que les premiers gentilshommes de la chambre, dès qu'il est éveillé, avant qu'il sorte du lit. Car, quand il se lève, et qu'il prend sa robe de chambre et ses pantoufles, les brevets entrent, et ensuite les officiers de la chambre et les courtisans, pour qui les huissiers demandent d'abord, et puis tout entre pêle-mêle, pourvu que ce soit visage connu. M. le Duc n'étoit pas content depuis longtemps; le roi n'avoit jamais voulu lui confier ses armées; il n'avoit eu de commandement que sous M. le Prince; cela l'avoit extrêmement mortifié, et cependant une bagatelle le transporta de joie, et dissipa des chagrins qui peut-être n'étoient pas trop mal fondés.

Le roi donna en même temps vingt mille écus à Villacerf pour la vaisselle d'argent de la reine, qui lui appartenoit, comme son premier maître d'hôtel, et cinquante mille livres à M. de Harlay, procureur général, pour lui aider à payer le Ménilmontant, maison de plaisance qu'il avoit achetée depuis peu; il donna aussi cent mille livres à M..., et huit mille livres de pension à M. de Ville, gen-

tilhomme liégeois, qui a inventé et conduit à sa perfection la machine de Marly. Personne ne lui plaignoit une pareille récompense, et c'est à lui que nous avons l'obligation d'avoir de belles eaux à Versailles. Cette machine est admirable dans sa grandeur et en même temps dans sa simplicité. Les ambassadeurs siamois employèrent cinq heures à la comprendre et à la faire dessiner; et quand j'ai demandé au gros ambassadeur, avant son départ, ce qu'il avoit trouvé de beau en France, il me dit qu'après les troupes du roi et ses places de guerre, c'étoit la machine de Marly.

Cependant la révocation de l'édit de Nantes, en nous affoiblissant par la désertion d'une infinité de braves gens, en nous appauvrissant par le transport de tant de millions hors du royaume, faisoit la grandeur du prince d'Orange ; il s'enrichissoit de nos pertes : car d'abord il se déclara protecteur de tous les François refugiés en Hollande pour la religion; il leur accorda des églises dans toutes les villes, il donna des pensions à leurs ministres et prit auprès de lui ceux qui avoient le plus de réputation, comme Claude et Ménard. Il se servit de ceux qui savoient le mieux écrire pour répandre insensiblement dans les esprits ce qui lui convenoit. Il leur donna la permission de tenir des espèces de synodes nationaux composés des seuls François ; et, après s'être assuré d'eux par la reli-

gion, il les engagea par ses bienfaits. Il obligea les États généraux à donner aux officiers françois réfugiés cent mille florins de pension qu'il distribuoit à sa fantaisie, et envoya ensuite plus de cinquante officiers dans les garnisons; et, après leur avoir fait prêter serment de fidélité, il leur fit promettre de servir contre tous les princes du monde sans exception. Il donna des charges à tous ceux qu'il voyoit propres à entrer dans les troupes, officiers ou soldats, et leur fit avoir des emplois au-dessus de ceux qu'ils avoient eus en France, afin que le premier pas qu'ils faisoient dans son service leur parût déjà un commencement d'élévation. Il ne négligea pas même ceux qui n'étoient pas encore en état de porter les armes, et forma en Hollande des compagnies de cadets. Il mit dans ses gardes L'Étang, qui, après avoir été à M. de Turenne, avoit eu un régiment de cavalerie. Il fit des gratifications à La Melonnière, qui avoit été brigadier en France, à Coulon, ingénieur, à La Caillemotte, fils de Ruvigny, à Miremont et à beaucoup d'autres, toujours dans la pensée de se fortifier contre la France, et d'avancer ses desseins sur l'Angleterre.

Me voici arrivé à une affaire où l'on me pardonnera bien si je m'étends plus que de coutume : c'est l'affaire de Siam; elle m'a passé par les mains; je marquerai beaucoup de petites particu-

[illegible]

[illegible] homme de [illegible]

nommé ambassadeur; qu'on avoit été assez embarrassé à trouver un homme propre à cet emploi-là; que le chevalier de Nesmond avoit été sur les rangs, et que deux jours plus tôt mon affaire étoit faite. Le cardinal me rendit cette réponse, mais je ne perdis pas courage: les idées de missions étoient entrées trop avant. Je lui représentai que le chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, et que l'ambassade tomberoit entre les mains de quelque marin peu versé en ces sortes de matières; que la religion en pouvoit souffrir; que d'ailleurs, le roi de Siam se voulant convertir, le chevalier, médiocre théologien, lui donneroit des instructions assez superficielles; enfin je le priai de demander pour moi la coadjutorerie du chevalier et l'ambassade ordinaire, en cas que le roi se fît instruire dans la religion chrétienne. Il en parla au roi, qui m'accorda ma demande, en disant : « Je n'avois pas encore ouï parler d'un coadjuteur d'ambassade, mais il y a raison à cause de la longueur et du péril d'un pareil voyage. » L'affaire étant réglée, j'allai à Versailles chez M. de Seignelay pour y recevoir mes instructions; j'entrai dans son antichambre à trois heures, j'attendis patiemment jusqu'à quatre, et je commençois à m'ennuyer, lorsque M. le marquis de Denonville, qui s'en alloit vice-roi en Canada, y vint aussi; il fit dire qu'il étoit là, on lui répondit comme à

moi : *Adesso, adesso.* Nous nous mîmes à causer ensemble ; l'un alloit vers l'Orient, l'autre vers l'Occident ; en causant, sonnent cinq, six et sept heures sans qu'on songeât à nous donner audience. M. de Seignelay étoit dans son cabinet avec Cavoye et trois ou quatre autres commensaux riant de temps en temps à gorge déployée. J'admirois la patience héroïque d'un mestre de camp de dragons, qui peut-être dans le fond n'étoit pas plus content que moi ; enfin on l'appela le premier : il demeura un quart d'heure dans le cabinet; on m'appela ensuite. Je ne sais pas si on lui fit excuse de l'avoir fait attendre, mais pour moi on ne m'en dit pas un mot. Je partis deux jours après contre l'avis de tous mes parens qui faisoient fort les colères, peut-être pour ne pas être obligés de m'offrir une pistole. Il n'y eut au monde que le cardinal de Bouillon qui me donna mille écus. Les usuriers me fournirent tout le reste qui m'étoit nécessaire, et mirent sur ma tête à la grosse aventure ; ils s'en sont bien trouvés par la suite ; mais, pour moi, si j'en ai rapporté le moule du pourpoint, mes affaires en ont été dérangées dix ans durant. Il faut bien du temps à un ecclésiastique pour prendre sur ses revenus vingt mille livres d'extraordinaire.

Mon frère me fit souvenir d'un certain horoscope où l'on m'avoit dit beaucoup de choses qui

ıe sont arrivées, et il y avoit que je devois courir rande fortune sur l'eau. Je m'en moquai, et partis; ıais j'avoue que, quoique je méprise ces sortes de ronostics, cela me revint à l'esprit à quatre mille eues d'ici, dans une tempête qui nous approcha ort près du centre du monde.

[1] Je ne crois pas autrement aux sorciers et aux liseurs de bonne aventure : je n'ai jamais rien vu l'extraordinaire, quoique j'aie été plusieurs fois ıssez jeune pour vouloir voir. Un de mes amis, Gascon, nommé Maniban de Ram, parent du président de Maniban, mon cousin issu de germain, étoit à Paris, faisant grande chère et beau feu. Il y venoit tous les dix ans, et apportoit mille pistoles qu'il mangeoit en six mois. Carrosse, chaise à porteurs de ses livrées, habits dorés, grand jeu, collations aux dames, mille pistoles ne vont pas bien loin. Il me dit un jour que le curé de Roissy lui avoit fait voir dans un verre choses émerveillables : une demoiselle qui étoit à Toulouse et qui pleuroit son absence. Je voulus me moquer de sa

---

1. Ce morceau a été publié à la suite de la *Vie de l'abbé de Choisy*, p. 245. Il y est dit qu'il est tiré de l'original; nous doutons de l'exactitude de cette assertion, parce que ce fragment ne se trouve pas dans le manuscrit de M. d'Argenson, à l'Arsenal. Néanmoins, il nous a semblé qu'il ne convenait pas de supprimer ce passage singulier qui peut s'être trouvé dans un autre manuscrit de l'abbé de Choisy. (*Note des éditions Petitot et Michaud et Poujoulat.*)

crédulité. Il m'offrit de me faire voir quelque chose de semblable. Je le pris au mot. Il prépare un souper, dont quelques dames curieuses devoient être; le curé y devoit faire le grand personnage. J'arrive un quart d'heure avant qu'on se mette à table : on m'annonce, j'entre.

Le sorcier fut glacé, je ne sais pas pourquoi, et dit tout bas à Maniban qu'il ne feroit rien en ma présence. On eut beau le presser, il demeura inflexible. Il fallut me le dire, et, voyant le chagrin des dames, qui seroient privées d'un grand plaisir, je n'en voulus pas être cause et m'en allai. Ils me protestèrent le lendemain qu'ils avoient vu le diable, ou quelque chose d'approchant.

Mais j'avoue que de tous ces contes aucun ne m'a plus frappé que ce qui arriva chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin. Son mari étoit malade en Champagne. Elle étoit un soir incertaine si elle partiroit ou non pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un esprit si monsieur le comte mourroit de cette maladie. Mme de Bouillon étoit présente avec M. de Vendôme et le duc, à présent maréchal de Villeroi.

Le gentilhomme fit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre plein d'eau fort claire; il fit ensuite ses conjurations. La petite fille dit que l'eau devenoit



trouble; le gentilhomme dit tout bas à la compagnie qu'il alloit commander à l'esprit de faire paroître dans le verre un cheval blanc en cas que monsieur le comte dût mourir, et un tigre en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussitôt à la petite fille si elle ne voyoit rien dans le verre. « Ah! s'écria-t-elle, le beau petit cheval blanc! » Il fit cinq fois de suite la même épreuve, et toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que M. de Vendôme ou Mme de Bouillon avoient nommées tout bas au gentilhomme sans que la petite fille pût les entendre. Ce fait est constant, et les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre.

Il me souvient, à ce propos, de ce qui se passa chez la comtesse de Soissons lorsqu'elle sortit de France. La chambre des poisons avoit décrété contre elle. Le roi, par un reste de considération pour la mémoire du cardinal, lui envoya M. de Bouillon lui dire qu'il lui donnoit le choix ou d'aller le lendemain à la Bastille subir les rigueurs de la prison et le jugement, ou de sortir de France incessamment. Le duc de Villeroi et la marquise d'Alluye étoient avec elle : on tint conseil. Ils vouloient tous qu'elle se mît à la Bastille, puisqu'elle se protestoit innocente; mais elle n'osa jamais. « M. de Louvois, leur dit-elle, est mon ennemi mortel, parce que j'ai refusé ma fille pour son fils.

Il a eu le crédit de me faire accuser, il a de faux témoins. Puisqu'on a donné un décret contre une personne comme moi, il achèvera le crime et me fera mourir sur un échafaud, ou du moins me retiendra toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs. Je me justifierai dans la suite. » La marquise d'Alluye, sa fidèle amie, la suivit. Elles partirent le lendemain matin en carrosse avec des livrées grises. Le roi l'avoit souhaité ainsi, de peur que le peuple ne la vît partir et ne se plaignît qu'on ne faisoit pas justice. Mais M. de Louvois la poursuivit jusque dans les enfers. Dans toutes les villes ou villages où elle passa, on refusa de la recevoir dans les grandes hôtelleries; il fallut coucher souvent dans des villages sur la paille, et souffrir les insultes d'un peuple insolent qui l'appeloit sorcière et empoisonneuse. M. de Louvois envoya jusqu'à Bruxelles un capitaine réformé, qui, en donnant de l'argent à des gueux, lui faisoit chanter des injures. Elle fut un jour obligée de coucher dans le béguinage où elle étoit allée acheter des dentelles, parce qu'il s'étoit assemblé devant la porte plus de trois mille personnes qui la vouloient déchirer. Il fallut que le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, la prît sous sa protection et désabusât le peuple. Elle avoit emporté six cent mille francs d'argent comptant, et commença à faire grande dépense. Tout fut apaisé.

Notre voyage commença et finit fort heureusement; mais il y avoit cinq mois que nous étions sur la mer, sans que le chevalier de Chaumont eût eu aucune ouverture pour moi; cela commençoit à me fatiguer. Je prévoyois que, si cela duroit, je serois un zéro en chiffre à Siam, lorsqu'au travers de la cloison qui séparoit ma chambre de la sienne, je l'entendis ruminer sa harangue; je lui dis huit jours après, car il chantoit toujours la même note, que j'avois ouï les plus belles choses du monde. Là-dessus, il me mena dans sa chambre et me la répéta; je la trouvai sans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là, et je lui donnai mes petits avis; il est bon homme, homme de bien, de qualité, mais il ne sait pas la géométrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire sentir que, par aventure, je pourrois lui être bon à quelque chose. Depuis ce jour-là il ne cracha plus sans m'en avertir. Mais il me vint à l'esprit une plaisante pensée : si l'ambassadeur alloit mourir en arrivant à Siam, et qu'il fallût que je fisse l'ambassade, il faudroit faire une harangue. Aussitôt dit, presque aussitôt fait; j'écrivis la harangue suivante, que je veux mettre ici pour me réjouir. Je la trouvai en original, tout informe qu'elle est, il y a un an, dans un tas de papiers que j'avois destinés au feu. La voici :

« GRAND ROI,

« Les marques d'estime et d'amitié que Votre Majesté a données au roi mon maître, en lui envoyant des ambassadeurs et des présens, l'ont touché sensiblement; et, quoiqu'ils ne soient point arrivés en France, et que, selon les apparences, ils aient fait naufrage, il ne s'en est pas cru moins obligé à vous en témoigner sa reconnoissance. Votre Majesté connoît sans doute le roi mon maître, les nations européennes qui sont à sa cour lui en auront fait le portrait; et, quoique jalouses de sa gloire, elles auront été forcées à rendre justice à son mérite. Toute la terre est remplie du bruit de son nom, et les ambassadeurs de tant de provinces, venus de toutes parts rechercher son alliance, sont retournés dans leurs pays, l'esprit occupé et le cœur plein de sa grandeur. Il n'avoit que vingt-deux ans quand il commença à gouverner ses royaumes, seul, sans ministre, voyant tout par lui-même, écoutant les plaintes des malheureux, rendant justice à tout le monde. Tous ses jours ont été marqués par des triomphes, et ses soldats l'ont toujours vu à leur tête, soit qu'il fallût prendre des villes, soit qu'il fallût gagner des batailles; ils n'avoient qu'à le suivre pour marcher à une victoire assurée. Mais, après avoir



vaincu ses ennemis, il a bien pu se vaincre lui-même; il s'est arrêté au milieu de ses conquêtes, prescrivant à chacun des princes qui s'étoient ligués contre lui ce qu'ils avoient à faire pour éviter la fureur de ses armes, et rentrer dans son alliance.

« C'est ce grand prince qui m'envoie, des extrémités de l'univers, présenter à Votre Majesté des marques de son estime, et l'assurer d'une amitié constante, que l'éloignement de cinq mille lieues ne sera jamais capable d'altérer. Le roi mon maître ne se contente pas de souhaiter à Votre Majesté toutes sortes de bonheurs en ce monde, il veut encore vous voir heureux pendant toute l'éternité. Les grands héros meurent comme les autres hommes ; il faut songer à cette vie nouvelle, cette vie éternelle, qui nous attend après la mort, et, pour y arriver, il n'y a qu'un chemin. Il faut connoître, il faut aimer le Dieu du Ciel, le Dieu des chrétiens. Votre Majesté l'a déjà reçu dans ses États ; vous lui avez bâti des églises ; ses ministres, ses évêques, ont été dans votre palais : il ne reste plus, grand roi, qu'à le recevoir dans votre cœur. Il ne demandera à Votre Majesté que des choses aisées; il veut que les princes soient braves, justes et vertueux; Votre Majesté n'a-t-elle pas déjà toutes ces grandes qualités et ne donne-t-elle pas à ses sujets l'exemple de toutes les vertus? C'est ce Dieu qui fait régner les rois

avec autorité ; c'est son bras tout-puissant qui a soutenu le roi mon maître dans ses grandes entreprises ; et, lorsque toute l'Europe liguée ensemble conspiroit la perte de la France, ce Dieu que nous adorons nous a fait vaincre ; et, si notre invincible monarque a donné plus d'une fois la loi à ses ennemis, ç'a été par une protection toute visible du Dieu des chrétiens, et nous sommes redevables de nos victoires à la piété de notre roi encore plus qu'à sa valeur.

« Mais ce grand prince ne croit pas son bonheur parfait, s'il ne le partage avec Votre Majesté. Il sait que Votre Majesté n'a pas besoin de trésors, que ses voisins le craignent, que ses sujets l'aiment ; il ne vous envoie, Sire, ni argent ni troupes ; mais il vous envoie la vérité, la connoissance du vrai Dieu, le souverain bonheur en ce monde et en l'autre. Voilà le plus beau des présens que le roi mon maître vous envoie ; voilà le but de ses souhaits : il n'a plus rien à désirer pour sa gloire particulière ; son nom, victorieux dans tous les temps, est assuré de passer à la dernière postérité ; il ne lui reste plus qu'à travailler pour ce qu'il aime. Il aime, il estime, il honore Votre Majesté et ne croit pas pouvoir lui en donner de meilleure marque qu'en lui montrant le chemin du Ciel. Ce chemin semble s'ouvrir à Votre Majesté. Elle a depuis vingt ans des missionnaires et des évêques

capables de lui faire connoître la vérité, dignes de lui découvrir toutes les beautés de la religion chrétienne, religion aussi ancienne que le monde, et dont la sainteté la rend préférable à toutes les autres religions. J'espère que Votre Majesté fera réflexion sur une affaire qui lui importe si fort. Plaise à ce Dieu, qui touche les cœurs quand il lui plaît, toucher celui de Votre Majesté, lui faire connoître, lui faire sentir ses adorables vérités, afin que les deux plus grands rois du monde qui sont amis, malgré tant de mers qui les séparent, qui sur leur seule réputation s'envoient des ambassadeurs et des présens, mais qui, selon les apparences, n'auront jamais le plaisir de se voir sur la terre, puissent, en s'unissant dans le même culte, se voir un jour dans le Ciel, dans ces tabernacles éternels, sur ces trônes de gloire que notre Dieu prépare à ceux qui le servent !

« Je n'ai plus rien à souhaiter à Votre Majesté. Il ne me reste qu'à vous présenter tous ces braves François qui m'accompagnent ; ils commandent les vaisseaux du roi mon maître, et font respecter sa puissance jusqu'aux extrémités de la terre : mais, s'ils sont bons sujets, ils sont encore meilleurs chrétiens ; ce sont autant de héros de la religion de Jésus-Christ, prêts à répandre, pour le service de leur Dieu, ce même sang qu'ils ont tant de fois exposé pour le service de leurs rois. Pour moi,

Sire, je me sens le plus heureux des hommes d'avoir pu m'acquitter d'une commission si importante. »

Dès que nous fûmes arrivés à Siam et que j'eus entretenu l'évêque de Métellopolis et l'abbé de Lionne, je connus clairement qu'on avoit un peu grossi les objets, et que le roi de Siam vouloit bien protéger les chrétiens, mais non pas embrasser leur religion; qu'il avoit agi en politique qui veut attirer les étrangers et le commerce dans son pays et s'assurer une protection contre les Hollandois, que tous les rois des Indes craignent beaucoup. M. Constance me découvrit la vérité malgré lui et donna dans le panneau que je lui tendis; je crois avoir rapporté ce fait dans mon Journal. Il me proposa de donner au roi la ville de Banco, à condition qu'on y enverroit des troupes, des ingénieurs, de l'argent et des vaisseaux. Le chevalier de Chaumont et moi ne crûmes pas la chose faisable, et nous lui dîmes franchement que le roi ne voudroit pas s'engager sur sa parole à une dépense de quatre à cinq millions, qui peut-être seroient perdus. La chose en demeura là, et je crois qu'il n'y eût jamais songé sans une retraite que je fis au séminaire de Siam pour me préparer à recevoir les ordres sacrés. Il arriva quelque affaire, dont M. Constance voulut parler au chevalier de

Chaumont; il falloit un interprète; il se servit du P. Tachard; il lui trouva un esprit doux, souple, rampant, et pourtant hardi, pour ne pas dire téméraire : il lui parla de la pensée qu'il avoit eue, pensée que nous avions traitée de chimère; le P. Tachard offrit de s'en charger, de la faire réussir : il dit à M. Constance que nous n'avions aucun crédit à la cour, et il n'avoit pas grand tort, et que, s'il en vouloit écrire au P. de La Chaise, Sa Révérence en viendroit bien à bout.

Pendant que cela se négocioit, M. Paumart, missionnaire, qui étoit toujours chez M. Constance, en eut quelque vent et m'en vint avertir; mais je ne voulus pas quitter ma retraite, et je laissai faire le P. Tachard, qui, par là, me souffla un beau crucifix d'or que le roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé, et dont le bon Père fut régalé avec justice, puisque le chevalier de Chaumont et moi n'étions plus que des personnages de théâtre, et qu'il étoit le véritable ambassadeur chargé de la négociation secrète. Je ne sus tout cela bien au juste qu'après être arrivé en France. Mais, quand je me vis dans mon bon pays, je fus si aise que je ne me sentis aucune rancune contre personne.

J'ai dit beaucoup de bien de M. Constance dans mon Journal, je n'ai rien dit que de vrai. C'étoit un des hommes du monde qui avoient le plus d'es-

prit. Libéral, magnifique, intrépide, plein de grandes idées, et peut-être qui ne vouloit avoir des troupes françoises que pour tâcher de se faire roi lui-même à la mort de son maître, qu'il voyoit fort prochaine. Il étoit fier, cruel, impitoyable, d'une ambition démesurée; il avoit soutenu la religion chrétienne parce qu'elle pouvoit le soutenir, et je ne me serois jamais fié à lui dans chose où son inclination n'auroit pas trouvé son compte.

En arrivant à Brest, j'appris deux nouvelles bien différentes : l'une, que M. Boucherat étoit chancelier, j'en fus fort aise; l'autre, que M. le cardinal de Bouillon étoit exilé, j'en fus fort fâché. Nous partîmes aussitôt, le chevalier de Chaumont et moi, et fîmes ensemble la première journée; il regardoit toujours les Bretonnes et m'avoua, avec toute sa dévotion, qu'il les trouvoit aussi belles que la princesse de Conti. Nous venions de voir les Siamoises. Il arriva le premier à la cour, comme de raison; j'y arrivai trois jours après; on nous entouroit comme des ours. Le roi me fit beaucoup de questions, il m'en fit une entre autres dont on parla fort : il me demanda comment on disoit manger en siamois : je lui dis qu'on disoit *kin*. Un quart d'heure après il me demanda comment on disoit boire : je lui répondis *kin*. « Je vous y prends, dit-il, vous m'avez dit tantôt que *kin* signifie manger. — Il est vrai, Sire, lui repartis-je sans hésiter,

mais c'est qu'en siamois *kin* signifie avaler, et pour dire manger, on dit *kin kaou :* avaler du riz, et pour dire boire, on dit *kin nam :* avaler de l'eau. — Au moins, dit le roi en riant, il s'en tire avec esprit. » Je disois vrai, et l'esprit n'a point aidé en cette occasion.

Le lendemain, en me promenant dans la galerie, j'entendis Cavoye, Livry, d'autres courtisans, qui disoient que le roi de Siam envoyoit des présens au cardinal de Bouillon. Cela me fit beaucoup de peine; j'avois eu intention de les supprimer, ne croyant pas l'occasion favorable. J'eus peur que le roi ne l'apprît par d'autres que par moi; je courus chez M. de Seignelay, il étoit à Sceaux. J'allai demander conseil à monsieur le chancelier, qui me conseilla de l'aller dire au roi sans perdre un moment. J'allai trouver M. le comte d'Auvergne, qui me conseilla la même chose; je revins aussitôt dans la galerie, et, comme le roi alloit à la messe, je m'approchai de l'oreille de Sa Majesté et lui dis : « Sire, je supplie Votre Majesté de m'accorder un moment d'audience dans son cabinet. » Il me répondit : « Cela est-il pressé? » Je répliquai : « Oui, Sire. — Eh bien, me dit-il avec un visage solaire, venez après mon dîner. » Je n'y manquai pas, et me trouvai dans l'antichambre à son passage. Il me donna un petit coup sur le bras et me dit : « Suivez-moi. » J'entrai dans son cabinet, où il

étoit seul, et lui dis : « Sire, je crois être obligé de dire à Votre Majesté que le roi de Siam a écrit à M. le cardinal de Bouillon et lui envoie des présens. — Pourquoi cela? m'interrompit-il, et qui lui a donné le conseil de le faire? — Sire, lui répliquai-je, c'est moi; j'ai cru bien faire en faisant honorer par un grand roi le premier aumônier de Votre Majeté et le premier homme de l'Église de France. » Il se retourna un peu vite et me dit avec une mine à me faire rentrer cent pieds sous terre : « Vous avez fait cela de votre tête? — Sire, lui répliquai-je, j'en ai parlé à M. le chevalier de Chaumont, et il m'a approuvé. Je ne pouvois pas deviner que M. le cardinal de Bouillon seroit assez malheureux pour vous déplaire; Votre Majesté venoit de lui donner l'abbaye de Cluny. — Cela suffit », me dit-il en me tournant le dos, et je sortis du cabinet. Les courtisans me vouloient faire des complimens sur mon audience, mais je payai de modestie et passai vite. J'allai me renfermer dans une petite chambre de cabaret, où, sans reproche, je remerciai Dieu de m'avoir humilié. J'étois trop fier, je croyois avoir trouvé la pie au nid pendant mon voyage, en contentant les jésuites et les missionnaires; la mine que le roi venoit de me faire rabattit bien mon caquet, il me sembloit pourtant que mon innocence me mettoit en repos. A sept heures du soir je sortis de ma tanière et re-

tournai au château pour voir si M. de Seignelay ne seroit point revenu; je trouvai en arrivant vingt personnes qui me dirent que le roi m'avoit fait chercher partout pour me parler. J'allai chez M. de Seignelay, qui pensa me manger. « Vraiment, Monsieur, me dit-il, le roi est dans une belle colère! Pourquoi ne m'êtes-vous pas venu trouver d'abord? » Je lui dis que j'avois été chez lui, et que, ne le trouvant pas, M. le comte d'Auvergne m'avoit conseillé d'aller droit au roi. Il me demanda la lettre que le roi de Siam avoit écrite à M. le cardinal de Bouillon, et le mémoire des présens; je lui mis le tout entre les mains. J'allai le soir au souper du roi à l'ordinaire, mais il ne me dit mot; plus de questions. Mes amis m'avertirent le lendemain que le roi avoit paru fort en colère au petit coucher contre moi, qui m'étois mêlé de ce que je n'avois que faire, et même contre ce pauvre cardinal qu'il accusoit de m'avoir fait aller à Siam pour s'attirer des présens, lui qui n'en avoit pas eu la moindre idée. Je crus qu'il falloit laisser passer l'orage, et je m'en allai à Paris m'enfermer dans mon séminaire, où une demi-heure d'oraison devant le saint sacrement me fit bientôt oublier tout ce qui venoit de m'arriver. Six mois après je présentai au roi la *Vie de David* et les *Psaumes,* qu'il reçut fort agréablement; j'en eus obligation au P. de La Chaise, qui lui avoit parlé en ma faveur,

et qui me fit avoir une audience dans le cabinet. Sa Majesté avoit bien connu que je n'avois pas grand tort; cela est si vrai que l'année suivante il me permit d'aller voir le cardinal, qui étoit à Tarascon fort malade, et dit au P. de La Chaise qu'il étoit bien aise que de certaines gens l'allassent voir en cet état-là. Hélas! le pauvre prince avoit peut-être bonne opinion de moi, et il avoit raison de l'avoir en ce temps-là. J'étois tout frais des Missions orientales, où je n'avois pas laissé de prendre de bonnes teintures, seulement en voyant faire et faisant tant soit peu d'attention.

Un mois après que je fus arrivé à Paris, les ambassadeurs de Siam y arrivèrent. Le roi les fit défrayer partout, et leur donna audience dans la grande galerie de Versailles. On y avoit élevé un trône magnifique. Ils firent une fort belle harangue, que l'abbé de Lyonne, missionnaire, expliqua en françois. Ils marquèrent au roi des respects qui alloient presque jusqu'à l'adoration, et en s'en retournant ils ne voulurent jamais tourner le dos, et allèrent à reculons. Les présens qu'ils avoient apportés étoient rangés dans le salon au bout de la galerie. M. de Louvois, qui n'estimoit pas beaucoup les choses où il n'avoit point de part, les méprisoit extrêmement. « Monsieur l'abbé, me dit-il en passant, tout ce que vous avez apporté là vaut-il bien quinze cents pistoles? — Je n'en sais



rien, Monsieur, lui répondis-je le plus haut que je pus, afin qu'on m'entendît; mais je sais fort bien qu'il y a pour plus de vingt mille écus d'or pesant, sans compter les façons, et je ne dis rien des cabinets du Japon, des paravents, des porcelaines. » Il fit, en me regardant, un sourire dédaigneux, et il passa quelqu'un qui apparemment conta au roi cette belle conversation : car, dès le soir même, M. Bontemps me demanda, de la part du roi, si ce que j'avois dit à M. de Louvois étoit bien vrai. Je lui en donnai la preuve, en lui donnant un mémoire exact du poids de chaque vase d'or, et je l'avois fait faire à Siam avant que de partir; je suis persuadé qu'on le vérifia dans la suite. Cette bagatelle ne laissa pas d'irriter M. de Louvois contre moi. Il ne m'aimoit pas déjà, parce que j'étois des amis du cardinal de Bouillon, sa bête. Quatre jours après, il conta à Meudon, en pleine table, une histoire de moi, fausse depuis le commencement jusqu'à la fin, où monsieur l'archevêque de Paris étoit fort mêlé. L'archevêque le sut, m'envoya querir, me conta tout, et me dit : « Mon pauvre abbé, ne relevons point la médisance, c'est le moyen de la faire crever. » Je ne dirai rien davantage des ambassadeurs siamois, il y a des livres imprimés de leurs bons mots; et, dans le vrai, le premier ambassadeur avoit beaucoup d'esprit, il avoit soin de nous à Siam, il faisoit à peu près la fonc-

tion de gentilhomme ordinaire. Je dis à M. Constance que cet homme-là me paroissoit propre à réussir en France : il me dit qu'il n'étoit pas assez grand seigneur pour le charger d'une si belle ambassade, et que d'ailleurs il étoit mal content de la cour, parce qu'à la mort du barkalon, son frère, on lui avoit ôté deux millions; je lui répondis qu'on pouvoit lui faire donner un plus grand titre, et que les bienfaits effaçoient les injures; il y songea, en parlant au roi de Siam, le fit *opra* et ambassadeur. Il faut pourtant avouer que M. Constance avoit raison. Ce bon ambassadeur se mit, à son retour, dans le parti de Pitracha, et, par ses conseils, contribua beaucoup à le faire roi, et à faire scier en deux le pauvre M. Constance. Il est à présent *barkalon,* c'est-à-dire premier ministre. La harangue qu'il fit au roi à son audience de congé fut admirée. On me fit l'honneur de me soupçonner d'y avoir mis la main. Le roi m'envoya chercher pour me la demander, et il la vouloit faire voir à Mme de Maintenon. Je lui en portai un brouillon qui se trouva dans ma poche; il m'ordonna de lui en porter au retour de la chasse une copie bien écrite, ce que je fis. La vérité est que les ambassadeurs avoient mis dans leur patois une partie des pensées qui y sont; l'abbé de Lionne les avoit traduites en françois; M. Tiberge y avoit donné ce tour simple, naturel et noble, qu'il sait donner à tout ce qu'il

fait, et j'y avois marqué quelques points et quelques virgules; on sera peut-être bien aise de la retrouver ici.

« Grand Roi,

« Nous venons ici pour demander à Votre Majesté la permission de nous en retourner vers le roi notre maître. L'impatience où nous savons qu'il est d'apprendre le succès de notre ambassade, les merveilles que nous avons à lui raconter, les gages précieux que nous lui portons de l'estime singulière que Votre Majesté a pour lui, et surtout l'assurance que nous lui devons donner de la royale amitié qu'elle contracte pour jamais avec lui, tout cela, beaucoup plus encore que les vents et la saison, nous invite enfin à partir, pendant que les bons traitemens que nous recevons ici de toutes parts, par les ordres de Votre Majesté, seroient capables de nous faire oublier notre patrie, et, si nous l'osons dire, les ordres mêmes de notre prince. Mais, sur le point de nous éloigner de votre personne royale, nous n'avons point de paroles qui puissent exprimer les sentimens de respect, d'admiration et de reconnoissance dont nous sommes pénétrés; nous nous étions bien attendus à trouver dans Votre Majesté des grandeurs et des qualités extraordinaires; l'effet y a pleinement répondu, et même il a surpassé

de beaucoup notre attente. Mais, nous sommes obligés de l'avouer, nous n'avions pas cru y trouver l'accès, la douceur, l'affabilité, que nous y avons rencontrés; nous ne jugions pas même que des qualités qui paroissent si opposées pussent compatir dans une même personne, et qu'on pût accorder ensemble tant de majesté et de bonté. Nous ne sommes plus surpris que vos peuples, trop heureux de vivre sous votre empire, fassent paroître partout l'amour et la tendresse qu'ils ont pour votre royale personne. Pour nous, Grand Roi, comblés de vos bienfaits, charmés de vos vertus, touchés jusqu'au fond du cœur de vos bontés, saisis d'étonnement à la vue de votre haute sagesse et de tous les miracles de votre règne, notre vie nous paroît trop courte et le monde entier trop petit pour publier ce que nous en pensons. Notre mémoire auroit peine à retenir tant de choses : c'est ce qui nous a fait recueillir dans des registres fidèles tout ce que nous avons pu ramasser, et nous les terminerons par une protestation sincère que, quoique nous en disions beaucoup, il nous en est encore beaucoup plus échappé. Ces mémoires seront consacrés à la postérité, et mis en dépôt entre les monumens les plus rares et les plus précieux de l'État. Le roi notre maître les enverra pour présent aux princes ses alliés, et par là l'Orient saura bientôt, et tous les siècles à venir appren-

dront les vertus incompréhensibles de Louis le Grand. Nous porterons enfin l'heureuse nouvelle de la santé parfaite de Votre Majesté, et le soin que le Ciel a pris de continuer le cours d'une vie qui ne devroit jamais finir. »

Cette harangue, qui reçut tant d'applaudissemens, fut suivie de seize autres que les ambassadeurs firent le même jour aux princes et princesses de la maison royale : il y avoit du bon sens et de l'esprit partout. Je mettrai encore ici celle qu'ils firent à M. le duc de Bourgogne.

« GRAND PRINCE,

« Qui serez toujours la gloire et l'ornement de tout l'univers, nous allons préparer dans l'Orient les voies à la renommée, qui y portera dans peu de temps le récit de vos victoires et de vos grandes actions. Si nous vivons encore alors, ce témoignage que nous rendrons de ce que nous avons découvert en vous fera croire tout ce qui dans vos exploits pourra paroître incroyable. Nous l'avons vu, dirons-nous, ce prince encore enfant, et, dès ce temps-là, son âme paroissant sur son front et dans ses yeux, nous le jugions capable de faire un jour tout ce qu'il fait aujourd'hui ; mais ce qui comblera de joie le roi notre maître sera l'assu-

rance que nous lui donnerons que le royaume de Siam trouvera en vous un ferme appui de l'amitié que nous sommes venus contracter avec la France. »

Je retrouvai encore dans mes papiers le petit compliment qu'ils firent à M. le duc de Berry.

« Grand prince, à qui le Ciel réserve des victoires et des conquêtes, nous aurons l'avantage de porter au roi notre maître la première nouvelle qu'il ait jamais reçue de vous, et nous le remplirons de joie en lui marquant le bonheur que nous avons eu de vous voir naître, et l'heureux présage que l'on a tiré de cette ambassade pour votre grandeur future. Nous souhaitons que votre réputation nous suive de près, et passe bientôt les mers après nous, pour répandre l'allégresse dans une cour et dans un royaume où vous serez parfaitement honoré. »

Madame la Dauphine étoit accouchée de M. le duc de Berry quelque temps après l'arrivée des ambassadeurs de Siam. On chanta le *Te Deum* à Notre-Dame. Monsieur le chancelier et les évêques se plaignirent de ce que les gardes du corps n'étoient pas sous les armes en leur présence; mais Sainctôt, maître des cérémonies, leur dit que les gardes du corps ne faisoient que battre du pied

pour monsieur le chancelier, et que pour messieurs du clergé ils ne prenoient les armes que lorsqu'ils alloient en corps à l'audience du roi. Il y eut le soir un grand bal à l'Hôtel de ville, où les ambassadeurs de Siam ne voulurent point aller, disant qu'ils n'avoient pas encore fait toutes les visites de la maison royale, et que leur devoir devoit marcher devant leurs plaisirs.

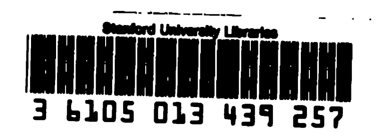


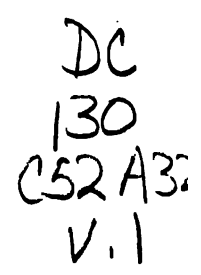
Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES

PARIS, 1888


Stanford University Libraries
3 6105 013 439 257


DC
130
C52 A3
V. 1

